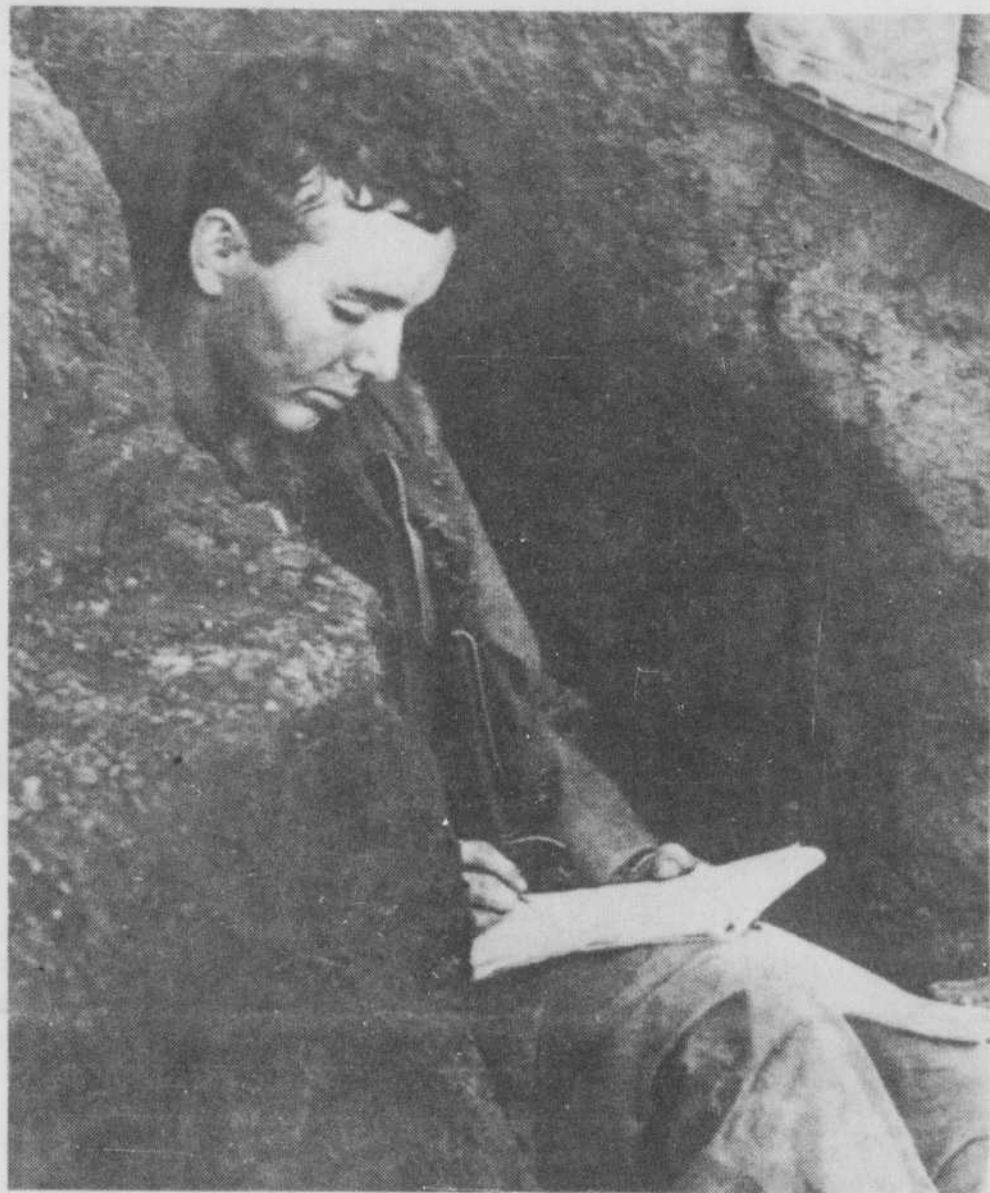


Le projet de loi comporte des sanctions d'une extrême sévérité contre les syndiqués



Profitant de quelques instants de répit, un soldat américain de la base de Con Thien écrit une lettre à l'abri dans une tranchée. Cette base est soumise depuis un mois à un tir de harcèlement quotidien par des batteries d'artillerie vietcong et nord-vietnamiennes installées de l'autre côté de la zone démilitarisée. Hier deux marines ont été blessés. Le total des pertes subies par les forces américaines à cette base est de plusieurs centaines de tués et blessés. (Téléphoto AP)

Manifestations contre la guerre du Vietnam

Le Pentagone a été converti en une véritable forteresse

WASHINGTON (AFP) — Le Pentagone a été converti dès hier après-midi en une véritable forteresse capable de résister aux assauts que porteront aujourd'hui les opposants à la guerre au Vietnam à ce "symbole de la machine de guerre américaine".

La plupart des voies d'accès ont été fermées, les entrées et sorties sont soigneusement filtrées et cela n'est rien quand on pense que samedi toute personne même munie de laissez-passer en règle devra être escortée par la police à l'intérieur du bâtiment. Une palissade de deux mètres de haut surmontée de fil de fer barbelé a été érigée autour du Pentagone. Tout le long de cette barricade ont été installés des haut-parleurs, d'où les autorités diffuseront leurs instructions aux forces de l'ordre massées sur le parcours des manifestants, devant le Pentagone et à l'intérieur même du ministère de la défense gardant les portes et prêtées à riposter par la force à la moindre tentative des pacifistes de bloquer le fonctionnement du Pentagone.

Ces forces de l'ordre sont les plus importantes qu'on ait jamais vues à Washington: 2.000 agents, autant de gardes nationaux, 4.000 policiers militaires ainsi que 6.000 parachutistes environ appartenant à la 82e division aéroportée. Policiers comme sol-

dat ont ordre de faire une impressionnante démonstration de force afin d'intimider les manifestants mais de ne pas se servir de leurs armes dans la mesure du possible.

Si les manifestants jouent le

Voir page 2: Le Pentagone

Laberge déplore la loi mais dit non aux manifestations

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec M. Louis Laberge, déclare que sa centrale déplore vivement le recours à une loi d'exception pour mettre fin à la grève des transports en commun à Montréal, et réitére l'opposition ferme de la FTQ, telle qu'exprimée au cours de son 10e congrès, au début du mois, à toute loi d'exception suspendant l'exercice du droit de grève.

La déclaration du président de la FTQ se poursuit en ces termes: "Il est en effet déplorable qu'à chaque fois qu'un conflit éclate dans le secteur public, les travailleurs se voient frustrés de l'exercice du droit qu'ils ont acquis à la grève, soit par une loi d'exception, soit par la menace d'un tel recours, et qu'on n'ait malheureusement pas encore trouvé de formule permettant aux parties en présence de régler leur différend."

"Malgré sa vive opposition de principe à de semblables lois d'exception, la FTQ déclare qu'elle ne participera pas aux manifestations de protestation organisées par la CSN, d'abord parce qu'elle n'a jamais été invitée à le faire, et aussi parce que son dernier congrès a exprimé des réserves quant à ces cartels intersyndicaux improvisés et éphémères n'ayant pour but que de régler un conflit particulier."

Tout en désapprouvant certaines modalités

L'opposition appuie le principe du projet de loi

QUEBEC (DNC) — Le chef de l'opposition, M. Jean Lesage a annoncé hier en Chambre que son groupe appuie le principe du projet de loi de retour au travail des grévistes de la CTM mais qu'il désapprouve certains aspects dont la menace de supprimer les syndicats en cause si la grève ne prend pas fin de façon décisive dans les 48 heures de l'adoption de la loi.

Dans un discours dont la plus grande partie avait un ton

partisan, M. Lesage a fortement critiqué le gouvernement pour n'avoir pas mis fin à la grève plus tôt. Il a rappelé que la CTM a systématiquement refusé toute négociation depuis 30 jours, il est convaincu que l'employeur attendra la nomination de l'arbitre.

Le chef libéral soutient qu'on fausse ainsi l'esprit des modifications apportées au code de travail en 1964. (Elles faisaient disparaître l'arbitrage obligatoire).

Mais M. Lesage appuie quand même le principe de la loi: "En effet, nous croyons que le but principal que veut atteindre le projet de loi, le retour immédiat au travail des employés de la CTM trans-

équivalait à la mort civile de ces organismes. Il a qualifié cette peine de "moyennageuse".

Il voudrait également que la loi impose aux parties l'obligation de négocier dans le délai de sept jours prévu avant la nomination de l'arbitre. Rappelant que la CTM a systématiquement refusé toute négociation depuis 30 jours, il est convaincu que l'employeur attendra la nomination de l'arbitre.

Le chef libéral soutient qu'on fausse ainsi l'esprit des modifications apportées au code de travail en 1964. (Elles faisaient disparaître l'arbitrage obligatoire).

Mais M. Lesage appuie quand même le principe de la loi: "En effet, nous croyons que le but principal que veut atteindre le projet de loi, le retour immédiat au travail des employés de la CTM trans-

sent sans délai utiliser les moyens de transport en commun et c'est pourquoi, malgré les objections que nous avons à certains aspects du projet de loi, nous voterons pour le principe en deuxième lecture."

Se levant lors de l'étude en deuxième lecture, le chef de l'opposition avait d'abord rappelé que lors de l'adoption du code de travail en 1964, l'op-

Voir page 2: La session

Voir page 2: L'opposition

par Paul Cliche

QUEBEC — L'Assemblée législative a adopté en deuxième lecture, par un vote de 97 voix contre deux, en fin de soirée hier, le projet de loi qui mettra fin à la grève du transport en commun à Montréal.

La Chambre a ensuite poursuivi ses travaux une partie de la nuit.

Une vigoureuse sortie du premier ministre Johnson a mis fin à l'étude en deuxième lecture. Le chef du gouvernement a déclaré en substance que aussi longtemps qu'il aura quelque chose à dire dans la politique québécoise le syndicalisme ne deviendra jamais le gouvernement. Il a alors été applaudi aussi bien par les députés libéraux que unionistes. M. Johnson a ajouté que si les syndicalistes voulaient faire adopter des législations ils n'avaient qu'à se faire élire.

"Le climat qui est en train de se créer au Québec à cause des conflits ouvriers fait plus de tort à l'économie que les débats théoriques sur la question constitutionnelle", a-t-il soutenu.

Un pouvoir exorbitant

Seuls les députés indépendants René Lévesque et François Aquin ont voté contre l'adoption du bill en deuxième lecture, non qu'ils s'opposent, ont-ils expliqué, au retour immédiat des grévistes au travail, mais parce qu'ils trouvent exorbitant le pouvoir qu'il accorde de supprimer les cinq syndicats concernés si 70 pour cent de leurs membres n'obéissent pas à la loi.

La principale caractéristique du projet de loi, en plus d'ordonner le retour au travail dans les 48 heures, d'imposer l'arbitrage obligatoire après une période de négociation et de prévoir de lourdes peines, souvent d'amendes et d'emprisonnement en cas de transgression, est en effet de permettre à la Commission des relations de travail d'enlever aux syndicats concernés leur certification pour une période d'au moins un an si le retour au travail n'est pas effectif dans une proportion d'au moins 70 pour cent.

L'opposition libérale, par la voix de MM. Jean Lesage et Jean-Paul Lefebvre, s'est aussi opposée à cette clause que le chef libéral a d'ailleurs qualifiée de moyenâgeuse. Mais le parti n'estime pas qu'elle affecte le principe même du projet de loi et se contente de la combattre en troisième lecture.

M. Lesage a, d'autre part, marqué un point au début de la soirée lorsque le premier ministre Johnson a accepté l'amendement qu'il avait proposé en fin d'après-midi de rendre obligatoires les négociations entre les parties pendant une certaine période — à déterminer en comité plénier — avant l'arbitrage obligatoire.

Le député Aquin a ensuite fait une suggestion pour que ces ultimes négociations soient vraiment efficaces. Il a demandé la nomination d'un syndic qui aurait un peu la fonction d'un commissaire enquêteur ou d'un ombudsman.

Une situation intenable

D'autre part, M. Lévesque a déclaré, tout comme les autres orateurs avant lui, que la situation était devenue intenable. Il a admis que les syndicats avaient leur part de responsabilité (déclenchement de la grève pendant l'Expo, obstination farouche, etc.), mais il a regretté que les grévistes soient devenus la seule cible d'un mécontentement populaire justifié alors que, selon lui, la CTM, la ville de Montréal et le gouvernement portent aussi leur grande part de responsabilité. A ce sujet il a déploré "l'intransigence totale" de la CTM qui n'aurait pas voulu vraiment discuter sur la place publique. Enfin le député de Laurier a suggéré qu'il y ait un face-à-face définitif entre l'administration de Montréal et les syndicats ce matin.

Il est d'accord cependant pour que la reprise du service ait lieu lundi matin et il a suggéré de réduire au besoin le délai de la rentrée au travail de 48 à 36 ou 30 heures pour permettre cette dernière confrontation qu'il juge essentielle.

Quant à M. Jean-Paul Lefebvre, il a abordé le fond du problème en déclarant, malgré les protestations de M. Johnson: "Pourquoi les salariés accepteraient-ils que leur revenu soit rationalisé, normalisé, planifié, si les autres revenus ne le sont pas et, notamment, si les pouvoirs publics n'exercent pratiquement aucune pression sur le prix des biens et services (donc sur les profits). Si les lois du marché ne sont pas suffisantes pour établir un équilibre rationnel quant aux salaires, le sont-elles davantage au point de vue des prix?"

Devant le premier ministre qui prétendait que cette question n'était pas reliée au projet de loi, le député d'Ahuntsic a quant même réussi à réclamer pour les salariés de la fonction publique le droit de participer à l'élaboration de la politique salariale qui s'applique à eux.

Atmosphère détendue en Chambre

L'atmosphère à l'Assemblée législative a été étonnamment détendue hier après-midi. On a même vu MM. Jean Lesage et René Lévesque se serrer la main sur le parquet du Conseil législatif pendant la lecture du discours du trône.

Le premier ministre et le chef de l'opposition se sont échangés des sentiments d'estime réciproque; M.



—We don't speak French!

NOUVEAU-BRUNSWICK

M. Louis Robichaud peut-il compter sur les suffrages de la population acadienne?

de notre envoyé spécial, Jean-V. Dufresne

MONCTON — Au Nouveau-Brunswick, la victoire échappe à quiconque ne s'est pas assuré l'appui de la minorité francophone, qui constitue près de 40 p.c. de la population. Sans elle, Louis Robichaud n'aurait jamais défait les conservateurs en 1960, et jamais il n'aurait été reporté au pouvoir en 1963. Est-il assuré, cette fois encore, des suffrages acadiens? Ceux-ci, qui se groupent principalement dans le nord-ouest et dans le nord-est de la province, n'ont pas juré fidélité éternelle au chef libéral, non plus qu'aux conservateurs du reste, mais rien n'est plus normal, après sept années de régime libéral, d'examiner les avantages avec un certain recul. A cet égard, les Acadiens distinguent plus nettement aujourd'hui entre le programme pour l'égalité sociale, pris dans son ensemble, et les conséquences plus immédiates qu'il entraîne. Dans toute réforme, le stade de la réalisation est le plus délicat, et c'est là aussi que les régimes les plus réformistes se heurtent aux obstacles les plus redoutables.

A Moncton, par exemple, et pour n'en citer qu'un, la régionalisation scolaire a eu pour conséquence une certaine intégration des élèves francophones et anglophones dans les mêmes écoles, au détriment des premiers. Les Acadiens se trouvent alors dans un singulier dilemme: ils reconnaissent la nécessité de la régionalisation, qui dans les comtés comme Madawaska et Restigouche, au nord-ouest, non loin de Québec, ne soulève aucun problème, vu les fortes majorités francophones qui s'y trouvent concentrées; à Moncton, la minorité risque d'y perdre, et l'alternative conservatrice lui paraît digne de considération, ne fût-ce que pour satisfaire un certain mécontentement.

On craint d'autre part, dans ce comté urbain et bilingue qui portera trois députés à l'Assemblée, une réaction "anti-francaise", résultat d'une lutte menée par les Acadiens afin d'obtenir la nomination d'un surintendant d'écoles francophone. Les candidats anglophones seraient alors élus, sans égard aux étiquettes, la réaction servant ainsi, ironiquement, le parti conservateur. Cependant les libéraux élus en 1963, MM. L.G. DesRivais, ministre des finances, et G.J. Robichaud, l'emportèrent avec 360 et 201 voix de majorité seulement. Le comté alors n'était que deux députés.

Dans Madawaska et Restigouche, deux autres bastions francophones, la situation est différente. L'Acadien, sous l'influence de la voisine province de Québec, y est plus radical, plus exigeant, et il se sent moins lié au succès des réformes entreprises par M.

Robichaud, même s'il en tire autant d'avantages. Cette région compte aujourd'hui quatre comtés, Edmundston ayant été détaché de Madawaska, Campbellton de Restigouche, soit en tout huit sièges à l'Assemblée. Moins francophone que Madawaska, Restigouche est aussi le comté du chef de l'opposition, Charlie Van Horne.

En 1963, Madawaska accorda des majorités d'environ 1.700 voix à chacun de ses trois libéraux élus. Dans Restigouche, cependant, les majorités ne dépassèrent pas 300. A l'élection complémentaire qui porta Van Horne au pouvoir, Restigouche accorda au nouveau leader une majorité de 2.663, presque entièrement anglophone.

Dans Gloucester francophone, les cinq libéraux élus en 1963 décrochèrent des majorités écrasantes de près de 6.000 et dans Kent, le comté de Louis Robichaud, lui et ses deux collègues furent élus avec des majorités d'environ 3.000.

Dans Westmorland, au centre duquel se trouve Moncton, qui constitue elle-même un comté, les quatre majorités libérales allèrent de 2.520 à 2.500 voix. Ce comté pourrait peut-être être perdu aux libéraux si Moncton elle-même

Robichaud, même s'il en tire autant d'avantages.

Cette région compte aujourd'hui quatre comtés, Edmundston ayant été détaché de Madawaska, Campbellton de Restigouche, soit en tout huit sièges à l'Assemblée. Moins francophone que Madawaska, Restigouche est aussi le comté du chef de l'opposition, Charlie Van Horne.

En 1963, Madawaska accorda des majorités d'environ 1.700 voix à chacun de ses trois libéraux élus. Dans Restigouche, cependant, les majorités ne dépassèrent pas 300. A l'élection complémentaire qui porta Van Horne au pouvoir, Restigouche accorda au nouveau leader une majorité de 2.663, presque entièrement anglophone.

Dans Gloucester francophone, les cinq libéraux élus en 1963 décrochèrent des majorités écrasantes de près de 6.000 et dans Kent, le comté de Louis Robichaud, lui et ses deux collègues furent élus avec des majorités d'environ 3.000.

Dans Westmorland, au centre duquel se trouve Moncton, qui constitue elle-même un comté, les quatre majorités libérales allèrent de 2.520 à 2.500 voix. Ce comté pourrait peut-être être perdu aux libéraux si Moncton elle-même

Voir page 2: Robichaud

Le congrès des libéraux fédéraux du Québec serait remis à plus tard

OTTAWA (DNC) — Il se peut que le congrès des libéraux fédéraux du Québec qui devait avoir lieu à Montréal le 22 novembre soit remis à plus tard, peut-être au début de 1968.

C'est ce qu'on a laissé entendre hier dans les cercles libéraux en précisant qu'une décision à cet égard doit être prise en fin de semaine au cours d'une réunion de la direction de la Fédération libérale du Canada, section du Québec.

La réunion des libéraux fédéraux avait été projetée depuis longtemps et c'est pour la préparer que les députés avaient tenu avec des intellectuels une conférence à Montmorency au milieu de septembre.

Des porte-parole du parti ont précisé hier à Ottawa que les associations de comté n'ont pas complété le travail que leur impose une réforme en profondeur de la carte électorale.

Au moment de la conférence de Montmorency, seuls les libéraux de la moitié des nouvelles associations locales avaient été formés et l'opération se poursuivait, mais il est exclu qu'elle puisse être terminée avant la date fixée pour le congrès. C'est la principale raison pour laquelle on pourrait décider en fin de semaine de remettre à plus tard le congrès.

Cette raison officielle pour la remise du congrès permettrait d'autre part aux libéraux fédéraux du Québec de mettre au point des propositions politiques concrètes pour les soumettre aux militants.

A l'heure actuelle, des groupes d'étude travaillent à ce qui pourra éventuellement constituer un programme politique des libéraux du Québec non seulement sur le plan constitutionnel mais dans d'autres secteurs de l'activité politique. Sur la base des discussions qui ont eu lieu à la maison de Montmorency, on met au point des documents

Important discours de Pearson dimanche

Le premier ministre Pearson et le ministre de la main-d'œuvre, M. Jean Marchand, feront vraisemblablement d'importantes déclarations sur des questions d'actualité, notamment sur la constitution, dimanche soir lors d'un dîner destiné à recueillir des souscriptions pour le parti libéral, à Montréal.

Tel est de moins l'avis des organisateurs mêmes de la réception.

Le dîner à \$50 le couvert, qui réunira environ 1.200 convives, est organisé par la section québécoise de la Fédération libérale du Canada.

qui pourraient être traduits dans des résolutions.

La remise du congrès à une autre date permettrait aux libéraux fédéraux de souffler un peu et de préciser leur pensée constitutionnelle. Elle leur permettrait surtout d'ajuster leurs positions en tenant compte des travaux réalisés au ministère de la justice par l'équipe que dirige M. Carl Goldenberg. Ils pourraient également prendre un peu de recul par rapport aux travaux de la conférence constitutionnelle interprovinciale qui doit avoir lieu à Toronto à la fin de novembre.

Enfin la remise à plus tard du congrès permettrait aux libéraux de tenir compte des délibérations des états généraux qui doivent avoir lieu au mois de novembre.

La démission éventuelle de M. Pearson de son poste à la tête du gouvernement, et la tenue hâtive d'un congrès de nomination avaient en quelque sorte forcé les libéraux à tenir leur congrès tôt pour élaborer des politiques dont ils voulaient que le parti et le nouveau chef tiennent compte.

Aujourd'hui, cette urgence paraît être dissipée et les libéraux ne sont que trop heureux d'avoir quelque répit avant de se mettre officiellement à leur tour la tête sur le billot de la discussion constitutionnelle.

Les radiologistes ne sont pas "tellement heureux"

QUEBEC (PC) — Les radiologistes ne sont pas tellement heureux des conditions d'entente, mais ils seront désormais considérés comme des médecins à part entière.

C'est le commentaire qu'a fait en substance, hier, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, au cours d'une brève conférence de presse sur le règlement du conflit qui opposait les radiologistes de la province au gouvernement québécois, conflit qui se poursuivait depuis plus de deux mois et demi.

M. Johnson, qui a présidé cette conférence d'information, quelques minutes avant que ne débute la session extraordinaire de la

législature hier après-midi, sans entrer dans les détails de l'entente intervenue plus tôt, a précisé toutefois qu'elle "prévoit pour les radiologistes le même statut que pour les autres médecins spécialisés".

Par ailleurs, les radiologistes, en vertu de l'accord, pourront dispenser dans leur cabinet leurs services aux assistants sociaux, a révélé le premier ministre.

Soulignant qu'il avait déjà, jeudi soir, l'assurance de la reprise du travail "avec ou sans contrat", le premier ministre s'est dit heureux que les radiologistes aient répondu à son appel et aient consenti à placer le bien commun au-dessus de leur intérêt particulier.

LE PENTAGONE

jeu, s'ils se contentent eux aussi de démontrer leur force, tout se passera bien. Mais si le moindre incident se produit, si une provocation a lieu d'un côté ou de l'autre, ce sera l'éméute. Les forces de l'ordre disposent en effet de mitrailleuses, de revolvers et de grenades lacrymogènes et de diverses bombes pulvérisant des produits chimiques, dont certains vaporisés sur la chaussée, la rendent si glissante que les manifestants s'écrouleront les uns sur les autres. D'autres, jetés à la figure, rendent aveugles et semi-léthargiques pour une quarantaine de minutes.

Ni les autorités ni les organisateurs de la manifestation ne veulent que cette manifestation pacifiste ne dégénère en mêlée brutale et sanglante. Mais les manifestants persistent toujours dans leur intention de tenter de bloquer le fonctionnement du Pentagone, ce qui constitue un acte d'insubordination civile qui sera immédiatement réprimé.

M. David Dellinger, porte-parole de la "mobilisation pour mettre fin à la guerre" qui organise la manifestation, a clairement signifié, pas plus tard que hier après-midi au cours d'une conférence de presse à Washington, que les manifestants seront calmes et éviteront la violence mais riposteront si on les matraque et répondront coup pour coup si on les maltraite.

M. David Dellinger a d'autre part fait remarquer, dans sa conférence de presse, qu'il faudrait tenir compte de l'atmosphère de cette manifestation destinée à montrer l'horreur ressentie par les Américains au vu de la poursuite de la guerre: mais qu'il ne faudrait pas compter les têtes. Le nombre de manifestants est moins important que l'esprit de la manifestation, a-t-il affirmé. M. Dellinger a enfin reconnu que le nombre de participants ne dépasserait peut-être pas 70.000. Il a déclaré que cela ne signifiait pas qu'il y ait eu des défections, mais qu'il n'existerait aucune attitude monolithique dans le mouvement pacifiste, que chacun manifesterait à sa guise et selon les techniques qu'il jugerait bon.

L'OPPOSITION

position de l'Union nationale avait reproché au gouvernement libéral de ne pas avoir accordé le droit de grève sans condition dans tout le secteur public, et d'avoir prévu l'insertion à l'article 99.

M. Lesage a aussi accusé l'Union nationale d'avoir toujours tenté de diminuer dans l'opinion publique le respect dû aux ordres de la cour. Le gouvernement n'a donc pas à s'étonner maintenant que les grévistes ne respectent pas les injonctions.

Après avoir enlevé au code du travail — à l'article 99 en particulier — toute son utilité, le gouvernement de l'Union nationale a négligé de remplacer ce qu'il avait détruit, d'accuser le chef libéral.

M. Lesage a alors réclamé que le gouvernement propose immédiatement l'adoption d'une politique salariale dans la fonction publique et qu'il crée immédiatement des commissions de prévention des conflits.

Le chef de l'opposition a alors déploré le retard du gouvernement à convoquer une session spéciale pour mettre fin à la grève de la CTM. Il a rappelé que les libéraux ont demandé au gouvernement d'intervenir dès les premiers jours du conflit et que lui-même avait réclamé la convocation d'une session spéciale dès le 30 septembre. Puis il a conclu à ce chapitre: "Je dis qu'une attitude aussi irresponsable, une politique aussi tatillonne ne s'était pas vue depuis longtemps au Québec."

NOUVELLE-GUINÉE
MASQUES
TOTEMS
ET FIGURES

GALERIE LIPPEL
ART PRIMITIF
1159 rue Mackay
842-6369

galerie Libre
MARCEL BELLERIVE
Jusqu'au
1er nov.
2100 C. RESCENT 288-6080

ROBICHAUD

tombait aux mains des conservateurs.

Dans Sunbury, où se trouve le camp militaire de Gagetown, les deux députés libéraux y possèdent des majorités d'environ 600 voix, grâce notamment au suffrage des soldats.

Les libéraux tentent d'arracher Queens, le comté voisin, où les habitants sont aux prises avec des charbonnages qui seront abandonnés dans deux ans, et dont le gouvernement libéral a retardé d'autant la fermeture. Les conservateurs exploitent la situation. Robichaud, lui, s'engage à profiter du délai pour recycler les travailleurs, et implanter de nouvelles industries dans ce comté appauvri. Les conservateurs tiennent solidement le comté voisin de Kings, anglophone à plus de 80 p. 100, comme Queens et St. John, tout à fait au sud, où les libéraux ont réussi à décrocher un siège sur trois au scrutin complémentaire de septembre 1966: une majorité fragile, 57 voix, et St. John a toujours regardé Robichaud d'un oeil soupçonneux. Aujourd'hui divisé en trois comtés, centre, est, et ouest, St. John élira sept députés à l'Assemblée.

Charlotte, anglophone, et libéral, mais la majorité de ses quatre députés est faible, de 200 à 350 voix chacun seulement.

Carlton, plus au nord, est solidement conservateur, il compte quatre députés dont le jeune Richard Hatfield, à qui les libéraux opposent un espoir prometteur, Robert McCain, le roi de la pomme de terre. Hatfield est toutefois assuré de la victoire.

Quant à Victoria, les conservateurs le tiennent par la peau des dents, 321 et 326 de majorité. Dans Albert, les deux conservateurs possèdent des majorités d'environ 1.200.

Sur cet échiquier s'entrechoient des intérêts religieux et raciaux, mais se joue surtout la partie décisive entre Louis Robichaud et K.C. Irving, le redoutable industriel à qui, coup sur coup, le gouvernement libéral a enlevé ses privilèges fiscaux, des concessions jadis accordées par les défunts conseils de comté, et les vastes domaines forestiers, en grande partie vierges, que lui avait consentis la Couronne elle-même. Depuis 1962, le gouvernement a attiré au Nouveau-Brunswick, une demi-douzaine de moulins de pâtes et papier. On disait la chose impossible.

Irving, tout récemment, a dû vendre des exploitations minières considérables dans le nord de la province, au profit de la compagnie Noranda, qui va les renflouer, obligeant l'industriel à s'en départir.

Dans une allocation télévisée, hier soir, Louis Robichaud a simplement fait allusion à "ceux qui ont fait venir M. Van Horne au Nouveau-Brunswick"; le nouveau chef de l'opposition se trouvait jusqu'à y a quelques mois sous le soleil de Californie.

Les électeurs, et les Acadiciens pas davantage, ne choisissent pas nécessairement entre Irving et Robichaud, mais tel les seront les conséquences du scrutin, à peu de choses près.

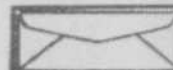


BERTHIAUME à Montréal, le 19 octobre 1967 est décédée Mlle Yvonne Berthiaume, institutrice à la retraite, fille de feu Oscar Berthiaume et de feu Antoinette Héroux, et sœur de Germaine, Simone (Mme Esdras Autotte) et Annette. Les funérailles auront lieu lundi le 23 courant. Le convoi funéraire partira du Salon J.S. Vallée Ltée no 2548 rue Beaubien est à 8 heures 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Foyer où le service sera célébré 9.00. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUIN à Montréal, le 20 octobre 1967 à l'âge de 61 ans, est décédé, M. Eugène Paquin, époux de Alberta Plouffe, demeurant au 4762 rue Brebeuf. Les funérailles auront lieu lundi le 23 courant. Le convoi funéraire partira de Jos Lussier & Fils No 4733 rue Papineau à 8 heures 15, pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kosska où le service sera célébré à 8.30. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PHANEUF à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 19 octobre 1967 à l'âge de 75 ans, est décédé, Me J. Emery Phaneuf c.r. membre du Barreau époux de Simone Larouche, fils de feu J.E. Phaneuf ex-député de Bagot et de Georgiana Houle. Les funérailles auront lieu lundi le 23 courant. Le convoi funéraire partira de J.R. Deslauriers Ltée No 5650 chemin Côte des Neiges pour se rendre à l'église Ste-Catherine de Sienna où le service sera célébré à 9.00 Et de là au cimetière de St-Hughes Côté Bagot lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROFESSEUR D'EXPÉRIENCE
aimerait enseigner
latin oral
français oral
anglais oral
à Montréal
ou les environs
351-7112



lettres au DEVOIR

Contre le projet du maire Drapeau

Je doute que le Bureau des expositions internationales accède à la demande du maire de Montréal. S'il avait fallu, en effet, que toutes les villes où se sont tenues des expositions universelles dans le passé se soient vues accorder ce privilège, toutes les grandes villes du monde, ou à peu près, auraient maintenant leur exposition permanente et les expositions à venir per-

draient de ce fait beaucoup de leur attrait.

Mais là n'est pas, cependant, le but principal de ma lettre. Si je vous écris, c'est que je crains que M. Drapeau ne commence à avoir les yeux plus grands que la panse: du Québec. C'est vrai que, si l'Expo n'a pas fait ses frais — on s'y attendait d'ailleurs — elle a contribué grandement à faire connaître le Qué-

bec à l'étranger et, ne serait-ce que pour cette raison, on aura bien fait de l'organiser. Mais certains prétendent qu'à cause de l'Expo, les autres régions du Québec ont dû être un peu négligées au cours des cinq dernières années. Je ne saurais dire jusqu'à quel point la chose est véritable mais il me semble qu'il ne serait que juste et raisonnable qu'avant de s'embarquer dans un projet qui pourrait coûter encore des millions au Québec et, par conséquent, à tous les citoyens du Québec, on devrait songer un peu à ces autres régions du Québec à qui l'Expo a aussi fait honneur mais à qui, il

faut bien le dire, elle n'a pas autant profité.

R. HUDON
Québec, 10 octobre 1967

La haute finance

(...) Maintenant que notre peuple veut reprendre en main ses destinées, et qu'il veut se libérer de ses chaînes, vous pensez aujourd'hui à nous sauver. Cela ne prend plus, Monsieur Kierans. Je crois que ce sont plutôt vos millions que vous voulez protéger, bien plus que le petit Canadien français dont vous vous foutez comme de l'an quarante.

PIERRE-CLAUDE CIMON
Québec, 5 octobre 1967

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

DIRECTEUR DES FINANCES

Demande pour hôpital psychiatrique situé à 100 milles de Montréal. Le candidat devra être licencié en commerce ou l'équivalent et posséder au moins 5 années d'expérience, de préférence en administration hospitalière.

Le salaire et les conditions de travail seront discutés lors de l'entrevue.

Faire parvenir curriculum vitae à :

Directeur du personnel,
Hôpital des Laurentides,
L'Annonciation, Cte Labelle, P.Q.

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Important contracteur général de la Province recherche Ingénieur Mécanicien, environ 35 ans, pour gérer sa division Machinerie.

Le titulaire devra bénéficier d'une expérience d'au moins 2 à 3 ans dans une fonction similaire, et présenter de sérieuses références.

Soumettre curriculum vitae et échelle de salaire demandé.

CASE 688 Le Devoir

PROFESSEURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE

demandés

La Régionale Lanaudière a un besoin immédiat de 2 professeurs d'Éducation Physique pour le cours secondaire.

Toute demande sera adressée à :

DIRECTEUR DU PERSONNEL

333, rue Tellier
Joliette, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MAISONNEUVE requiert les services de

PROFESSEURS MASCULINS ou FÉMININS

- Biologie, littérature anglaise
pour enseigner au Secondaire V.

Toute demande d'information ou d'emploi doit être adressée au :

Directeur du Personnel
3620, boulevard Lévesque
Chomedey
Ville de Laval
Tél.: 688-3781 - Ext. 26 ou 28

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE SALABERRY

requiert les services
D'UN DIRECTEUR OU D'UNE DIRECTRICE
DE L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE

pour les écoles situées à l'extérieur de Salaberry-de-Valleyfield
(territoire de la Régionale Salaberry)

Qualifications minimales :

17 ans de scolarité
5 ans d'expérience dans l'enseignement

Entrée en fonction :

le 2 janvier 1968

Faire parvenir son curriculum vitae, d'ici le 10 novembre à :

M. Maurice Marleau,
Directeur général des Écoles,
87, rue Ste-Cécile,
Salaberry-de-Valleyfield.

CHIMISTE

Monnaie royale du Canada
Ottawa
Traitement jusqu'à \$8,500

On demande un diplômé d'université en chimie possédant quelque expérience pertinente des essais métallurgiques pour remplir les fonctions suivantes:

- Faire des tests, des analyses et des essais sur les métaux précieux.
- Préparer et normaliser des plaques témoins d'or et d'argent.
- Faire des enquêtes métallurgiques rattachées au contrôle de la qualité.

Faites parvenir immédiatement votre formule d'inscription à :

Cadres des sciences bio-physiques
Commission de la Fonction publique du Canada
Ottawa 4.

Veuillez mentionner le numéro de concours 67-150N.

EXPOSITION

ARTISTES EUROPEEN ET CANADIEN

Peintures et Sculptures

WADDINGTON GALLERIES

1456 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

Au nom de la ville de Montréal

Le maire Jean Drapeau a déjà accepté 41 pavillons

"La ville de Montréal continuera de montrer au monde ce que les hommes peuvent faire lorsqu'ils travaillent ensemble", a dit le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, en acceptant au nom de sa ville le pavillon de l'Inde.

Quarante et un pavillons ont été donnés à la ville de Montréal jusqu'à présent.



La dernière journée nationale à l'Expo 67 fut celle de la République démocratique du Congo. Notre cliché représente d'authentiques Congolais prêtant une oreille attentive aux paroles du ministre des affaires étrangères de leur pays, M. Umba di Lutete.

C'est le ministre du Commerce de l'Inde, M. Dinesh Singh, qui a remis le pavillon de son pays au premier magistrat de la métropole du Canada, "en hommage spécial à la population de Montréal".

M. Singh a remis symboliquement au maire Drapeau une maquette du pavillon de l'Inde dans un coffret de verre.

C'est la fin

Hier matin, le commissaire général de l'Expo 67, M. Pierre Dupuy, s'est senti soudainement rempli de tristesse en souhaitant la bienvenue sur la Terre des Hommes au représentant de la République démocratique du Congo. Il s'agissait de la dernière visite d'Etat à l'Expo 67, de la dernière

journée nationale Place des Nations. Dans une semaine, ce sera la clôture du grand événement.

M. Dupuy, qui s'était fait le parrain de la participation des pays africains à l'Expo 67, a signalé que "l'Afrique ouvre un nouveau chapitre dans ses relations avec le reste du monde".

67. Les sculptures prendront le chemin de 13 pays différents et seront retournées à leurs 42 prêteurs.

Les derniers visiteurs

Les prévisions, en ce qui concerne le nombre de visiteurs à l'Expo au cours de la semaine prochaine — qui sera la dernière — sont les suivantes:

Lundi, 205.000; mardi, 235.000; mercredi, 235.000; jeudi, 222.000; vendredi, 235.000; samedi, 391.000.

Passeports à rabais

Dès aujourd'hui, on pourra se procurer un passeport de la Terre des Hommes pour une chanson. A chaque entrée de l'Expo, il sera possible d'acheter, pour la modique somme d'un dollar, un passeport estampillé comme suit: "Souvenir seulement... Non valide pour admission".

Lorsqu'on aura épuisé la réserve des passeports de saison, ceux d'une semaine seront mis sur le marché.

Service de dépannage

L'affluence prévue pour aujourd'hui est de 361.000 visiteurs. Quelque 346.000 visiteurs sont attendus demain.

Pour dépanner le public qui désire se rendre à l'Expo 67, le Canadien National met des trains spéciaux en service quotidiennement de la gare Centrale à la rue Bridge (entrée de l'Expo). Il y a des départs à toutes les demi-heures, de 9 heures à 23h59.

De plus, pour dépanner les gens de Montréal-Nord et des environs durant la fin de semaine, la Canadien National mettra en vigueur l'horaire suivant, aujourd'hui et demain:

Départ de Montréal-Nord: 8h45, 18h25 et 0h10.

Départ de la gare Centrale: 7h45, 17h32 et 23h15.

Si les employés de la Commission de transport de Montréal retournent au travail, ces services seront discontinués.

Circulation restreinte

Les automobilistes se rendant à l'Expo doivent se rappeler que désormais l'accès à la Place d'accueil leur est extrêmement limité, par mesure de sécurité.

Désormais, les automobilistes devront laisser descendre leurs passagers près de l'Autostade et soit poursuivre leur route vers l'autoparc Victoria, soit retourner à Montréal par la voie Bonaventure qui va vers l'ouest et vers le nord.

Les automobilistes qui viendront du sud et de l'ouest par la voie Bonaventure, après avoir déposé leurs passagers à l'autoparc Victoria, ne pourront plus s'arrêter à la Place d'accueil mais devront continuer vers le centre de la ville.

Les seuls véhicules autorisés à effectuer les virages à gauche comme auparavant, sont les suivants: les taxis, les voitures de la sécurité, les voitures porteuses d'un permis d'urgence, les véhicules transportant des personnes handicapées, les voitures porteuses d'un permis de stationnement valide pour le pavillon de l'administration et de la presse, les véhicules porteurs d'un permis de stationnement ou livraison à l'habitat 67, les voitures transportant des personnes de marque et les voitures de représentants des organes d'information, portant évidemment un permis en conséquence.

André Gagnon aux instituteurs anglo-catholiques:

Préparez les enfants à vivre dans une société française

Les instituteurs anglo-catholiques du Québec ont le devoir de préparer les enfants qui leur sont confiés à appartenir à une société qui est fondamentalement française, a déclaré hier le président de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

M. André Gagnon, qui parlait à l'ouverture du congrès annuel de la Provincial Association of Catholic Teachers à Montréal, a prédit à ses auditeurs que le débat constitutionnel en cours aura des répercussions sur l'organisation du système scolaire.

"Comme administrateurs scolaires, nous pouvons vous assurer de notre intention de



Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, arrive au pavillon de l'Inde pour la cérémonie de la remise de ce pavillon à la ville de Montréal. Deux hôtes indiennes, Aga Huma et Natasha Singh, l'accueillent et le marquent au front du signe rose de la bienvenue. A droite de Natasha, on peut voir, sur un piédestal, la maquette du pavillon de l'Inde. (photo PC)

préserver tous les droits dont la minorité catholique anglophone bénéficie depuis déjà tant d'années. Mais il vous appartient de définir clairement le rôle que vous voulez jouer dans la société future du Québec", a dit le président, qui s'exprimait en anglais.

"L'attitude que vous adopterez au cours des toutes prochaines années en tant que Québécois de langue anglaise déterminera largement le monde dans lequel vivront les enfants que vous éduquez aujourd'hui. Par une action positive, vous pouvez influencer le nationalisme canadien-français (...).

"Actuellement, comme instituteurs à un système scolaire où la majorité est française, vous avez un rôle très important à jouer pour aider à réaliser une communauté de pensée dans notre population. Le français sera toujours la langue de la majorité dans la province, et il est probable que très bientôt le français sera la langue de travail, non seulement dans les petites entreprises, mais dans la grande entreprise.

"Les autorités provinciales, en tout cas, travaillent à réaliser cet objectif, et le grand public est suffisamment sensibilisé au problème pour que les plans en ce sens ne demeurent pas sur les tables à dessin."

M. Gagnon a reconnu les "grands efforts" accomplis dans les écoles anglaises pour améliorer l'enseignement du français.

"Mais, a-t-il commenté, bientôt la seule connaissance de la langue (française) ne sera plus suffisante. Il sera nécessaire d'avoir une bonne connaissance de la culture de l'autre, de manière à le com-

prendre et à vivre en harmonie avec lui".

"Le fait que la majorité des immigrants catholiques s'inscrivent dans les écoles anglaises plutôt que françaises, à Montréal du moins, sinon ailleurs dans la province, vous donne à cet égard une très lourde responsabilité. L'image qu'ils ont reçue du Canada avant de quitter leur pays d'origine, ajoutée aux facteurs économiques, explique pourquoi ils choisissent l'école anglaise; mais vous pouvez, aussi bien moi, sentir un durcissement dans les sentiments d'une large portion des Canadiens français qui demandent au gouvernement d'intervenir pour obliger les Néo-Canadiens à apprendre la langue de la majorité.

"Parce que nous, à la Commission des écoles catholiques de Montréal, nous appliquons une politique de justice, une politique qui respecte le droit pour les parents de choisir la sorte d'éducation qu'ils veulent pour leurs enfants, une partie de la population nous accuse d'angliciser les immigrants.

"Nous sommes habitués aux critiques et aux récriminations, et nous n'avons nulle-

Soyez dans le vent, buvez le scotch

ST LEGER

Importé d'Ecosse

Distributeur: Importations Durand - 842-5471

La Fédération des SSJB n'a fait qu'éliminer le fédéralisme coopératif

Le projet de manifeste à savoir indépendantiste adopté en fin de semaine dernière par le conseil général de la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec n'implique nullement une prise de position définitive de la fédération elle-même.

Cette prise de position ne pourra être élaborée que par l'assemblée générale des membres — ou congrès annuel — probablement lors du congrès du mois de mai 1968.

Entre-temps, le projet a été soumis pour étude aux sociétés diocésaines ou régionales, qui peuvent y apporter les modifications qu'elles souhaitent sous la forme de résolutions qui seront considérées aux assises plénières de la fédération.

Telles sont les précisions qu'a apportées hier le président général de la fédération, M. Georges-E. Malenfant, au

cours d'une conférence de presse portant sur les prochains cours de formation nationale des SSJB.

Bien que le projet ait reçu l'approbation du conseil exécutif, puis de la majorité des membres du conseil général, il ne peut être considéré comme reflétant la politique de la fédération tant que l'assemblée générale ne l'aura pas agréé, a encore dit le président général. Tout ce qui est éliminé, a-t-il ajouté, c'est le statu quo ou le fédéralisme coopératif. Quant aux autres options, la porte est encore ouverte. M. Malenfant a même laissé entendre que, dans l'esprit des dirigeants, l'option indépendantiste demeurait le recours ultime, au cas où une "priorité essentielle" du Québec serait rejetée par le partenaire anglophone.

Au surplus, le projet de manifeste déjà publié (rejet de l'AANB et nécessité d'une nouvelle constitution québécoise définie par une constitution ou par voie de référendum) sera complété sous peu par un second manifeste précisant les idées constitutionnelles des dirigeants de la SSJB du Québec.

Ville et planification

La ville, pôle de développement du Québec moderne, tel est, d'autre part, le thème de la treizième session des cours de formation nationale qui auront lieu en fin de semaine prochaine, à Québec. Ce thème découle du programme triennal d'étude et d'action adopté lors du dernier congrès général de la fédération.

Selon les dirigeants du mouvement, la planification est un outil économique et social pouvant permettre au Québec de prendre en main son avenir collectif et d'ordonner son développement avec intelligence et efficacité, plutôt que de subir, comme par le passé, un développement anarchique sous la poussée des seuls intérêts particuliers ou de groupes d'intérêts privés. La planification implique donc que l'Etat québécois devienne un acteur et non plus un simple spectateur, qu'il refuse de se laisser contraindre uniquement par les circonstances; au contraire, il doit devenir un moteur dans l'organisation de la société québécoise, mettant au service d'objectifs communautaires les puissants moyens de l'Etat moderne.

En abordant cette étude, la SSJB veut agir comme promoteur d'une réflexion systématique sur le type de société qu'il faudrait instaurer au Québec. Comme première étape, elle se penche sur la ville en tant que pôle de développement.

Au nombre des conférenciers invités aux cours de formation, citons MM. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, Laurent Laplante, directeur du quotidien "L'Action", Guy Bourassa, directeur du département des sciences politiques de l'université de Montréal, Yvon Tremblay, secrétaire du Conseil d'orientation économique du Québec.

Défection chez les libéraux

Un autre dirigeant a quitté le parti libéral du Québec. Il s'agit de M. Hubert Desbiens, de Chicoutimi-Nord. Il a annoncé qu'il venait de démissionner de la présidence de l'Association libérale de Dubuc.

ROBERT CHARROUX

HISTOIRE INCONNUE DES HOMMES DEPUIS CENT MILLE ANS

\$4.50

LE LIVRE DES SECRETS TRAHIS

\$3.75

LE LIVRE DES MAÎTRES DU MONDE

\$3.75

LIBRAIRIE TRANQUILLE

67, Ste-Catherine ouest 844-6571

La police abat un homme armé d'une mitraillette

Un homme âgé de 30 ans a été abattu par la police dans un café du centre de la ville, tôt hier matin, et un autre a été atteint d'une balle à la jambe gauche avant de tenir en respect des douzaines de policiers avec une mitraillette, pendant près d'une heure.

La victime de la fusillade, qu'avait précédée une querelle entre deux hommes et le gérant du café Country Palace, est Richard Murdoch. Son compagnon blessé, Merville Brian, âgé de 22 ans, a tiré une décharge de mitraillette sur les policiers après s'être réfugié au deuxième étage d'un immeuble voisin du café.

Apparemment, les deux clients insistent pour avoir des drinks gratuits lorsque le gérant a finalement décidé de les faire expulser, non sans qu'ils le préviennent qu'ils reviendraient pour l'abattre. Le gérant a aussitôt alerté la police.

Peu après 2 heures ce matin, les deux mêmes individus se sont de nouveau présentés au Country Palace Café où quel'un les a montrés du doigt aux limiers qui les attendaient de pied ferme. Les détectives ont alors ordonné aux clients "de se jeter par terre".

Le constable Michel Brosseau cria aux deux hommes qui approchaient: "Arrêtez. Ne bougez pas ou je tire". Il affirme avoir remarqué que l'un des hommes mit la main sous son manteau, et l'extrémité d'une mitraillette apparut. "Je n'ai pas eu le temps de discuter avec eux. J'ai tiré sur eux trois ou quatre fois."

Murdoch s'affaissa sur le sol, en laissant tomber une mitraillette M-1 du genre employé dans l'armée américaine.

L'autre homme, blessé à la jambe, a couru à l'extérieur et a grimpé d'appartement voisin.

La police a déclaré que lui aussi était armé d'une mitraillette du même genre.

En haut de l'escalier, il s'est assis sur le palier du deuxième étage et a commencé à tirer sur les gens qui ouvraient leurs portes d'appartement par curiosité. Personne n'a toutefois été atteint.

L'homme, traqué, ne s'est rendu qu'à bout de munitions. Bien que blessé, son état n'est pas considéré comme grave.

Par contre, une femme a été blessée grièvement en se heurtant la tête contre la porte du camion blindé qui la transportait au quartier-général pour fins d'interrogatoire.

L'enquête sur l'enseignement des arts au Québec

QUEBEC — La commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec tiendra une audience publique aujourd'hui en l'auditorium de l'école normale Laval, à Québec.

Depuis sa formation à la fin de mars 1966, la commission a examiné l'enseignement des arts à tous les niveaux scolaires, en plus de recevoir une centaine de mémoires. Ce sont ces mémoires qu'elle étudiera maintenant en séances publiques auxquelles le public est invité.

A compter de 10 heures, donc, la commission présidée par le professeur Marcel Giroux recevra successivement les élèves de l'école des beaux-arts de Québec, l'association des élèves du conservatoire de musique de Québec, l'association des professeurs de l'école des beaux-arts de Québec, M. Pierre Mayrand, et le collège Notre-Dame de l'Assomption (arts plastiques) de Nicolet.

Jumelage de l'Assomption et Saint-Paul

L'ASSOMPTION — Demain à 16 heures aura lieu la cérémonie officielle de jumelage entre la ville de l'Assomption et celle de Saint-Paul, un important centre canadien-français de l'Alberta.

Les maires Jean Perreault et Jules Van Brabant, de Saint-Paul, échangeront les documents consacrant la "parenté" de leurs villes.

Saint-Paul a été fondé par un Oblat, le P. Lacombe; la ville compte une population à 45 pour cent d'origine canadienne-française, à 35 pour cent d'origine britannique et à 20 pour cent d'origine ukrainienne.

L'Assomption célèbre cette année le 250^e anniversaire de sa fondation.

La grève de l'alimentation à Québec

Manifestation chez un marchand: gréviste blessé d'un coup de feu

QUEBEC (PC) — Un gréviste a été blessé d'un coup de feu à Québec, alors que la grève des employés de l'alimentation au détail en était à sa deuxième journée dans la région de Québec.

Un groupe de grévistes, membres de l'Association nationale des employés de l'alimentation au détail CSN, s'est présenté à l'épicerie Matte et Ménard, pour saccager l'établissement.

Les manifestants s'en sont pris au propriétaire de l'épicerie, M. Ménard, ainsi qu'à sa fille, qui a été blessée à un poignet.

C'est alors que M. Ménard s'empare de son revolver, de calibre .32 et tira dans le groupe, atteignant un des grévistes à la cuisse droite.

La police a identifié le blessé comme étant Claude Bourret, 30 ans de Québec.

Il repose dans un état satisfaisant à l'hôpital.

Aucune accusation n'a été portée contre qui que ce soit dans cette affaire pour le moment.

La police a arrêté deux personnes, l'une pour avoir fait éclater une bombe puante dans une épicerie et l'autre pour avoir lancé des oeufs dans la vitrine d'un magasin.

La première journée de la grève des quelque 2.000 employés de l'alimentation au détail de la région de Québec s'était déroulée sans incident grave. Les grévistes, membres de l'Association nationale des employés de l'alimentation au détail CSN ont cependant utilisé un moyen original pour forcer à fermer leurs portes les magasins d'alimentation qui étaient demeurés ouverts.

Les syndiqués se rendaient

en groupe dans les établissements demeurés ouverts, spécialement dans les supermarchés où les employés ne sont pas membres du syndicat, et parcouraient les allées, empaquetant à pleine capacité les voitures mises à la disposition de la clientèle.

Une fois parvenus à la caisse, ces présumés clients déclaraient n'avoir pas d'argent; pour payer et sortaient, laissant la leur voiturette pleine de marchandises.

Les grévistes réclament en particulier la semaine de 40 heures, la fermeture des établissements d'alimentation le samedi toute la journée et des échelles de salaires plus élevées.

La grève, qui a éclaté jeudi matin, fut approuvée dans une proportion de 93 pour cent lors d'une assemblée tenue mercredi.

Sièges vacants aux états généraux

M. Rosaire Morin, président de la commission technique des états généraux, a fait savoir que 2.777 délégués et observateurs sont actuellement inscrits aux assises nationales des 23, 24, 25 et 26 novembre.

1.575 délégués ont été élus le 16 avril dernier par 8,920 associations du Québec. 425 délégués proviennent des neuf autres provinces. 417 délégués ont été désignés par les associations et institutions du Québec. 360 observateurs ont été mandatés à être admis, et 102 sièges demeurent vacants pour des délégués d'associations et des observateurs.

M. Morin souligne que cette assemblée de la nation se situe au-delà des partis politiques, mais qu'elle est constituée des Canadiens français qui votent l'Union nationale libérale, R.N., R.N., P.S.Q., parti libéral fédéral, parti conservateur, N.P.D., Crédit Social et Ralliement des Démocrates. Les états généraux se composent de partisans du séparatisme, de l'indépendance, du souverainisme, des états associés, du statut particulier, du fédéralisme adapté, du fédéralisme coopératif et du statu quo. Les états généraux sont en fait "noyautés" par tout le monde, a-t-il dit.

Il ajoute:

"Cette diversité provoquera des réactions émotives et sentimentales et des conflits d'intérêt qui ne peuvent pas, et qui ne pourront pas passer sous silence. Même parmi les membres de la Commission générale, la plus grande diversité d'opinions est représentée. Aussi, une discussion animée mais sereine existe continuellement dans les délibérations. Comment pourrait-il en être autrement? Aussi, ne faudrait-il pas se surprendre de quelques éclatements, de quelques débats précipités et de quelques accusations.

Évitez les dégâts causés par la pluie

Faites installer les

GOUITTIÈRES "PRIMEAU"

Galvanisé • Cuivre • Aluminium

Estimation gratuite

• MONTREAL 322-4160

• QUEBEC 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

Pour VENDRE "PROPRIÉTÉ" ou ACHETER

GOULET (IMMEUBLES) (REALTIES INC.)

3130 est, rue SHERBROOKE — Tél.: 526-6655

EDITORIAL

La primauté du bien commun

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous ignorons le sort que le Parlement québécois fera au projet de loi relatif à la grève de la CTM. A la première lecture, un élément nous répugne profondément et nous inquiète dans le texte: c'est la gravité insoutenable des sanctions prévues contre les travailleurs, les dirigeants syndicaux et les syndicats eux-mêmes en cas de désobéissance. Nous croyions hier, et nous continuons de croire, qu'un ordre formel du Parlement serait suffisant pour ramener les grévistes au travail. Il nous répugne de penser qu'on veuille les obliger à rentrer sous l'empire de la crainte plutôt que la seule foi d'un ordre solennel des représentants du peuple. Agir de la sorte à l'endroit d'un groupe de syndiqués, c'est oublier trop facilement le rôle considérable que le syndicalisme a joué dans le maintien et l'assainissement du parlementarisme au sein de la plupart des démocraties occidentales.

Dans les circonstances actuelles, le gouvernement avait un net avantage sur la CSN: il incarnait, aux yeux de tous, la primauté inviolable du bien commun. Il risque de compromettre cet avantage en accablant, par le caractère excessif des sanctions proposées, le préjugé voulant que les nantis cherchent à se servir du conflit de la CSN pour infliger un coup mortel au syndicalisme.

Il y aurait lieu d'adoucir sensiblement les sanctions projetées. Il serait souhaitable, notamment, qu'on fasse disparaître du bill la clause relative à la possibilité d'une annulation du certificat syndical.

En supposant que le gouvernement veuille céder du terrain sur cette question des sanctions, — même en supposant à la rigueur qu'il ne veuille rien concéder —, une grave question se posera lundi ou mardi aux syndicats engagés dans la grève de la CTM. Accepteront-ils, oui ou non, de rentrer au travail? Prendront-ils le risque très grave de désobéir au Parlement?

Trois raisons pourraient justifier à la dernière limite une attitude négative des syndicats. Il faudrait, pour qu'ils soient justifiés de désobéir, ou que le Parlement lui-même fût une assemblée illégitime, ou que la décision du Parlement fût manifestement contraire non seulement à la justice particulière mais au bien général. Il faudrait de plus qu'existe, dans l'opinion publique, un ac-

cord suffisamment général pour légitimer dans l'absurde le jugement et la décision des syndicats.

Or, de toute évidence, aucune de ces conditions ne serait réalisée dans le cas présent. On peut certes s'irriter de certaines injustices qui vicient encore notre système électoral et notre mode de représentation parlementaire: il faudrait toutefois être cinglé pour voir dans ces injustices un scandale qu'il serait impossible de corriger par des voies démocratiques. On peut de même — on doit même — s'ériger contre le caractère excessif des dispositions punitives de la loi Johnson: cela n'autorise pas à conclure que les articles principaux du projet de loi, que les effets premiers du bill, soient contraires à l'intérêt public.

Nous sommes ici en présence d'un conflit entre deux droits: le droit d'un groupe limité de citoyens à recevoir un traitement proportionné à celui qui est accordé dans des circonstances semblables aux autres citoyens, et le droit de l'ensemble des citoyens à jouir sans délai d'un service de transport en commun pour lequel ils paient très cher. Passé une certaine limite, laquelle a été atteinte de fait il y a au moins deux semaines, il n'y a plus à regimber, il faut opter pour la primauté du bien commun. Quant à l'injustice particulière reliée au caractère excessif des sanctions, elle serait, de toute manière, inopérante, dans le cas où les syndiqués se soumettraient à la loi. Il y aurait ensuite moyen, par les voies démocratiques régulières, de combattre avec succès pour l'effacement avant longtemps des statuts du Québec.

Nul n'est tenu de partager l'avis que nous venons d'exprimer. Il existe, en démocratie, un autre élément qui permet de trancher pareils litiges d'interprétation. Ce tribunal de dernière instance, ce n'est, dans les cas très graves, ni le Parlement, ni l'appareil de la justice. C'est l'opinion publique, c'est le peuple lui-même. Les institutions les plus hautes peuvent errer. Elles peuvent se laisser corrompre. Elles peuvent verser, parfois pour les motifs les plus nobles, dans la tyrannie. Dans pareils cas, on peut, on doit, à la rigueur, les contester, voire les combattre. Mais il y a, à cela, une condition essentielle. Il faut raisonnablement compter qu'on lutte avec l'appui de l'opinion, qu'on mène en somme la lutte du public et du peuple, non la sienne propre.

Or, ici encore, les syndicats nageraient dans l'absurde en se rebellant. La grève des employés d'autobus fut, dès le départ, souverainement impopulaire auprès du public. Elle est devenue, après un mois de privations exaspérantes, un véritable fléau, une source de colère grandissante dans l'opinion. Cette colère, nous l'avons déjà dit, n'est pas dirigée uniquement contre les syndicats, mais il faudrait vivre dans les nuages pour ne pas constater qu'elle vise d'abord et principalement ceux-ci. L'injustice particulière qu'ils risquent de subir au chapitre des sanctions ne suffirait pas, nous en sommes certains, à provoquer un changement radical dans l'opinion publique.

Les syndicats qui voudraient braver toutes ces conditions adverses se feraient inévitablement écraser et répudier par l'opinion. En refusant de rentrer au travail, les syndiqués prouveraient, aux yeux de milliers de citoyens, que le gouvernement fut justifié de prévoir les sanctions sévères que nous dénonçons. Ils feraient le jeu de ceux qui veulent profiter des événements récents pour leur enlever, ou du moins, pour diminuer gravement, des libertés auxquelles ils ont droit. En rentrant au travail, ils prouveront au contraire que les sanctions prévues par le gouvernement étaient excessives, voire inutiles.

La primauté du bien commun, devant laquelle tous, dirigeants, employeurs, employés, citoyens, sont appelés à s'incliner, doit seule servir de norme à ceux qui devront au cours des prochaines heures, prendre des décisions extrêmement graves.

Cette primauté exige, sans l'ombre d'un doute, que les syndiqués en grève reprennent le travail. Elle exige non moins impérieusement que le Parlement québécois, après avoir il n'y a pas si longtemps reconnu aux travailleurs en grève un droit clairement défini, ne leur enlève momentanément ce droit qu'en les traitant comme des citoyens dignes de respect et non comme des criminels.

La partie qui prévaudra auprès de l'opinion responsable sera celle qui aura su engager la lutte au niveau de la morale la plus haute, non à celui des rapports brutaux de force.

Claude RYAN

Lettre de New-York

Washington est de plus en plus isolé dans le monde et Johnson ...de plus en plus isolé aux E.-U.

par Louis Winitzer

New York — Rien n'exprime mieux le désarroi politique du pays que l'opposition à laquelle se heurte la surtaxe de 10% sur l'impôt sur le revenu demandée par le président Johnson. C'est — fait sans précédent — un député démocrate, Wilbur Mills, chef pratiquement inamovible de la commission des voies et des moyens, qui ose, en temps de guerre et à la veille des élections, mettre au défi son président et violer la discipline du parti: "il n'y aura pas de surtaxe" a-t-il déclaré, tout en suggérant que s'il voulait éviter l'inflation, Johnson pouvait diminuer de 5 milliards de dollars les dépenses de son gouvernement. Jamais encore le divorce entre l'exécutif et le législatif n'avait été aussi complet. Le fameux "consentement universel" cher à Johnson s'est définitivement envolé. A droite, les républicains, qui n'ont aucune raison d'aider Johnson à équilibrer son budget et qui se souviennent avec amertume des accusations que les démocrates avaient autrefois lancées contre Eisenhower et son déficit de 12 milliards, pensent avoir trouvé un excellent cheval de campagne électorale: que le gouvernement fasse des économies. A gauche, les démocrates libéraux qui en veulent à Johnson dont l'impopularité croissante se répercute sur le parti démocrate et risque de leur coûter leur réélection l'année prochaine, demandent au contraire moins de guerre et plus de dépenses pour le secteur social. Ils exigent, par ailleurs, une réforme du système des impôts qui aboutirait à prélever un pourcentage plus élevé des frais de la guerre dans les caisses des possédants. Plutôt que d'imposer une surtaxe aux millions de travailleurs, le président — disent-ils — pourrait prendre l'argent là où il se trouve et mettre fin, par exemple, à la fameuse remise de 27% sur les impôts accordée aux producteurs de pétrole texans, à qui la guerre vietnamienne rapporte des sommes prodigieuses sans qu'ils aient à payer leur part de son prix.

La "fronde" gagne le pays

On voit mal le président Johnson — texan dont toute la carrière politique s'est déroulée à l'ombre de cette remise des 27% — s'attaquer à cette "vache sacrée". Par ailleurs, étant donné les émeutes raciales de l'été dernier et le dénuement des divers programmes sociaux, il ne peut pas plus grignoter 5 milliards aux pauvres qu'il n'est disposé à les demander aux riches. M. Mills, qui a une réputation d'efficacité à toute épreuve et qui sait, quant il le veut, faire passer n'importe quel projet de loi, reste sourd aux séductions aussi bien qu'aux menaces dont il est, depuis quelques semaines, l'objet de la part du président, auquel il veut d'abord infliger une leçon. Il est, en effet, que le gouvernement tend à devenir tentaculaire et tout-puissant. En refusant la surtaxe, M. Mills veut avant tout obliger le gouvernement à refréner ses initiatives, à cesser de se transformer en Moloch. Le gouvernement, selon lui, n'a pas à fournir du lait aux enfants pauvres ni à payer le loyer des mères en chômage. Il peut exercer des compressions budgétaires au lieu de s'adresser, le chapeau à la main, aux payeurs d'impôts. Un dollar économisé, dit-il, a plus de pouvoir anti-inflationnaire qu'un dollar de plus obtenu du contribuable et dépensé.

P.S.

Le président Johnson a depuis toujours, sinon la réputation d'un homme d'Etat à la vision élevée, du moins, celle de savoir "manipuler" les congressmen. Cette fois, son fameux "traitement" s'est avéré inefficace parce qu'il ne s'agit pas simplement de quelques récalcitrants à persuader mais d'une bonne soixantaine de voix qui lui font défaut à la chambre. Si M. Mills, par ailleurs, se montre aussi sûr de lui et aussi indifférent aux explosions de colère du président, c'est qu'il est soutenu, au sein de sa commission des voies et des moyens, par 15 voix contre 5 et qu'il connaît par ailleurs parfaitement l'humeur politique du pays. Aux récents sondages d'opinion, trois Américains sur 4 ont marqué leur opposition à la surtaxe de 10% sur les impôts et 33% des Américains seulement approuvaient la politique vietnamienne de Johnson.

Prélude à la défaite électorale

Les pertes américaines au Vietnam ont dépassé le chiffre de 100.000 et le coût de la guerre atteint les 30 milliards par an, sans qu'il y ait le moindre espoir de victoire.

Jamais les Etats-Unis n'ont été aussi isolés dans le monde; aucune nation démocratique ne les soutient véritablement. Les Américains n'hésitent pourtant pas à sacrifier leurs vies et leurs biens lorsqu'on fait appel à leur idéalisme et à leur patriotisme. Il faut croire que malgré toutes les déclarations du président et de ses ministres, les Américains ne se sentent pas concernés par la "sale guerre" au Vietnam. Aux nombreuses demandes d'arrêt des bombardements du Nord-Vietnam et de négociations, faites par des citoyens illustres de tous les partis (le général Gavin, le général Ridgway, les sénateurs Morton, Fulbright, Kennedy, le gouverneur Romney, le Maire Percy etc) se sont ajou-

tés, cette semaine, la revue Life, dont le cœur n'est pourtant pas à gauche, et M. Sorensen, qui fut l'alter-ego du président Kennedy et qui dans un éditorial du "Saturday Review" fait appel à la raison des dirigeants du pays pour empêcher le glissement vers la troisième guerre mondiale.

L'ennui, pour Johnson, c'est que ceux qui, à la Chambre, lui refusent la surtaxe, sont ceux qui approuvent sa conduite de la guerre et que, par contre, ceux qui lui accorderaient la surtaxe le feraient à condition qu'il mette un terme aux hostilités. On voit mal comment le président pourra rompre ce cercle vicieux, prélu à la déroute électorale qui l'attend dans douze mois.

lettres

UGEQ ou leadership isolé

Cette manifestation des étudiants sud-vietnamiens laisse, une fois encore, percevoir le problème profond que crée l'alignement idéologique d'un groupe chargé de "représenter" les 60.000 étudiants québécois qui lui sont affiliés par le biais de leur fédération respective.

(...) Nous savons bien le droit que l'UGEQ peut avoir d'influer, dans le cadre d'une tournée d'information, trois membres du FLN pour faire connaître leur point de vue sur un problème dont il nous est bien difficile de nous faire une opinion juste, dégage des impérialismes qui s'affrontent dans ce conflit. Nous reconnaissons le droit aux membres du FLN de venir chez nous faire valoir une opinion, fut-elle contraire à la nôtre. Mais là n'est pas la question. Il s'agit de savoir si l'intention de l'exécutif de l'UGEQ est ainsi désintéressée, ou si cette tournée "d'information" n'est pas simplement une étape de la vaste entreprise de politisation systématique des étudiants du Québec qui sont depuis trop longtemps considérés comme de simples instruments de luttes de classes bons seulement à réaliser les objectifs de contestation globale de l'ordre politique et social, objectifs et options idéologiques préalablement définis par le seul exécutif national.

Voilà toute la question et tout l'intérêt qui rend utile que l'on s'arrête.

Pour information seulement, il est intéressant de noter, par exemple, que la décision d'"inviter" les membres du FLN au Québec s'est prise cet été à Oulan-Bator en Mongolie extérieure où s'est tenu le congrès de l'UIE (Union internationale des étudiants), association fondée à Prague en 1946, et qui regroupe les fédérations nationales d'étudiants des pays socialistes, plus quelques autres fédérations dont celle du Québec, seul membre de l'UIE en Amérique du Nord. L'UGEQ était alors représentée par deux de ses vice-présidents qui après s'être rendus à Paris, ont continué en Allemagne pour arriver ensuite à Prague (siège social de l'UIE). De là ils sont passés à Moscou avant de se rendre en Mongolie extérieure pour le Congrès de l'UIE d'où ils sont revenus à Moscou pour un séjour de deux semaines qui leur a permis d'"échanger" longuement avec les membres du Soviet des étudiants russes. Tout ce voyage, et celui des étudiants du FLN qui visite actuellement le Québec, a été rendu possible grâce à l'UIE qui défraie tout le coût des transports. De plus, l'affiliation de l'UGEQ à l'UIE n'occasionne "aucune" dépense, frais de cotisation ou autre, du syndicat étudiant québécois, elle permet même de recevoir une aide assez substantielle de l'UIE, à part les voyages.

Ajoutons également, toujours pour informer, que c'est au congrès d'Oulan-Bator, cet été, que s'est décidé et que l'UGEQ a décidé pour ses membres, de la manifestation qui ne sera pas dirigée contre "la guerre au Vietnam", ou contre l'impérialisme sino-soviétique, mais qui aura pour objet de dénoncer la seule "agression américaine au Sud-Est asiatique". C'est un point de vue, et un point de vue qui se défend même assez bien du reste. Mais c'est seulement un point de vue, c'est une seule option et c'est derrière elle que l'on veut, en se souciant fort peu des libertés individuelles, rallier les étudiants du Québec.

Les étudiants du Québec ont besoin d'une superstructure syndicale qui jouerait, au niveau na-

tional, le rôle de les représenter effectivement. Mais ils n'ont pas besoin d'une union générale qui s'emploie à les manoeuvrer au lieu de défendre leurs libertés. Ils veulent une fédération qui soit libre des alignements de partis et de factions idéologiques. Ils veulent être libres et indépendants de tout groupe de pression, et je sais, qu'une majorité d'entre eux, si se font une idée du mouvement étudiant et de son action qui dépasse le seul caractère stérile et conformiste d'un mouvement étudiant qui n'a à faire que de revendiquer et de contester l'ordre en place.

(...) Le syndicalisme étudiant doit se restructurer de manière à devenir véritablement au service de chacun de ses étudiants-membres. Il doit cesser de déléguer arbitrairement ses politiques et le leadership isolé et coupé de sa base doit être remplacé par l'élaboration et la réalisation d'objectifs concrets et endossés par et pour la majorité des étudiants du Québec. D'où là, des manifestations du type de celle que les étudiants sud-vietnamiens ont organisée à l'université de Montréal sont à prévoir et à espérer.

MARCEL PILON
Séminaire de Sherbrooke,
11 octobre 1967

Des félicitations

J'ai lu avec intérêt et plaisir la lettre parue dans Le Devoir du 3 octobre et signée Mme Claire Campbell. Cette dame sent intensément l'acuité de la situation de la famille qui se détériore faute de mère, de femme à la mesure de cette grande tâche de l'éducation des enfants. Je ne puis ajouter à l'exposé de Mme Campbell, exposé clair et lucide d'une femme intelligente qui exalte la vie normale d'une famille équilibrée. Je la félicite de sa persévérance à glorifier la femme au foyer.

Bien des femmes pensent comme Mme Campbell... Cette dernière a basé sa lettre sur un article de Mlle Bernier: c'est logique car leurs opinions se rencontrent. J'ajoute mon appréciation à l'endroit de Mlle Bernier dont le talent de journaliste est bien connu...

Mme GABRIELLE MATHIS
Ottawa, 11 octobre 1967

Syndicalisme et ordre politique

(...) Ici même, au Québec, dans ce douloureux pays où la piastre prime, le réveil est long à venir: le président de la FTQ vient enfin de dénoncer la grande illusion que nourrit notre syndicalisme depuis dix ans: il faut poursuivre avec lui la démythification totale d'un mouvement qui, si dynamique qu'il soit, a toujours été dans le pli d'un néo-capitalisme et d'un étatsisme forcé.

Aussi longtemps que le syndicalisme se définit par sa pure revendication salariale et par ses desiderata parallèles, il n'est rien d'autre qu'une réaction à un ordre déjà là, il fut, à mon sens, les causes d'un régime bien portant (?) pour ne se préoccuper que des effets désastreux qu'il provoque. Le grand parti du syndicalisme québécois, c'est de réussir à se différencier d'un syndicalisme à l'américaine, où le régime lui-même est une condition de base pour la démarche syndicale.

(...) Si l'entreprise syndicaliste ne débouche pas sur une organisation politique, le syndicalisme n'est qu'une nouvelle façon de profiter de la situation actuelle, le syndicalisme est un opportunisme et risque d'être une réaction.

Robert Nadeau
Montréal, 16 octobre 1967

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN
Directeur
André LAURENDEAU
Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint, Paul SAURIOL
Trésorier: Arthur LEFEBVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bnfriue 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. L'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Édition du samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TÉLÉPHONE: 844-3361

BLOC NOTES

Sur un discours de M. Bennett

Le premier ministre de la Colombie britannique a déclaré mercredi que jamais il n'y aura de système d'écoles de langue française dans sa province, et ces propos ont naturellement suscité des réactions assez vives à Ottawa. Au moment où le gouvernement Pearson, et en particulier les ministres fédéraux du Québec, préconise l'insertion dans la constitution d'une déclaration des droits de l'homme qui proclamerait les droits linguistiques des Canadiens français dans tout le Canada, notamment en matière d'éducation, cette déclaration montre bien que le gouvernement Bennett ne consentirait pas à une pareille réforme.

M. Bennett a déclaré, selon un compte rendu de la Presse canadienne: "Nous n'avons qu'un seul système scolaire dans cette province, et il n'y aura pas d'écoles séparées ou d'écoles privées soutenues par le trésor provincial". Il a précisé que cette politique a été établie avant que la Colombie britannique entre dans la Confédération et qu'elle n'a pas été formulée contre des écoles paroissiales catholiques, mais contre l'Eglise d'Angleterre, contre l'idée de faire de l'Eglise anglicane une Eglise d'Etat. La seule concession qu'accepte M. Bennett, c'est que les commissions scolaires seraient libres d'établir des classes en français dans des cas individuels. C'est évidemment assez loin de la reconnaissance du droit des Canadiens français à un enseignement dans leur langue, dans le cadre d'un système d'enseignement public.

Séparatisme canadien-anglais

Les propos de M. Bennett ne se limitaient pas au cas des écoles; en commentant les discours de M. Pearson à Banff, M. Bennett a dit que le premier ministre a gâché assez de choses à cet égard qu'il ne devrait pas maintenant venir se mêler des choses qui concernent les provinces.

Or dans ce texte adressé à la conférence sur l'économie de l'unité canadienne, M. Pearson a demandé aux Canadiens anglais d'accepter une adaptation de notre régime fédéral pour favoriser la survie de la société canadienne-fran-

çaise hors du Québec, partout où il existe un groupe dynamique de Canadiens français; il ajoutait que si les Canadiens anglais ne jugent pas nécessaire de faire ces changements ou adaptations, il n'y a pas d'avenir pour le Canada: "Quatorze millions de Canadiens de langue anglaise devraient alors qu'ils évaluent à si peu de chose la contribution de la société et de la culture canadienne-française au pays qu'ils sont prêts à risquer la séparation plutôt que de faire eux-mêmes des ajustements suffisants pour assurer à cette culture une place honorable et respectée dans tout le Canada (...). Cette attitude serait une sorte de séparatisme canadien-anglais, né de l'indifférence à toute autre solution que l'assimilation ou l'isolement de près du tiers de notre population."

M. Bennett paraît donc répondre à la définition que donnait M. Pearson du séparatisme canadien-anglais. Il a même cru devoir nous conseiller l'assimilation en disant à l'adresse des Canadiens français du Québec, que "leurs hommes politiques, leurs universitaires et leurs professeurs les ont trompés au sujet de leurs problèmes réels. S'ils veulent élever leur niveau de vie en Amérique du nord, il faut qu'ils parlent l'anglais".

Le ministre de la justice, M. Trudeau, a dit des propos de M. Bennett, qu'ils donnent une idée de l'éducation qui reste à faire au Canada anglais. Il est vrai que les dirigeants de quelques-unes des provinces anglaises comprennent mieux la situation et sont disposés à des réformes importantes; mais arriveront-ils à temps à un compromis acceptable? Cet incident doit nous rappeler que même dans un régime fédéral plus favorable à notre groupe, le Québec devra conserver assez d'autonomie interne pour demeurer l'arbitre de son destin et ne pas se départir de droits essentiels à son épanouissement culturel et social. Nos ministres fédéraux se trouvent dans une situation fort difficile: le compromis qu'ils semblent vouloir nous offrir dans le moment n'est pas acceptable pour notre province, et ils ne sont même pas assurés de l'assentiment des autres provinces.

Offensive protectionniste à Washington

Certains éléments du Congrès américain tentent ces jours-ci de faire adopter des lois restrictives contre l'entrée d'un certain nombre de produits étrangers. Le gouvernement Johnson est fort embarrassé parce que ce mouvement compromet le succès des accords tarifaires du Kennedy Round; des négociations longues et laborieuses ont permis d'arriver à un équilibre délicat; si le Congrès refuse les concessions accordées par les Etats-Unis pour plusieurs produits, les autres pays se leuront justifiés d'imposer à leur tour des restrictions compensatrices, et une partie notable des accords peut être remise en question.

La tendance protectionniste n'est pas nouvelle aux Etats-Unis, car les tarifs y ont toujours été relativement élevés. Même lorsque des accords abaissaient les tarifs, ces con-

cessions étaient souvent annulées en pratique par les procédures douanières. Plusieurs pays se plaignaient de ces méthodes administratives et ont obtenu des changements à ce sujet lors des négociations du Kennedy Round. Mais si le gouvernement a accepté de donner suite au programme de l'ancien président Kennedy, il semble que les membres du Congrès ne renonceraient pas à protectionnisme traditionnel, et veulent le rétablir sur certains produits névralgiques.

Ce conflit entre le gouvernement et le Congrès cause de graves inquiétudes à Ottawa et le gouvernement canadien a fait des représentations à Washington. Quelques-uns des produits contre lesquels les législateurs américains menacent d'élever des barrières sont parmi ceux que le Canada exporte en quantités importantes aux Etats-Unis, notamment le pétrole, le cuivre, le zinc et le poisson. Notre pays a consenti des réductions

de tarifs qui vont placer dans une situation difficile certaines industries secondaires; il compte en retour sur une augmentation des exportations de produits miniers et de produits manufacturés tirés de nos richesses naturelles. Si ces avantages des récents accords sont réduits ou annulés, et cela par notre principal client, notre essor économique sera entravé.

Le danger est d'autant plus grand que le Congrès s'oppose dans le moment à des demandes fiscales et budgétaires du président Johnson. Une coalition des républicains et des démocrates du sud refuse la surtaxe fiscale de 10 pour cent qui doit freiner l'inflation et bloque le vote des crédits du gouvernement; ces législateurs songent aux élections de l'an prochain et au coût élevé de la guerre du Vietnam. C'est un terrain propice aux revendications protectionnistes qui rejoignent aussi des préoccupations électorales.

Je suis de la sorte de Plourde qui croit en la survivance des Canadiens français en dehors du Québec; qui croit surtout que le véritable Canadien français, le véritable patriote, est celui qui lutte tous les jours pour conserver sa langue et sa culture et qui ne s'est jamais arrêté à penser que les heures données pour la survivance française, dans laquelle il se soit au Canada, pouvaient être du temps gaspillé.

Une cousine franco-ontarienne, SOLANGE PLOURDE-GAGNON, Hamilton, 25 septembre 1967

Il est temps que M. Plourde s'adonne à la lecture du journal Le Droit, quotidien de langue française de l'Ontario, et qu'il écoute le poste CIBC français de Radio Canada de Toronto. Bonne façon de se rendre compte qu'il existe vraiment une vie française en Ontario et ce sur tous les plans.

Je conseille à M. Plourde un petit voyage dans le milieu canadien-français du Sud (la région la plus anglaise de l'Ontario) et lui



lettres au DEVOIR

Les minorités françaises en dehors du Québec

En réponse à l'énoncé de M. Adrien Plourde d'Arvida, président de la Fédération nationale de la métallurgie, à savoir que c'est du temps gaspillé que de tenter de réchapper les îlots de Canadiens français répandus dans le pays, je sais pertinemment que pour M. Plourde, selon les fonctions qu'il occupe, il a raison de reconnaître que "le temps c'est de l'argent".

Je crois par ailleurs que M. Plourde aurait tout avantage à se faire payer par la CSN un séjour dans l'Ontario (et y mettre cette fois les "deux pieds") pour apprendre à mieux connaître ces Canadiens français et leur façon de vivre dans le milieu anglophone.

Lui comme bien d'autres représentants officiels du Québec lorsqu'ils viennent en Ontario c'est ordinairement pour y rencontrer les Anglophones et s'adresser aux Anglophones. Je me rappelle la surprise de certains de ces personnages canadiens français lorsqu'ils découvrent qu'il existe à Hamilton plus de 14.000 Canadiens français, à To-

ronto plus de 70.000, pour ne citer que ces deux villes; qu'il existe dans le sud de l'Ontario seulement, plus de 115 organismes canadiens-français, sans parler des paroisses et écoles françaises.

Je revois également la tête de certains de ces conférenciers qui avant de partir du Québec ont dû faire traduire leur discours en anglais pour constater en arrivant à Hamilton ou à Toronto que la presse et la radio française y étaient représentées et hélas ils ont dû admettre qu'ils n'avaient pas de texte à leur remettre en français.

Et comme disait mon grand-père Plourde qui a toujours vécu au Saguenay et un fervent de la généalogie, "dans la 'délignée' des Plourde il y en a de toutes sortes".

Raymond Aron et l'ordre monétaire international ou: chacun sa vérité

par Claude Lemelin

Dans une conférence qu'il prononçait le 21 septembre à l'Université Sir George William, le politologue français Raymond Aron a renvoyé dos à dos les thèses européennes et américaines sur la réforme du système monétaire international. "Chacun sa vérité", a conclu le conférencier, après avoir rappelé les arguments des uns et des autres et souligné l'imbriication des aspects politiques et économiques (ou techniques, comme disent les économistes) de la controverse.

Bien que le "droit de battre monnaie" soit depuis toujours un des attributs essentiels de la souveraineté étatique, la réforme du système monétaire international — et il est dans l'intérêt de tous qu'elle se réalise — exigera selon M. Aron une coopération de plus en plus poussée entre les Etats, et cela quelles qu'en soient les modalités: transformation du F.M.I. en une banque centrale d'émission (le système idéal, selon les théoriciens), utilisation d'une monnaie nationale, en l'occurrence le dollar, comme monnaie de réserve, ou création de droits de tirage spéciaux sur le F.M.I., compromis qui a été retenu pour l'instant par les puissances monétaires et que le politologue français considère acceptable parce que fondé sur un malentendu: pour les Européens, les nouveaux droits ne seront que des "crédits", alors que pour les Américains, ils seront "as good as gold".

Au cœur de la controverse se trouve évidemment le déficit de la balance des paiements des Etats-Unis, dont on peut envisager les causes et les répercussions dans des optiques bien différentes, selon que l'on se trouve d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique.

Il faut convenir dès l'abord qu'il s'agit d'un déficit bien spécial, d'un déficit pas comme les autres: d'une part, parce qu'il constitue depuis la guerre une des principales sources de nouvelles liquidités internationales — ces injections d'argent frais que requiert périodiquement l'expansion du commerce international; d'autre part parce que, par son entremise, l'influence de la politique économique de Washington — dont l'objectif essentiel n'est pourtant que de régulariser la conjoncture américaine — se fait sentir partout dans le monde, hormis les pays de l'est, et particulièrement dans les pays d'Europe occidentale; sans parler du Canada, dont l'économie s'entretient chaque fois que le géant d'outre-frontières étendue.

De ce déficit chronique, que les autorités américaines n'ont d'ailleurs jamais essayé d'enrayer, faut-il dire, avec les Européens, qu'il est la cause principale de graves perturbations sur le plan international et qu'il doit par

conséquent être éliminé sans retard? Ou faut-il convenir, avec les Américains, que son élimination, si elle n'est accompagnée de mesures appropriées, entraînera une pénurie désastreuse de liquidités internationales? Qui a raison? Qui a tort? Telles sont les questions qu'a posées à son auditoire le politologue français.

Les thèses européennes

La plus célèbre et la plus radicale, c'est évidemment celle de M. Jacques Rueff, qui a réussi à convaincre le Général de Gaulle de la justesse de son analyse... moins pour des raisons de politique économique, selon M. Aron, que pour des raisons de politique tout court!

Selon M. Rueff, le "gold exchange standard", en soi et indépendamment des politiques monétaires qu'ils poursuivent, est cause d'inflation dans les pays à monnaie de réserve. Cet excédent de liquidités, par le truchement des échanges internationaux et des mouvements de capitaux, se propagerait automatiquement dans le reste du monde et serait à l'origine des pressions inflationnistes en Europe. Ce "déficit congénital" du système monétaire international disparaîtrait dès que l'on se résoudrait à augmenter le prix de l'or, que le taux de convertibilité du dollar américain maintient depuis... à \$35 (USA) l'once — ce qui équivaudrait à une dévaluation du dollar américain.

C'est la thèse officielle du gouvernement français et cela pour une raison très simple: elle est conforme à l'intérêt national de la France. Mais les Allemands, les Hollandais et les Suisses partagent, dans une certaine mesure, les réserves de la France à l'endroit du déficit américain.

Il existe une version plus modérée de la thèse européenne; elle a été mise de l'avant par un autre économiste français, M. Roger Auboin, qui fut pendant plusieurs années directeur de la Banque des paiements internationaux. Cette thèse a été reprise dans le dernier rapport de cet organisme à l'instigation — M. Aron a tenu à le souligner — d'un économiste anglo-saxon, M. Milton Gilbert.

Selon MM. Auboin et Gilbert le gouvernement américain, en maintenant artificiellement la structure des taux d'intérêt aux Etats-Unis bien en deca de ceux qui prévalent habituellement en Europe, faciliterait — volontairement ou involontairement — les investissements américains à l'étranger. Une politique monétaire invariablement expansionniste, visant à stimuler la croissance, "chasserait" les capitaux américains vers l'Europe, où les taux d'intérêts atteignent facilement 9 et 10%; pendant ce temps, les banques centrales européennes sont

tenues d'investir leurs avoirs-dollars dans des obligations américaines, dont le rendement dépasse rarement 5%. Somme toute, les Etats-Unis investissent à long terme en Europe et financent ces investissements par des emprunts à court terme sur le marché européen.

Les thèses américaines

Il y en a plusieurs; elles sont en général plus fouillées que leurs contreparties d'outre-Atlantique.

Les experts américains — par exemple le professeur James Tobin, avec qui M. Aron s'est entretenu — soutiendront tout d'abord que le déficit américain n'est pas vraiment un déficit. Les Etats-Unis doivent dépenser chaque année de deux à trois milliards de dollars à l'étranger pour assu-

rer la défense du monde libre et accélérer le développement des pays du Tiers-Monde.

Lorsqu'on réplique, de poursuivre M. Aron, que les Etats-Unis ont parfaitement le droit de dépenser ce qu'ils veulent à l'étranger, mais que les autres pays ne sont pas tenus de financer leur politique étrangère, avec laquelle il leur arrive d'ailleurs souvent de ne pas être d'accord, ces experts s'empressent d'orienter la discussion vers les aspects dits "techniques" du problème.

Mais selon lui, ce raisonnement, strictement parlant, est insoutenable. En effet, tous les postes de la balance des paiements — balance commerciale, mouvements de capitaux privés, dépenses publiques, virements invisibles et le res-

te — sont reliés entre eux. Il est clair, par exemple, que l'élimination des charges de politique étrangère aurait des répercussions sur la balance commerciale; car, pour ne citer que deux exemples, une fraction importante des prêts américains aux pays sous-développés sont "liés" à des sources d'approvisionnement américaines; et l'Allemagne de l'ouest a été plus ou moins "neutralisée" le coût du maintien des troupes américaines sur son territoire par des achats d'équipement.

La thèse officielle du gouvernement américain, qui représente l'opinion de la majorité des banquiers, est quelque peu différente. Elle repose sur trois principes fondamentaux:

1- L'or, à sa valeur actuelle, doit continuer d'être le fondement du système monétaire international. Washington s'oppose — et c'est tout naturel — à la dévaluation du dollar.

2- L'élimination du déficit américain ne dépend pas seulement de Washington; l'Europe, en particulier, devra s'habituer à exporter des capitaux lorsque sa balance des paiements est excédentaire;

3- Dans l'éventualité d'une réduction importante du défi-

cit américain, il sera nécessaire de mettre sur pied un mécanisme permettant la création, de propos délibéré, de nouvelles liquidités internationales.

Pour ce qui est des capitaux américains, on estime à Washington que si les Européens n'en veulent pas, ils n'ont qu'à adopter les mesures restrictives qui s'imposent, ce qui irait à l'encontre, de souligner M. Aron, des intérêts de l'un ou l'autre pays pris individuellement et donc pratiquement impossible, à moins que tous s'entendent sur une politique commune.

Une autre thèse — officielle celle-là — a également cours dans les milieux "technocratiques" de Washington et les grandes universités américaines. M. Aron la tient d'un des conseillers du président Johnson, probablement M. Francis Bator, qui vient de quitter la Maison-Blanche pour l'Université de Harvard.

"That is all nonsense — tout ce qui précède n'a rien à voir avec la réalité, d'affirmer ce conseiller. Les Européens nous reprochent d'emprunter à court terme pour investir à long terme. Mais c'est parfaitement normal! C'est ce que fait tout banquier digne de ce nom, et nous sommes les banquiers du monde."

Pour ce qui est d'une restriction éventuelle de la convertibilité-or du dollar, que l'on redoute tellement en certains quartiers, plusieurs universitaires américains, dont le professeur Kindleberger de l'Université de Princeton, soutiennent que ce serait un pas dans la bonne voie. Cette mesure, qui provoquerait à brève échéance la démonétarisation de l'or, ne pourrait que déboucher, selon eux, sur une politique monétaire plus efficace et plus éclairée à l'échelle internationale.

Il est incontestable, de répliquer M. Aron, que les Américains sont aujourd'hui les banquiers du monde; il est également incontestable que le dollar tend à devenir une monnaie internationale et que les Etats-Unis disposent d'un pouvoir économique et politique suffisant pour l'imposer au reste du monde.

Mais il est non moins contestable qu'ils n'y parviennent qu'au prix de graves dissensions. Les Américains devraient reconnaître qu'il y a une différence entre le commerce bancaire au sein d'une économie nationale et les relations économiques internationales; il leur faudrait aussi comprendre que les Européens ne voudront jamais d'une

monnaie fiduciaire qui prévaudrait à l'heure actuelle, parce que le poids de la puissance américaine dans pareil système serait écrasant.

En conclusion le conférencier a prédit qu'à courte échéance, soit durant la période qui suivra la conférence de Rio, rien ne viendra modifier l'ordre monétaire international: ni un embargo même la création de nouveaux droits de tirage sur le F.M.I.

Mais si, à plus longue échéance, le stock monétaire n'augmente pas assez rapidement, (ce qui est probable, étant donnée la tendance récente) les Etats-Unis devront probablement équilibrer leur balance des paiements, soit en modifiant leur politique monétaire, soit en instituant un contrôle efficace des changes, en particulier des flux de capitaux privés.

A moins que les bénéfices provenant des investissements à l'étranger n'augmentent suffisamment pour que la balance des paiements atteigne d'elle-même un nouvel équilibre, plus élevé que l'ancien — ce qui n'est pas à exclure, selon M. Aron.

Quoi qu'il arrive, on s'éloigne de façon irréversible d'un système monétaire international fondé sur l'or.

CHUT!



L'Oldsmobile 68 est une voiture silencieuse. Très silencieuse.

Tous les points où peuvent se produire les moindres bruits ont été traités pour supprimer sons et vibrations à leur source même. Même les moteurs Rocket des Oldsmobile 1968 ont été rendus plus silencieux. Ils atteignent leur pleine puissance à des régimes moins élevés, avec moins d'effort, donc plus silencieusement.

Cette année de nombreuses mesures ont été prises pour obtenir une insonorisation encore meilleure: isolation en fibre de verre sous le capot; auvent isolé; isolation moulée au tableau de bord; épaisses pièces isolantes en caoutchouc dans toute la suspension; "coussins" en caoutchouc naturel insérés entre le châssis et la carrosserie, points critiques.

Remarquevez-vous tous ces perfectionnements?

Peut-être pas. Le silence ne fait pas de bruit. Mais ce que vous remarquerez, ce sont les nouveaux avantages que vous offrent les Oldsmobile 1968.

Voyez tout ce qu'il y a de nouveau chez le concessionnaire Oldsmobile. Faites une randonnée d'essai. Mais si vous désirez entendre l'Oldsmobile en action, n'oubliez pas d'apporter un stéthoscope.



CHACQUE OLDSMOBILE DOIT FAIRE SA MARQUE POUR RECEVOIR CETTE MARQUE

LA DELTA 68, C'EST UNE OLDS

CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS OLDSMOBILE DANS LE GRAND MONTREAL

DUVAL MOTORS (1960) LTD.,
529 rue Jarry, 273-5111

BARNABE MOTORS LTD.,
925 Boul. Laurent,
St-Laurent, Qué. 744-6401

DOYLE MOTORS LIMITED,
4501 avenue Bannantyne,
Verdun, Qué. 769-4501

SNYDER AUTOMOBILES LTD.,
2150 rue Notre-Dame (coin 21e avenue) Lachine, Qué.
637-4651

SALOIS AUTOMOBILES LIMITEE,
610 Boul. Labelle,
Chomedey, Ville de Laval, Qué. 688-3892

JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LIMITEE,
680 rue Victoria,
St-Lambert, Qué. 671-5501

LALONDE CHEVROLET OLDSMOBILE LTÉE.,
4411 Boul. de la Concorde,
Ville de Laval, Qué. 324-4411

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LIMITED,
2107 ouest, rue Ste-Catherine, 678-6781

CLERMONT MOTOR LIMITED
5363 rue St-Denis, 279-6301

HAROLD CUMMINGS LTD.,
5255 rue Jean-Talon ouest (près Boul. Décarie) 739-1911

PLAMONDON CHEVROLET OLDSMOBILE LTÉE.,
1580 rue Amherst, 527-9121

J.P. CHARBONNEAU AUTOS LTÉE.,
3700 rue Ste-Catherine est, 526-4471

PARK AVENUE CHEVROLET LTÉE.,
5000 rue Jean-Talon est, 725-9811

Lettres

Les Italiens à Saint-Léonard

(...) Il est inadmissible, pour une majorité de tolérer dans le secteur de l'éducation — que ce soit pour raisons politiques ou autres — la multiplication de classes anglaises dans nos écoles françaises, ainsi que l'érection d'écoles bilingues avant que tous les Canadiens français de Saint-Léonard jouissent de la priorité des meilleurs locaux existants et des facilités de transport qui leur permettront de perpétuer la culture française au Québec.

(...) L'émigré qui désire, pour lui et les siens, une culture à 100% anglaise, aura toujours l'alternative de s'établir en Ontario ou ailleurs au Canada. La province de Québec est le siège de la majorité canadienne-française et elle se doit de demeurer française ou de périr. C'est aussi simple que cela.

Il est humiliant pour un Canadien français, résident et propriétaire de Saint-Léonard, d'entrer dans des maisons de commerce, barbiers, marchands, salons de coiffure, etc., et d'être toisé, avec un certain mépris, comme un objet de curiosité, sans arriver à se faire comprendre dans sa propre langue... S'il doit y avoir un changement radical dans nos mœurs, il serait grandement temps de corriger cette situation ridicule à notre endroit, en légiférant positivement et de façon à préserver adéquatement les droits du français, ainsi qu'en opposant une résistance ferme aux empiètements dont nous sommes, malheureusement, trop souvent les victimes, dans notre vie courante.

(...) Qu'il faille, dans l'esprit de l'émigré, posséder l'anglais pour avoir un emploi, cela est compréhensible mais que lui-même ou ses enfants acquièrent d'abord, au pays du Québec, quelques notions de français, la langue maternelle de cette province,

ne serait-ce que par simple courtoisie.

Dès que nos commissions scolaires auront donné la priorité à leurs commettants de langue française, il leur sera alors loisible de procéder graduellement à l'établissement judicieux d'écoles bilingues au niveau secondaire. Remarque, qu'après le 10 septembre 1967, il y avait, dans Saint-Léonard, des Canadiens français qui n'avaient pas encore commencé leurs cours, faute de locaux, alors que des Italiens étaient en classe dans nos écoles françaises, devenues anglaises pour les besoins du moment. Quelle ironie!

ROGER SAINT-JACQUES
Cité de St-Léonard 10 oct. 1967

Sketchs

en joul

Récemment paraissait dans Le Devoir une lettre signée Raymond Paradis au sujet des "Belles Histoires" de M. Grignon. Nous trouvons davantage ahurissants tous ces sketchs en joul à Radio-Canada: "Chez Miville", "Les Joyeux Troubadours", "La Rue des Pignons", "Les Couches-Tard", les monologues fantaisistes, et j'en passe. Quand ce n'est pas du joul, ce sont des mots fatidiques qui font sursauter. Quand on entend, par exemple, un monsieur haut coté à la radio d'Etat dire à un invité: "Ouesque vous allez?", ça dépasse tous les "moé" et les "toulé" des "Belles Histoires".

On peut subir le langage des "Belles Histoires": c'est du terroir à la Louis XIV. Aujourd'hui où l'on s'acharne à améliorer le français parlé de chez nous, l'on doit commencer par bannir les néologismes de mauvais aloi, les anglicismes, les barbarismes...

GEORGES JOUBERT,
Ottawa, 12 octobre 1967

Société Drassel Inc. se présenterait comme une institution déjà solide au départ

potins financiers

La dernière séance de la semaine sur la Bourse de Montréal a continué d'être modérément soutenue, hier. La majorité des titres-clés ont gagné du terrain hier sur la Bourse de Londres. La reprise des valeurs françaises, amorcée depuis 2 séances, s'est de nouveau poursuivie hier sur la Bourse de Paris. Sur la Bourse de N.Y., l'indice des industriels de DJ clôturait hier 6.99 points plus bas, à 896.73. Sur la Bourse de Montréal la fin de semaine fut aussi mauvaise.

• Vu les incertitudes actuelles concernant l'avenir du marché, bien des valeurs mobilières sont susceptibles de violentes fluctuations.

• Les titres survenus au cours du mouvement descendant de cette semaine devaient rencontrer plus de soutien.

La grève aux usines de la Ford Motor serait sur le point d'être réglée. Elle aura duré assez longtemps pour que les chers unionistes de la General Motors et de Chrysler ne soient guère enclins à favoriser des arrêts de travail dans les usines des 2 dernières entreprises.

• Il a été évident cette semaine que le marché avait adopté l'attitude de la moindre résistance et, du point de vue technique, ce fut admi. Bien que les conditions fondamentales des affaires sur notre continent ne soient pas mauvaises, la structure technique de la bourse avait été affaiblie par les avancées des semaines précédentes. On notait, toutefois, en fin de semaine que maints spéculateurs paraissent portés à profiter des soubresauts par suite des fortes baisses.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Chicoutimi-Nord a adjugé \$387,000 d'obligations à 7%

La cité de Chicoutimi-Nord, comté de Dubuc, a vendu, récemment, à un syndicat formé de La Banque Provinciale du Canada, Belanger Inc., Gingras, Reid & Gaudreau Inc. une émission de \$387,000 d'obligations, à 7%, remboursables en séries en 10 ans, à un prix de 95.21. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 7.8615%. L'emprunt comporte un solde de \$170,000 à renouveler en 1977 pour un terme additionnel de 10 ans.

Datées du 1er octobre 1967, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er octobre 1968 au 1er octobre 1977 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie, et pour le renouvellement du solde non amorti de \$127,000, sur un emprunt original de \$200,000, autorisé par le règlement 171 pour un terme de 20 ans, mais émis en 1957 pour un terme de 10 ans seulement.

L'évaluation impossible de la cité, pour 1967, s'élève à \$11,890,750. Le 31 décembre 1966, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait à \$1,695,950.

Credo Mining Co a conclu un accord d'option et de souscription

Sous réserve d'enregistrement d'un accord en date du 11 octobre 1967 avec la Commission des valeurs mobilières de Québec, E. T. Lynch & Co. Ltd., au nom d'un client, a souscrit ferme 200,000 actions de Credo Mining Limited à 27 cts l'action, payable sur-le-champ et elle s'est vue adjuger une option sur 100,000 actions à 32 cts chacune, susceptible d'être exercée dans les 3 mois. Le produit en provenant servira à la poursuite d'autres travaux sur la propriété de la compagnie dans le canton Lapointe, à des travaux d'exploration et de développement sur les nouvelles propriétés acquises dans le canton Inverness et enfin à accroître le fonds de roulement de l'entreprise.

Sur un capital autorisé de 5,000,000 d'actions, il y en a 1,574,264 actions d'émission et en circulation.

L'Association des Manufacturiers Canadiens fêtera le 31 octobre les responsables du succès de l'Expo 67

"L'Expo 67 est une magnifique réussite qui passera à l'histoire, un succès qui dote le Canada d'un immense prestige sur le plan international" a déclaré M. R.A. Engholm, président de l'Association des manufacturiers canadiens. "Tous les Canadiens doivent une profonde reconnaissance à ceux qui, par leur vision, leur imagination et leur dynamisme, en ont fait une réalité".

L'industriel torontois a fait cette déclaration lorsqu'il annonça le dîner de gala que l'AMC organise à l'hôtel Windsor de Montréal le 31 octobre. En effet, au cours de ce banquet, les chefs d'entreprise canadiens rendront hommage aux personnalités qui sont les premiers responsables de l'exposition universelle qui doit se terminer le 29 octobre. On s'attend à ce que 500 hommes d'affaires, dont un nombre imposant de présidents de sociétés, y prennent part.

La table d'honneur groupera, entre autres personnalités de marque, Son Excellence M. Pierre Dupuy, Commissaire général de l'Expo, l'honorable Robert Winters, ministre fédéral du Commerce, l'honorable Daniel Johnson, premier ministre du Québec, son Honneur Jean Drapeau, maire de Montréal, M. Robert F. Shaw, sous-commissaire général de l'Expo ainsi que le directeur général de cette colossale entreprise, M. Andrew G. Kniewasser.

On rendra également hommage aux directeurs suivants de la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967: M. Philippe de Gaspé Beaubien (exploitation), M. Pierre de Bellefeuille (exposants), M. Jean-Claude Delorme, secrétaire et conseiller juridique, M. G.D. Rediker (finances), M. Yves Jasmin (relations publiques) ainsi qu'aux colonels Edward Churchill et L.J. Brown qui se sont succédé à la direction du service de l'aménagement.

La régionale de Lalonde vend \$1,300,000 d'obligations à Cliche & Associés Ltée

Les travaux de construction seront hâtés à la Régionale de Lalonde à la suite de la vente d'une première émission d'obligations, dont le but est de défrayer le coût d'établissement d'une école moderne adaptée aux besoins de l'Abitibi de l'ouest. La petite ville prospère de La Sarre est le centre de cette Régionale.

L'école en construction coûtera plus de \$2,500,000, et il sera nécessaire de vendre une deuxième émission d'obligations pour en acquitter le coût.

Financièrement, la situation de la Régionale de Lalonde est excellente. La Régionale comprend environ 25 commissions scolaires locales, et elle dessert un territoire d'environ 30,000 habitants. La Régionale n'avait pas de dette, et les dettes réunies, des Commissions Scolaires locales sont de \$918,711 seulement. De ce total il faut déduire \$195,750 d'octrois de la Province. La dette nette est donc de \$723,000 environ, soit une dette par capita de \$24.00. C'est sans doute "la plus petite dette per capita de tout le système scolaire de la province".

Pour 1967/1968, le budget de la Régionale de Lalonde atteindra près de \$2,000,000. De ce total, \$800,000 environ proviendront d'octrois directs de la Province. Les commissions scolaires locales combleront la différence. Comme les locales sont déjà financées à environ 75% par le ministère de l'Éducation, la Province se trouve à financer, directement ou indirectement, près de 90% de tout le budget de la Régionale de Lalonde. Cela permet à cette Régionale d'avoir une situation financière particulièrement saine.

Vu les circonstances et conditions de l'émission ci-dessus de \$1,300,000 d'obligations, portant intérêt à 7% et dont les échéances varient entre 1 et 20 ans, la vente des dites obligations adjugées à la maison de valeurs de placement Cliche & Associés Ltée devrait être rapide. Incidemment, une 2ième sousmission fut reçue, mais elle fut rejetée parce qu'elle n'était pas conforme à la demande formulée.

Marcel Clément

Renseignements, inédits

Le nombre des actionnaires fondateurs de Société Drassel Inc est de 98. On remarque dans la liste les noms de plusieurs courtiers, soit à titre de compagnies, comme Buie Investments, Grenier Ruel & Cie, Maison Bienvenu, Holland Andrews Perrier & Co, soit à titre personnel, comme MM. Alexandre Archambault de Nesbitt Thomson & Co., Paul Bertrand de René-T. Leclerc, Jean-Louis, Tassé de Tassé & Associés. De plus, dans le Comité consultatif de Placement se trouvent deux autres professionnels du placement qui ne sont pas actionnaires mais ont consenti à apporter leur collaboration, MM. Jean Forget de E.T. Lynch & Co et Paul Robichon de Morgan Ostiguy & Hudon. A ce comité siège aussi M. Raymond Viger, trésorier des Prévoyants du Canada.

Pour revenir à la liste des actionnaires fondateurs elle compte également entre autres hommes d'affaires MM. Lloyd Edward Gray, secrétaire-trésorier de Brocklesby Transport, Henri N. Guilbault, directeur général du Trust Général du Canada, René Provost, vice-président de Couvrette et Provost, la compagnie Télé-international dont le président est M. J. A. DeSève et une foule d'autres hommes d'affaires et industriels sans parler des gérants de banque, comptables agréés, ingénieurs, avocats, administrateurs de tous genres, courtiers d'assurances et d'immeubles, etc. etc.

Le secrétaire de la compagnie est Me Pierre Sauvé de l'étude légale Blain-Piché.

Le président de Société Drassel Inc est M. François-J. Lessard, L. S. P. de Lessard & Associés Inc, courtier en valeurs mobilières.

Les pouvoirs juridiques de Drassel sont très étendus; elle peut investir dans des valeurs mobilières, administrer des entreprises, créer et gérer des fonds mutuels et effectuer n'importe quel genre de transactions d'immeubles.

Politique d'investissements

Sa politique de placement comportera trois étapes. Pendant la première, on veut établir la rentabilité de l'entreprise en plaçant

Bourse de Montréal

La dégringolade s'est accentuée en fin de semaine

Les cotes ont affiché des pertes marquées à la Bourse de Montréal, vendredi. Les pertes ont dépassé les gains par 88 contre 42 et l'indice composé a glissé de 1.33 points à 154.68.

Asbestos Corp. a cédé 1-2 points à 20 au cours d'un marché modéré.

Molson A a fléchi de 1-4 points à 19-1-4 et Montréal Trust de un point à 13. Parmi les autres titres qui ont perdu un point, on note CPR, Dominion Foundries, Algoma et Noranda.

Denison Mines et Brinco étaient les meilleurs gagnants. Denison a pris 3-1-2 à 84, lors d'une transaction de 766 actions, après avoir perdu plus de cinq points au cours de la semaine. Brinco a grimpé de 50 cents à \$3.50.

Interprovincial Pipelines a monté de 1-4 points à 21-1-2 et Fleetwood de un point à 21 au cours de transactions portant sur 1,820 actions.

A la Bourse canadienne, les pertes ont également dépassé les gains par 36 contre 33. Chemalloy a perdu 15 cents à \$5.20 sur 6,600 actions. Wisconsin a gagné quatre cents à 24 cents, menant la liste des titres les plus actifs en échangeant

Bourse de Toronto

Le marché minier a continué de baisser hier

Les cours ont continué de baisser vendredi à la Bourse de Toronto, même s'ils avaient repris un peu d'avance jeudi, après six jours de pertes. Le marché était peu actif.

L'indice industriel a baissé de 93 à 160.72. Le marché a suivi la tendance de la Bourse de New York.

Jefferson Lake et Inco ont tous deux cédé 1-2 à 59-1-2 et 114, ITL Industries 1 à 38-1-2, Moore Corp. 7-8 à 30-3-4, Algoma Steel 5-8 à 20-7-8 et Laura Secord, qui fait l'objet d'une lutte entre Salada Foods et Fanny Farmer en vue de son acquisition, 3-4 à 15-1-4.

Revenue Properties a grimpé de 1-4 à 14-1-4, Albert Gas Trunk et Dominion Coal de 7-8 chacun à respectivement 33-3-8 et 12-7-8. Interprovincial Pipe Line de 3-4 à 21-1-2 et Fleet Manufacturing de 10 cents à \$1.75.

Parmi les pétroles de l'Ouest, Dome Petroleum a fléchi de 1-1-2 à 59 et North Canadian Oils de 70 cents à \$6.40. Canadian Delhi a atteint un sommet record par l'année grâce à une hausse de 60 cents à \$3.90.

Parmi les métaux de base, Patino a gagné 1-3-4 à 15-1-4 et Rio Algom 3-8 à 33-3-8. Noranda a perdu 7-8 à 51-1-2.

Parmi les titres spéculatifs, Grandroy a monté de 8 cents à \$1.10, Goldrim de 13 à 80 cents et Conigo de 3 cents à \$1.06. Merrill a cédé 4 cents à \$1.45.

Kerr Addison prenait 1-2 à 17-5-8 parmi les aurifères.

L'indice des aurifères s'élevait de \$1.87 à \$1.71.38 et celui des métaux usuels de .07 à \$105.52. L'indice des pétroles baissait de \$1.23 à \$1.19.33.

En clôture, 2,643,000 actions changeaient de mains comparativement à 2,691,000 jeudi. Les pertes ont surpassé les gains par 263 contre 180, alors que 245 cours demeuraient inchangés.

À noter...

Les droits de Rio Algom Mines Ltd. expireront le 23 octobre à 4.30 p.m. au lieu de 9.30 a.m. le même jour.

A partir de lundi le 30 octobre, les heures des séances sur les Bourses de Montréal et Canadienne seront de 1h. a.m. à 3h.30 p.m. heure normale de l'Est.

Le Bureau des Gouverneurs de la Bourse de Montréal a imposé une amende de \$2,000 (deux mille dollars) à une corporation membre, par suite de contraventions au Règlement XX, section 4 A, au Règlement XXI section 8, au Règlement XXV section 1, au Règlement XXVIII section 1, avec référence particulière à des transactions hors-bourse non rapportées; aussi pour avoir chargé des commissions lors de transactions sur le principal; pour n'avoir pas chargé de commission sur des transactions avec des agents et, enfin, pour avoir agi d'une manière incompatible avec les principes sains et équitables du commerce des valeurs mobilières.

le capital de manière à payer au public un dividende dès la fin de la première année et à montrer en même temps un gain de capital. Pendant la seconde phase, Drassel investira une partie de ses actifs par tranches modestes (5 ou 10%) et graduellement seulement dans les quelques entreprises déterminées, en s'associant pour faire ces investissements avec d'autres compagnies de gestion ou d'autres sociétés financières. Ce n'est qu'au cours de la troisième phase, dans 10 ou 15 ans, que la politique de placement de Drassel deviendra véritablement celle d'une compagnie de gestion, possédant des tranches importantes d'actions d'autres compagnies et administrant ces dernières. Même à cette époque, Drassel devra garder une réserve de 10% de ses actifs en valeurs facilement négociables et elle devra conserver aussi assez de titres immédiatement rentables pour continuer de payer un dividende régulier raisonnable.

Perpétuité assurée à Drassel

Le contrôle de Société Drassel est incessable et sa continuité est également assurée. En effet, un acte de fiducie prévoit la transmission du pouvoir qu'exercent les actions à dividendes différés, advenant le décès du détenteur actuel des dites actions, M. François-J. Lessard, puis de ses successeurs éventuels.

De son côté, la charte stipule que nul détenteur d'actions à dividendes différés ne peut les céder de son vivant sans les offrir au préalable, en suivant plusieurs formalités précises, aux actionnaires fondateurs au prorata de leur mise de fonds respectives.

Bref, Société Drassel Inc. — Drassel Corporation Inc. se présente comme une institution financière déjà solide au départ, possédant un formidable potentiel humain que l'on voit rarement chez une institution naissante, avec un ensemble de structures qui en font une innovation et des caractéristiques économiques-sociales qui transforment sa fondation en nouvelle dépassant de beaucoup les simples cadres de l'activité financière.

A souligner aussi l'opportunité de la fondation de Drassel, entreprise canadienne-française mise sur pied avec la collaboration très active d'Anglo-Canadiens, au moment précis où tout le monde au Canada s'interroge sur l'avenir des "deux nations" et sur un nouveau "modus vivendi" à établir entre elles.

INGÉNIEURS-CONSEILS

BEACHEMIN - BEATON - LAPOINTE

INGÉNIEURS CONSEILS

ÉTUDES • ESTIMATIONS • PLANS • SURVEILLANCE

pour travaux publics, municipaux et industriels

6655 CHEMIN DE LA COTE-DES-NEIGES MONTRÉAL 26, CANADA

731-8521

Cours de l'Or

LONDRES PC — Prix de l'once d'or fin en devises américaines sur le marché européen de l'or: \$35.19 1-2 à l'achat et \$35.21 1-2 à la vente. Prix de l'once d'or troy sur le marché londonien des lingots: \$252 shillings 11 1-2 pence, soit \$35. 19 10-25, hier.

PARIS Reuter — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 49.70 sur le marché libre de l'or français. L'aigle, pièce d'or américaine de \$20, valait 132.80, hier.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Dividende régulier et Dividende spécial

AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'administration de La Banque Provinciale du Canada a déclaré un dividende de huit cents par action sur le capital-actions versé de la Banque, pour le trimestre se terminant le 31 octobre 1967.

Le Conseil a, en outre, déclaré un dividende spécial de sept cents par action sur le capital-actions versé de la Banque, pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 1967.

Ces dividendes, portant respectivement les numéros 276 et 277, seront payables au bureau principal et à toute succursale de la Banque, le ou après le 2 novembre 1967, aux actionnaires inscrits dans les registres, le 13 octobre 1967, à la fermeture des guichets.

Par ordre du Conseil d'administration, Le Directeur Général, Raymond Primeau.

Montréal, le 20 septembre 1967.



THE ALBERTA GAS TRUNK LINE COMPANY LIMITED

AVIS de DIVIDENDES

Avis est par les présentes donné que les dividendes trimestriels suivants ont été déclarés, payables le 15ième jour de Novembre, 1967, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires, ce 1er jour de novembre 1967.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES SÉRIE C

Dividende no 9

Un dividende de \$1.1875 par action sur les actions privilégiées, en circulation, cumulatif, rachetables, Série C.

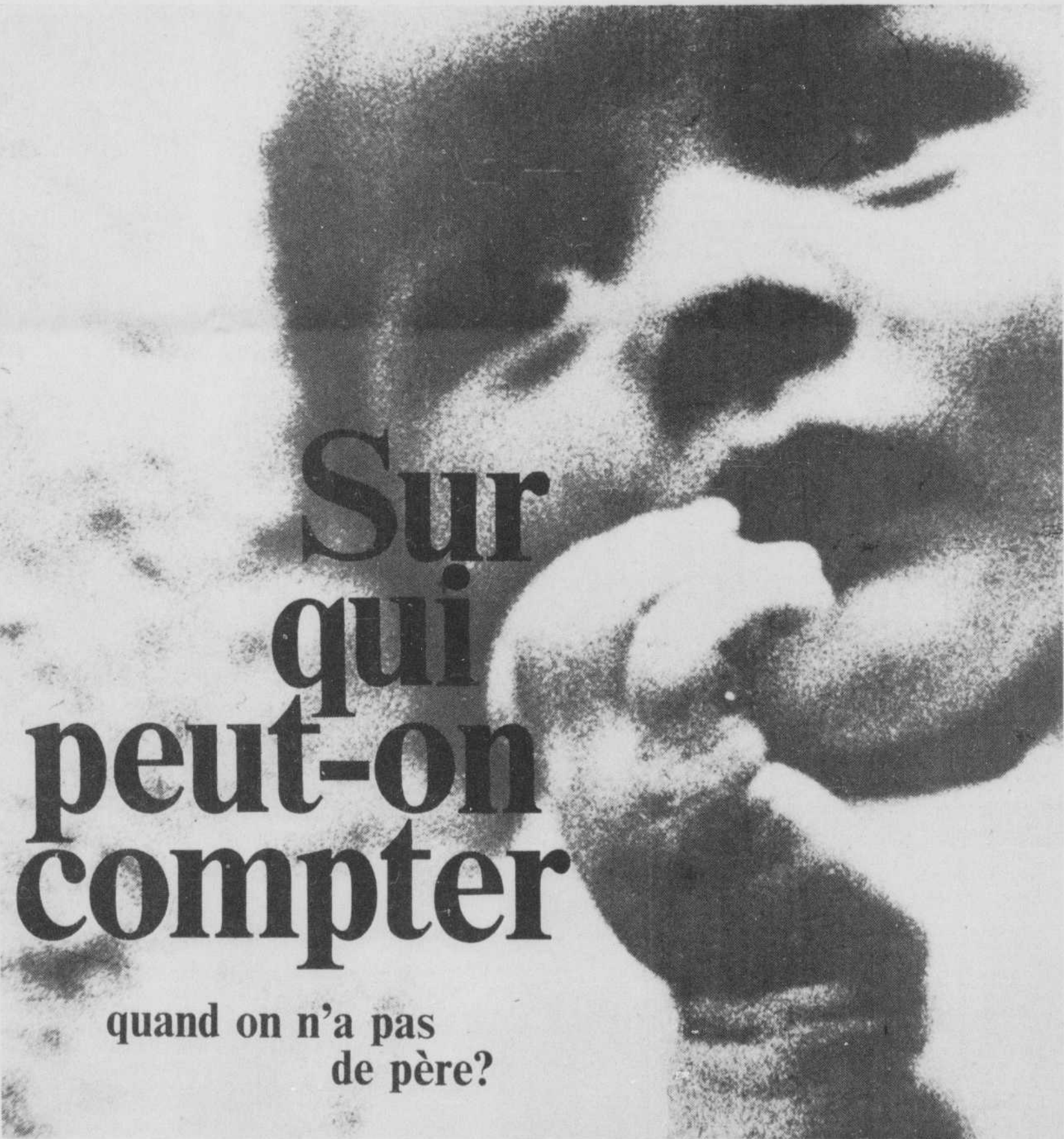
ACTIONS ORDINAIRES CLASSE "A" et "B"

Dividende no 21

Un dividende de \$0.33 par action sur les actions ordinaires en circulation de Classe "A" et Classe "B".

Par ordre du Conseil J.M. BALLACHEY Vice-président et secrétaire.

Calgary, Alberta, 21 septembre 1967



Sur qui peut-on compter quand on n'a pas de père?

Ils comptent sur vous

Federation of Catholic Charities

Sitôt que son esprit s'éveille, le tout-petit prend conscience du monde extérieur qui, pour lui, pourra prendre deux aspects:

Recevra-t-il l'affection et l'attention qui faciliteront sa croissance?

Ou connaîtra-t-il la tristesse de l'abandon et devra-t-il découvrir que, dans un monde centré sur la famille, il restera toujours à l'écart?

L'an dernier, le Service des foyers nourriciers de la Fédération a aidé à trouver un foyer à 850 bébés. Il y en aura beaucoup plus, cette année. Celui-ci sera peut-être du nombre. Grâce à vous, il trouvera peut-être une "famille" où il aura sa place et connaîtra l'amour et la sécurité auxquels vos enfants sont habitués.

Parce qu'on compte sur VOUS, donnez encore plus cette année.

Campagne 1967 — du 12 au 26 octobre.

Pour la 3e fois cette année, le "France" accostera à Québec vendredi prochain

Le troisième voyage exceptionnel du "France" au Canada aura lieu vendredi prochain, 27 octobre, lors de l'inauguration de sa saison de croisières dans les Antilles.

Pour la première fois, le plus long paquebot du monde embarquera à Québec les passagers canadiens désireux d'entreprendre la croisière aux îles du soleil. Ceux-ci pourront demeurer à bord durant l'escale de New York.

La Compagnie générale transatlantique, qui a détourné ses deux plus fabuleux paquebots de leur itinéraire régulier cette année en hommage à l'Expo 67, a largement attiré l'attention du public. Le "France" a accosté trois fois à Québec et le "Flandre" a fait deux escales à Montréal.

Nous sommes particulièrement touchés de l'accueil que les Canadiens ont ménagé aux deux paquebots", a déclaré M. Jacques Douguet, secrétaire-général de la Transat en Amérique du Nord. "Comme l'a mentionné le commandant Elie Desplat, du "France", jamais ce navire, malgré sa grande popularité partout où il fait escale, n'a été l'objet de manifestations aussi enthousiastes qu'à Québec".

M. Edmond Lanier, président de la plus grande société française de navigation, déclarait lors de la première visite du "France" dans la capitale provinciale:

"France revient, sur les traces du "Champlain", vous apporter 1.500 passagers avides de connaître une terre chère au cœur de tous les Français, avides de visiter cette exposition grandiose que le Canada a mise sous le signe de "Terre des Hommes", de l'un de nos plus purs et des plus nobles de nos écrivains contemporains, Antoine de Saint-Exupéry".

Pour M. Lanier comme pour le commandant Desplat et son équipage, ce nouveau contact

direct avec le Canada aura été l'occasion de constater une autre fois l'esprit d'hospitalité de notre pays.

Les Canadiens qui s'embarqueront sur le "France" à l'occasion de sa dernière escale à Québec, le 27 octobre, constateront rapidement combien le personnel du bord saura leur rendre la politesse.

En 68 Air-Canada doublera sa capacité de transport

QUÉBEC — La société Air Canada croit que ses nouvelles acquisitions de véhicules aériens vont lui permettre de doubler sa capacité de transport d'ici la fin de 1968.

C'est ce qu'a déclaré hier, au cours d'une entrevue, M. Claude Grégoire, directeur des relations publiques de Air Canada, dont le congrès sur la mise en marche s'est terminé jeudi à Québec.

M. Grégoire a fait savoir que d'ici un an la flotte d'Air Canada sera grossie de 4 ou 5 avions à réaction d'une capacité de 200 passagers.

La société ne possède actuellement qu'un seul de ces appareils et les avions employés jusqu'à maintenant, des DC-8 et des DC-9 n'ont qu'une capacité de 72 à 138 passagers.

Il est également possible que dans 3 ans, Air-Canada fasse l'acquisition de 3 à 5 avions d'une capacité de 350 à 500 passagers.

D'autre part, il est possible qu'une ligne directe de transport soit établie entre le Canada et les Antilles françaises par l'intermédiaire d'Air Canada.

M. Grégoire a déclaré que les gouvernements du Canada et de France étudient actuellement ce projet de transaction qui prendrait la forme d'un échange, certaines concessions étant faites en retour à Air France.

En opérant directement en province française, le Canada devra permettre à la Société Air France un minimum d'opération en territoire canadien, et ce sont les modalités de cet échange qui n'ont pu encore être établies.



Qui ne rêverait de prolonger ces mois de soleil que nous venons de vivre en s'embarquant pour une croisière aux Antilles à bord d'un paquebot tel que le "France" ou le "Flandre" qui croiseront l'hiver durant au milieu de ces îles de l'Atlantique qui ne connaissent pas d'hiver?

La ligne Cunard coupe son service vers Montréal

LONDRES — La compagnie Cunard annonce qu'à la suite du retrait de service de trois de ses transatlantiques, tous ses services entre Southampton et Québec — Montréal via Rotterdam et le Havre seront annulés à partir de l'an prochain, de même que le service qui devait assurer le Carinthia entre les ports britanniques, Halifax et New York via Le Havre.

La société de navigation Cunard qui a maintenu des liens maritimes avec le Canada pendant 127 ans, a décidé de mettre fin à ses services canadiens et se prépare à mettre en vente trois autres des six paquebots qu'elle possède encore actuellement.

La vente du "Caronia", du "Carinthia" et du "Sylvania" va en effet réduire à trois navires la flotte de la ligne Cunard fondée à Halifax par Samuel Cunard. Ce sera la plus petite flotte que la société Cunard aura eue depuis 1870.

La mesure a pour but de sortir d'une situation financière qui n'a cessé de s'aggraver ces dernières années. Les comptes de la Cunard, précisent-ils, ont subi une perte nette de 2.031.000 livres sterling (\$6.093.000) et ce déficit serait dû intégralement au service des voyageurs.

Le port de Montréal verra donc pour la dernière fois les cheminées familières rouges et noires de la Cunard lorsque le "Carinthia" appareillera pour l'Europe le 2 décembre.

Le navire de 21.946 tonnes est justement arrivé dans le port ce matin à l'occasion d'une escale régulière.

Les trois navires que la ligne Cunard conserve pour le mo-

ment sont le nouveau "Queen Elizabeth II" qui doit entrer en service en 1969, le "Carmania" qui a assuré le service canadien cette année, et le "Francina". La société a déjà annoncé qu'elle mettrait en vente le "Queen Elizabeth", le plus gros paquebot au monde, l'an prochain. Quant au "Queen Mary", il a été vendu récemment à la municipalité de Long Beach, en Californie, qui l'utilisera à des fins touristiques comme musée et lieu de congrès.

C'est Sir Basil Smallpiece, président de la ligne Cunard qui a annoncé la mise en vente des trois paquebots. Il a souhaité que les liens avec le Canada ne soient pas rompus tout à fait, précisant que des escales pourraient encore être faites à Montréal à l'occasion de croisières sur le Saint-Laurent.

Mais il semble que la société Cunard sera totalement absente du port de Montréal l'an prochain.

BOAC se sont associés à British Transport Hotels Ltd pour construire un nouvel hôtel en Ecosse. Ce projet s'élève à \$2.100.000. L'hôtel est situé tout près du fameux club de golf nommé "The Royal and Ancient".

Le montant de \$375.000 investi par BOAC représente le premier investissement du genre.

Le tourisme dans les pays de l'est connaît, d'ici 1970, une

expansion considérable, a déclaré aujourd'hui, devant la 29e assemblée générale de l'Union internationale des organismes officiels de voyage (I.U.O.T.O.) qui se tient à Tokyo, M.W.P. Peychev, chef du service des relations publiques au ministère du tourisme bulgare.

Depuis 1966, a-t-il précisé, la Bulgarie, la Yougoslavie et la Roumanie ont entrepris, avec la Turquie, de mettre sur pied un "tourisme unifié" et ont à cet effet déjà adopté un certain nombre de mesures. Parmi celles-ci figurent l'établissement de programmes touristiques communs.

"Renaissance" Cet hiver, une nouvelle vie sous le soleil des Antilles

Lorsque, le 19 décembre, le paquebot "Renaissance" appareillera pour sa croisière inaugurale, au départ de Port Everglades en Floride, un nouveau concept de vie de croisière apparaîtra dans la Mer des Antilles. Une ambiance neuve, toute française, dans un confort de grand style. Un charme inédit, inspiré par le savant équilibre des couleurs et des espaces, "Renaissance", construit en 1966, est le paquebot de croisières par excellence, et français de surcroît.

Ce magnifique navire est déjà la grande vedette de la Méditerranée qu'il continuera d'ailleurs de fréquenter avec le succès qui lui est assuré. Cependant, pour la première fois cet hiver et à la demande générale, "Renaissance" exécutera un programme de six croisières dans les Caraïbes (il est assez maniable pour venir à quai dans tous les ports d'escale, et évite ainsi le va-et-vient des vedettes de débarquement).

Croisière de vacances St-Tropez, 5 janvier. 12 jours vers St-Thomas, Guadeloupe, la Barbade, La Guayra (Caracas), Curaçao, Montego Bay, \$300 à \$760. (U.S.)

Croisière Cap d'Antibes, 18 janvier. 13 jours vers Nassau, Montego Bay, Curaçao, Ste-Lucie, Guadeloupe, St-Thomas, San Juan. De \$350 à \$895. (U.S.)

Croisière Festival Côte d'Azur, 31 janvier. 15 jours vers St-Thomas, St. Martin, la Barbade, Grenade, Trinidad, La Guayra (Caracas), Curaçao, Montego Bay. \$450 à \$1.150. (U.S.)

Croisière Carnaval à Trinidad, 16 janvier. 17 jours vers Cozumel, Montego Bay, Curaçao, La Guayra (Caracas), la Barbade, St-Vincent, Trinidad, la Martinique, St-Thomas. \$510 à \$1.300. (U.S.)

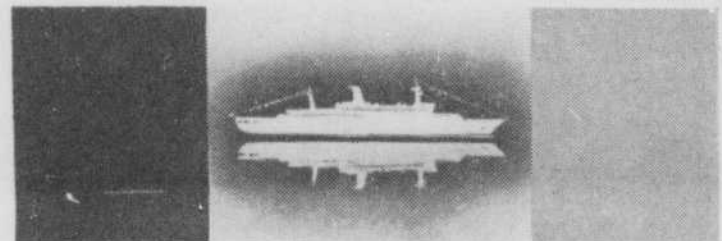
Croisière Aventure à Cannes, 4 mars. 13 jours vers Nassau, Montego Bay, Cristobal, Aruba, St. Kitts, St. Thomas \$390 à \$995. (U.S.)

Compagnie Française de Navigation
PAQUET
Renommée depuis plus d'un siècle

C.F.N./PAQUET
a/s de Cie. Générale Transatlantique
1255, Square Phillips, Suite 706, Montréal 2

Veuillez m'adresser le dépliant spécial concernant les six croisières inaugurales du paquebot "Renaissance" dans les Antilles.

Nom
Adresse
Ville Prov.
Nom de mon Agent de Voyages :



"Renaissance" Le paquebot qui fait époque

TRANSAT
Compagnie Générale Transatlantique - Agents généraux pour le Canada - 1255, Square Phillips - Montréal 2 - Tél. 866-4647

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

VISITEZ LE MONDE SANS PROBLÈMES

Prenez rendez-vous pour rencontrer la personne la plus renseignée sur le voyage que vous projetez

VOYAGES

TRAVELAIDE

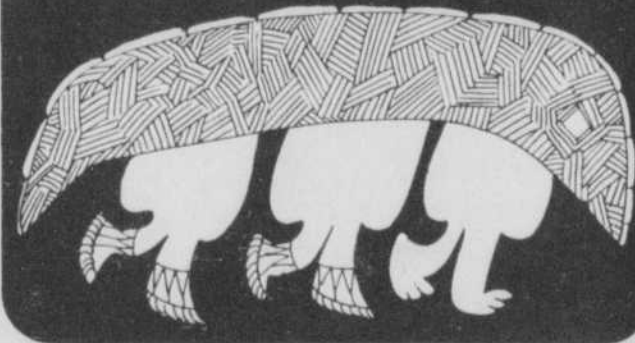
OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 HRES
ET LE SAMEDI JUSQU'À 4 HRES

UN SEUL BUREAU À MONTRÉAL

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2 UN. 1-7272

en vigueur le 30 octobre

"le golfe"



un vol pratique

Montréal	départ	8:30 AM	HNE
Rimouski	arrivée	10:00 AM	HNE
Sept-Iles	arrivée	12:05 PM	HNA
Wabush	arrivée	1:25 PM	HNA
(Labrador City)			
Schefferville	arrivée	2:30 PM	HNA

EXCEPTÉ DIMANCHE
HNA — Heure normale de l'Atlantique
HNE — Heure normale de l'est

"le labrador"

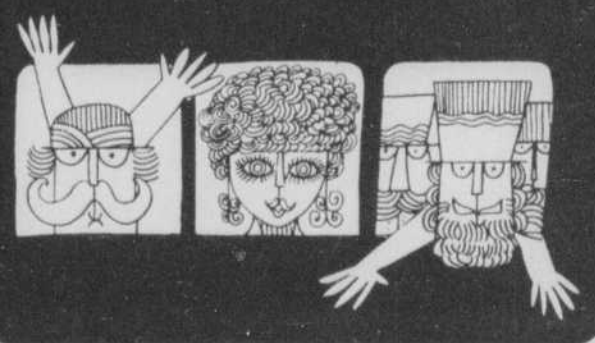


un vol avantageux

Montréal	départ	8:00 AM	HNE
Québec	arrivée	8:50 AM	HNE
Sept-Iles	arrivée	11:40 AM	HNA
Wabush	arrivée	1:00 PM	HNA
(Labrador City)			

EXCEPTÉ SAMEDI, DIMANCHE
HNA — Heure normale de l'Atlantique
HNE — Heure normale de l'est

"le saguenay"



un vol commode

Montréal	départ	9:00 AM	HNE
Saguenay	arrivée	10:15 AM	HNE
Baie Comeau (Hauterive)	arrivée	11:15 AM	HNE
Manicouagan	arrivée	12:15 PM	HNE
Gagnon	arrivée	2:00 PM	HNA
Wabush (Labrador City)	arrivée	2:45 PM	HNA

EXCEPTÉ DIMANCHE
HNA — Heure normale de l'Atlantique
HNE — Heure normale de l'est

QUEBECALAIR

destination: excellence

Montréal-Québec



par le Rapido vous voyagez en toute quiétude à quatre pieds d'altitude!

- 4 Rapidos par jour — aller-retour.
- Départs de la gare Centrale: 7h50, 12h20, 17h15, 21h20
- A l'aller et au retour, le train arrêté à Ste-Foy.
- Le tarif Rouge est de retour!
- Billet simple de voiture coach, les jours de tarif Rouge:

\$4.20



La restauration des édifices historiques suscite d'énormes problèmes à Prague

L'architecte-urbaniste, Walter Bor, écrivait récemment dans la revue britannique "Architects" juste avant le congrès de l'Union internationale des architectes dans la capitale tchécoslovaque: "Prague est une cité qui possède mille années d'histoire architecturale. Contrairement à Rome qui fut mise à sac à plusieurs reprises, contrairement à Londres dont la cité médiévale fut détruite, par le grand incendie, et contrairement à Varsovie qui fut écrasée pendant la dernière guerre, Prague a presque miraculeusement survécu à mille années de feux et d'épées, malgré de nombreuses batailles, de nombreuses guerres, de nombreux soulèvements politiques qui ont eu lieu dans cette ville ou dans les environs immédiats."

Les édifices de Prague comportent des exemples éclatants des principales périodes d'architecture européenne, ce qui constitue une raison suffisante pour éveiller l'intérêt des touristes au sujet du programme monumental de restauration et de reconstruction qui a lieu, non seulement à Prague, mais dans toute la Tchécoslovaquie.

L'architecture urbaine historique vieillit plus rapidement et se détériore plus vite à l'heure actuelle qu'autrefois.

Les effets de vieillissement de la nature sont en effet beaucoup moins dangereux sur les édifices que ne l'est l'air pollué de la civilisation moderne ou la vibration constante produite par la circulation des automobiles.

Dans une ville comme Prague, (dont la population se situe aux environs d'un million,) où le nombre de vieux édifices par rapport à la dimension de la ville, est très élevé, ce problème est devenu énorme.

L'année dernière, Prague a investi 75 millions de couronnes, (environ \$10.000.000 au cours officiel du change) en réparations générales et en reconstruction, sur plus de 160 projets. Le budget pour cette année a dû être augmenté et selon les estimés préliminaires, 80 millions de couronnes seront consacrés à la reconstruction et aux réparations générales et onze autres millions à la restauration des peintures et des sculptures. Dans l'ancien "Petit Quartier" à lui seul, les façades et les toits de 102 édifices sont en réparation.

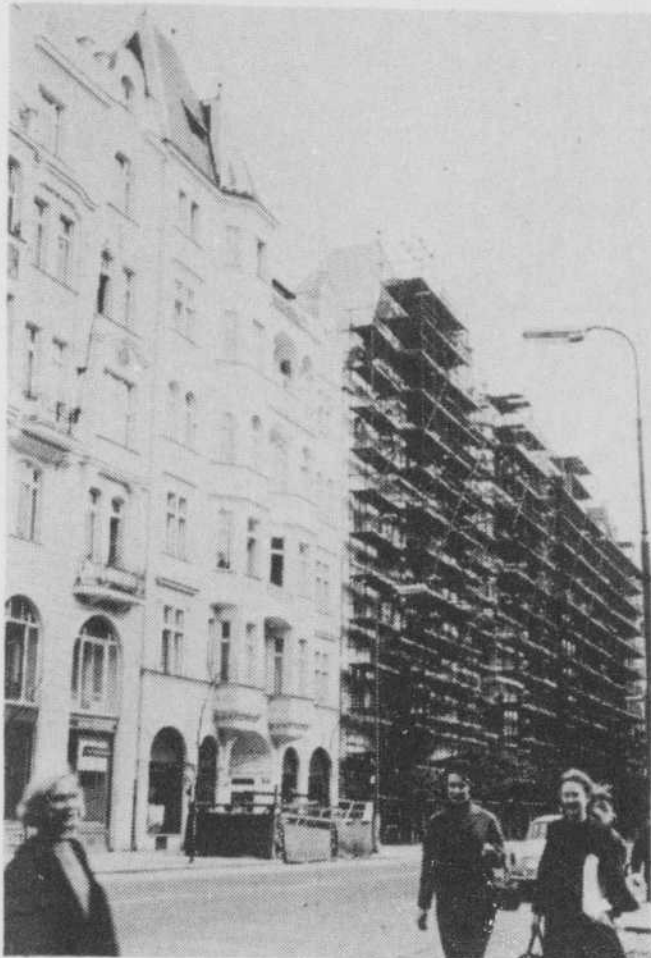
Le travail est réalisé selon un principe quelque peu différent de celui qui était adopté auparavant. Chaque édifice est traité comme un tout, y compris les sculptures et les peintures. Ceci apparaît d'une façon encore plus frappante dans le cas des églises qui, après les musées et les galeries, possèdent la plus riche concentration d'œuvres d'art. La restauration de 15 églises de Prague se poursuit cette année au coût de 1 million de dollars. Sans aucun doute, le plus important de ces projets est la restauration de la magnifique église Baroque de St-Nicholas dans le "Petit Quartier". Bien que le travail soit près d'être achevé, il faudra attendre encore un an avant que les échafaudages ne soient retirés.

Un autre projet d'envergure de la restauration de l'église de Notre-Dame sur la rue Charles dans ce qu'on appelle la "Vieille Ville", il s'agit d'une construction gothique sur laquelle le style baroque fut rapporté par la suite, et qui est célèbre pour ses magnifiques sculptures ainsi que pour ses architectures. Ce travail sera tout au moins, partiellement terminé en 1968 si bien que l'intérieur pourra accueillir les visiteurs pendant le



L'église au double clocher de Notre-Dame de Týn, construite au 14^e siècle.

symposium international de l'art gothique. La reconstruction dans ce cas, comprend non seulement la restauration des monuments eux-mêmes, mais le renforcement des pierres qui ont été attaquées par le temps. Ce n'est qu'après le montage des échafaudages qu'il sera possible d'évaluer exactement la situation et de décider quels matériaux seront utilisés pour la restauration et à quels endroits les pierres seront remplacées.



Une rue principale de Prague. Les édifices au premier plan ont été restaurés; l'échafaudage, à l'arrière-plan, indique que des travaux sont en cours.



Hier, ce fauteuil de CPA est demeuré vide jusqu'à Vancouver

Il faut l'admettre. La chose arrive.

Parfois, deux, trois ou même quatre fauteuils.

Les gens modifient leur itinéraire et contremandent leurs réservations. D'autres présumant qu'il est inutile de tenter même de faire une réservation.

Evidemment, nous sommes occupés. Donnez-nous

quand même un coup de fil. Le plus souvent, nous serons en mesure de vous trouver une place.

Le numéro à composer à Montréal est 861-9361, ou consultez votre agent de voyages.

Ce fauteuil libre pourrait être le vôtre.

Vols quotidiens entre Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver.

LES LIGNES AÉRIENNES CANADIEN PACIFIQUE
CANADIEN PACIFIQUE—TRAINS/CAMIONNAGE/BATEAUX/AVIONS/HÔTELS/TELECOMMUNICATIONS/LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

Allez aux Antilles en "Empress"

Le 9 décembre, à New York, un "Empress" lèvera l'ancre pour entreprendre la première d'une série de sept merveilleuses croisières aux Antilles. Une atmosphère extraordinaire règne dans ces îles du soleil. A bord, nouveaux amis, réceptions, films, danse et succulents repas transforment le voyage en gala. Ce sera de nouveau l'été et ses plaisirs: bains de soleil et natation (l'"Empress" a deux piscines)! Consultez votre agent de voyages ou le Canadien Pacifique très bientôt.

7 croisières de New York—vous avez le choix

9 déc.—12 jours / 22 déc.—11 jours
18 janv.—15 jours / 3 fév.—13 jours / 17 fév.—19 jours / 9 mars—13 jours / 23 mars—9 jours

TARIFS À COMPTER DE \$275
(pour une croisière de 9 jours)

Canadien Pacifique
CROISIÈRES EMPRESS AUX ANTILLES



Les Caraïbes

TELLES QUE VOUS LES AIMEZ!

Vous êtes sédentaire et vous préférez vous reposer sous les palmiers... vous êtes explorateur et vous brûlez de partir à la découverte d'îles nouvelles... vous êtes navigateur et vous savez goûter l'exotisme des ports d'escale... Air France, dans ses trois dépliants tricolores, vous propose l'une ou l'autre de ces formules de vacances ou la possibilité de les combiner.

AIR FRANCE
ET LA
CIE GLE TRANSATLANTIQUE
CROISIÈRES CARAÏBES
HIVER 1967-1968

LES CROISIÈRES

10, 11 ou 13 jours à bord des luxueux paquebots "Antilles" ou "Flandre" de la Compagnie générale Transatlantique. Vous découvrirez chaque jour un nouveau décor et vivrez un séjour inoubliable sur ces splendides hôtels flottants. A partir de **\$681.00** tout compris (incluant le transport aérien aller-retour en jet Montréal-Pointe-à-Pitre).

AIR FRANCE
GUADELOUPE
ANTILLES FRANÇAISES
HÔTEL
les Alizés

LES SÉJOURS

A l'hôtel "des Alizés" sur une île captivante, celle de la Guadeloupe. Une immense plage de sable fin. Chambres climatisées, avec douche, bain, téléphone, radio et terrasse particulière. 7 jours à partir de **\$351.00** tout compris (incluant le transport aérien aller-retour en jet Montréal-Pointe-à-Pitre).

AIR FRANCE
VACANCES AUX CARAÏBES
HIVER 1967-1968

LES TOURS

Six îles de soleil: Guadeloupe, Martinique, Barbade, Trinidad, Tobago et Antigua. Vous choisissez vous-même votre itinéraire, les îles que vous voulez visiter, les hôtels, la durée du tour, et cela en fonction de vos vacances et de votre budget.

Consultez votre agent de voyage: il vous préparera, dans le cadre enchanteur des Caraïbes, les vacances les plus originales et les plus agréables de votre vie. Demandez-lui les trois dépliants tricolores d'Air France ou postez le coupon ci-dessous.

AIR FRANCE
LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE

AIR FRANCE—service S.F.
1, Place Ville-Marie, Montréal 2, Québec

Veuillez m'envoyer gratuitement les trois dépliants tricolores—traitant des vacances aux Caraïbes.

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE..... PROV.....
Nom de mon agent de voyage.....

LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE
DU CANADA FRANÇAIS

26 personnes
de langue française
pour mieux vous servir

VOYAGES
TRAVELAIDE

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2 UN. 1-7272

OUVERT LE SOIR
JUSQU'À 9 H.
ET LE SAMEDI JUSQU'À
4 H.
Services gratuits
UN SEUL BUREAU
À MONTRÉAL

Informations religieuses

Les mariages mixtes et la quadrature du cercle

CITE DU VATICAN (AFP) — "Songer que l'on puisse arriver à une solution parfaite du problème des mariages mixtes c'est croire à la quadrature du cercle" a déclaré le cardinal Lorenz Jaeger, archevêque de Paderborn Allemagne, au cours d'une conférence de presse sur les travaux du synode touchant ce problème.

Le prélat, qui a été au concile un des plus ouverts sur les questions de l'œcuménisme et de la liberté religieuse, a poursuivi en disant: "Le mariage mixte est et demeurera dans l'avenir aussi une 'croix'. Souhaitons seulement que les autres Eglises chrétiennes réfléchissent sur ce problème, dans un esprit œcuménique, de façon à pouvoir alléger, par une action commune, le poids de cette croix".

Après avoir considéré comme "trop simpliste" l'opinion de ceux qui considèrent le mariage mixte comme l'épreuve du feu de l'œcuménisme", le car-

dinal a affirmé: "Il sera très difficile de refaire les lois d'une façon pouvant contenter tout le monde".

Le cardinal s'est élevé en outre contre ceux qui prétendent que le problème s'est échoué dans une "voie de garage", car si l'on suit les travaux du synode, a-t-il fait valoir, on peut se rendre compte que l'on fait tout pour tenter de le résoudre.

"Les lois canoniques, a ensuite déclaré l'archevêque, veulent être une aide et non pas une imposition portant atteinte à la liberté des particuliers". Soulignant enfin l'esprit pastoral des interventions au synode, le cardinal a dit: "Il s'agit sans doute de petits pas que l'on accomplit à présent, mais ces pas meneront au but si toutes les Eglises chrétiennes, dans un esprit véritablement œcuménique, créent les prémisses pouvant permettre par la suite de surmonter tous les obstacles".

Une mise au point au sujet de la "paternité responsable"

CITE DU VATICAN (AFP) — Le choix des "moyens scientifiques ou techniques" à laisser aux parents pour la réalisation d'une paternité responsable mentionnée dans une des résolutions approuvées au congrès mondial de l'apostolat des Laïcs, fait l'objet d'une mise au point du président de la commission ecclésiastique de ce congrès, parue dans l'"Osservatore Romano".

"Il est évident, dit-il, que cette phrase doit être interprétée dans le sens clair-ement indiqué par le concile dans les points 50/C et 51/C de la constitution 'Gaudium et Spes...' c'est-à-dire: la foi chrétienne éclairée par le magistère de l'Eglise".

Dans les points de la constitution en question, il est dit d'une part "en ce qui concerne la régulation des naissances, il n'est pas permis aux enfants de l'Eglise d'emprunter des voies que le magistère, dans l'explication de la loi divine, désapprouve" et d'autre part:

"Dans leur manière d'agir, que les époux chrétiens sachent bien qu'ils ne peuvent pas se conduire à leur guise, mais qu'ils ont l'obligation de toujours suivre leur conscience, une conscience qui doit se conformer à la loi divine, et qu'ils demeurent dociles au magistère de l'Eglise, interprète autorisé de cette loi à la lumière de l'Evangile".

nouvelles économiques

La Bell tient à contrôler la Northern Electric

Le président de la Compagnie de téléphone Bell, M. Marcel Vincent, a affirmé devant les membres du comité des Communies sur le transport et les communications que la compagnie doit continuer de posséder sa division manufacturière — la Northern Electric — si elle veut exercer un contrôle sur la qualité, le coût et la programmation de ses services.

Le comité étudie une requête de la compagnie visant à lui permettre de porter son capital social de \$1 milliard à \$1,75 milliard, à émettre des actions privilégiées et à se faire connaître désormais comme la compagnie Bell-Canada.

Plusieurs membres du comité ont exprimé l'opinion qu'il s'agissait là d'un élargissement considérable du champ d'action, de la compagnie, l'injection de capital devant lui permettre, entre autres, de s'engager plus avant dans le domaine des télécommunications. Un de ses directeurs, M. A. J. de Grandpré, a assuré le comité qu'elle s'intéressait strictement à l'aspect "contenant" plutôt qu'à "contenu" des moyens de communications. "Pour nous, a-t-il ajouté, un satellite de télécommunications n'est rien de plus qu'une autre pièce d'équipement."

Un défaut de communication

M. Gordon Hawkins, directeur exécutif de l'Institut canadien des affaires internationales a déclaré au cours d'une conférence sur les aspects économiques de l'unité canadienne que les délégués à la conférence "ne faisaient que commencer à comprendre les facteurs économiques et politiques impliqués dans la séparation québécoise". De son côté le rédacteur en chef du Financial Times, M. Michael Barkway a déploré le manque de communications entre les divers éléments du pays: "Nous sommes trop paresseux pour nous en occuper", a-t-il ajouté.

On s'oppose au gel des salaires

L'Alliance des services publics du Canada a annoncé hier qu'elle refuserait de collaborer avec le gouvernement fédéral dans l'élaboration d'une politique des salaires dans la fonction publique. M. Clau-

de Edwards, le président du syndicat de 115,000 membres, a reproché au ministre des finances de vouloir imposer des restrictions de salaires à ses propres employés, mais de se contenter d'exhortations en ce qui a trait à ceux du secteur privé. "Cette décision du gouvernement, a-t-il poursuivi, risque de rendre inopérant le processus de négociations collectives." De son côté le Conseil des syndicats de postiers a déclaré qu'il n'entendait pas se soumettre docilement au gel des salaires préconisé par le gouvernement.

Le capitalisme, un système dépassé?

Le député indépendant de Trois-Rivières, M. J. A. Monaghan a affirmé hier, tout en se défendant d'être socialiste, que le système capitaliste est en voie d'être dépassé. Prenant la parole lors du débat sur la création du nouveau ministère des affaires des consommateurs et des sociétés, le député a enjoint à son premier titulaire, M. John Turner de mettre les "pontifes de la haute finance" en garde contre le maintien du système actuel; ces derniers doivent changer le système, a-t-il ajouté, et accepter une meilleure répartition des revenus, sinon ce sera la révolte. Dans la même veine le député conservateur de Peace River, M. Gerald Baldwin, a préconisé l'établissement d'une régie fédérale-provinciale des prix et des salaires. Sans vouloir retourner au système de contrôle des prix en vigueur durant la guerre, le député a affirmé que les gouvernements doivent examiner les abus les plus flagrants du système de libre entreprise. Il s'est dit déçu de ce que la loi organique du nouveau ministère ne contient aucune précision quant aux moyens que le gouvernement entend employer pour protéger les consommateurs canadiens.

Pure spéculation

PARIS (AFP) — "Pure spéculation", déclare-t-on dans les milieux compétents à propos des indications données par un hebdomadaire américain selon lesquelles la France pourrait désigner un ministre résident au Québec.



Un groupe de militaires descend d'avion à l'aéroport Andrews, près de Washington, dans le contexte des mesures prises par le département de la défense en vue de protéger le Pentagone, lors des manifestations anti-militaristes qui ont lieu aujourd'hui et demain à Washington. Le total des soldats chargés de cette tâche pourrait atteindre 6,000, sans

compter quelque 4,000 agents de police et soldats de la garde nationale. Ces manifestations culminent une semaine de manifestations et une centaine de milliers de personnes y sont attendues. Il y aura un défilé de masse et une tentative de bloquer le fonctionnement du Pentagone.

(Téléphoto AP)

Par le biais de la nouvelle loi Vers une certaine forme de nettoyage dans le personnel de Radio-Canada?

par Pierre-C. O'Neil

OTTAWA — "Il va falloir surtout que le parlement ou le BGR trouve le moyen d'informer Radio-Canada que l'intérêt public exige, entre autres choses, que notre pays survive."

On n'a pas fini d'entendre résonner ces paroles en Chambre des communes.

Elles sont de M. Jean-Louis Gagnon et elles ont servi à y plus d'un mois à Montmorency à mettre en garde, si cela était nécessaire, les libéraux fédéraux du Québec contre les clans et les chapelles qui utiliseraient les ondes de Radio-Canada pour promouvoir certaines idées politiques.

Les propos de M. Gagnon ont repris quelque actualité cette semaine au moment où le gouvernement déposait en Chambre un projet de loi qui assigne entre autres tâches à la radio d'Etat, celle de "contribuer au développement de l'unité nationale et d'exprimer constamment la réalité canadienne."

Car c'est le secret de polichinelle que beaucoup de députés, qu'ils soient du Québec ou d'ailleurs s'interrogent moins sur la loi elle-même que sur les conséquences que peut avoir la disposition de la loi en vertu de laquelle le gouvernement doit nommer bientôt un nouveau président et un directeur général de la société d'Etat.

Il y a longtemps que les députés et en particulier certains libéraux de Québec appellent de leurs vœux certaine forme de nettoyage dans le personnel de Radio-Canada. Ils estiment que le gouvernement aurait dû agir il y a longtemps et qu'il a maintenant une belle chance de le faire par le biais de la nomination des principaux fonctionnaires de la société.

Aussi n'est-il pas question pour eux de s'emouvoir du fait que des commentateurs voient d'un mauvais oeil l'importance du rôle gouvernemental dans l'avenir du système national de radiodiffusion.

Les préoccupations des députés à l'égard de Radio-Canada ne sont pas nouvelles, mais il y a eu cet automne une recrudescence de critiques, une conséquence de la poursuite du débat sur l'avenir du Québec dans la confédération.

Critiques accrues

Des signes évidents de l'exaspération des députés libéraux du Québec ont paru à l'occasion de la réunion de Montmorency et c'est M. Jean-Louis Gagnon qui s'était chargé, avec assez de succès à l'époque, non pas de leur fournir des munitions mais plutôt de motiver leurs attaques. M. Gagnon dénonçait le parti-pris de certains reportages, des clans et des chapelles qui, selon lui, utilisaient les ondes à des fins de propagande, et il demandait pour la survie de ce pays que le parlement donne des directives précises à Radio-Canada au sujet du traitement des affaires nationales.

M. Jean Marchand avait lui aussi dénoncé ce qu'il appelait "les abus inqualifiables de Radio-Canada" et sa faculté "de mentir au public à même son argent."

Les choses n'ont guère changé depuis. Il ne se passe en général pas un caucus sans que des députés ne soulèvent quelques griefs au sujet de certaines émissions politiques de Radio-Canada ou de sa politique d'information.

Nombreux griefs

Au cours d'un débat à l'étape de la résolution, l'autre jour, on a fait état à plusieurs reprises de ce genre de griefs qui prennent parfois la forme d'attaques contre la bureaucratie ou les séparatistes à Radio-Canada.

Voici trois échantillons de ce genre de propos.

Après avoir parlé des pseudo-intellectuels ou pseudo-

artistes de Radio-Canada et de "l'escalade de leur stupidité", M. Georges Lachance député libéral de Lafontaine, concluait par l'euphémisme suivant: "la nouvelle loi servira, j'espère, à corriger certains abus flagrants et à satisfaire nos besoins présents et futurs."

M. Don Jamieson, un ancien président de l'Association canadienne des radiodiffuseurs, aujourd'hui député d'un comté de Terre-Neuve, disait de même de la radiodiffusion qu'elle avait contribué "pour une large part à l'agitation populaire qui se manifeste actuellement de toutes parts à un degré insupportable."

M. Warren Allmand, député de Notre-Dame-de-Grâce, faisait de son côté cette contribution au débat: "Beaucoup de gens qui suivent l'évolution de Radio-Canada ont l'impression que c'est devenu la principale tribune de l'anarchie, du sensationnalisme, du séparatisme, du socialisme et du fascisme."

Des ministres eux-mêmes ont en pleine Chambre pris à partie la société Radio-Canada. Ce fut le cas, par exemple, de M. Jean Marchand, qui se plaignait des informations fournies lors d'une émission d'affaires publiques du réseau anglais.

Plus surprenant encore, ce fut également le cas du ministre des affaires extérieures, M. Paul Martin, qui n'a pas l'habitude de se plaindre mais qui, d'un air excédé, déclara à la Chambre l'autre jour que la radio d'Etat devrait prendre l'habitude de traiter les deux aspects d'une controverse.

Un "nettoyage"?

C'est donc dire que, d'une façon ou de l'autre, les griefs contre Radio-Canada recourent tous les éléments du parti gouvernemental et qu'ils y ont suscité le désir d'un nettoyage. Il est difficile de prédire que l'opération se fera et surtout sur quels critères on pourrait la justifier de façon à éviter qu'elle paraisse être une opération politique.

M. Jean-Louis Gagnon avait suggéré, pour qu'on y arrive, que le parlement fournisse "à Radio-Canada des directives ou plus justement des 'guidelines' suffisamment claires pour que la direction puisse enfin exiger qu'on s'y conforme."

Or la loi dit seulement que Radio-Canada doit contribuer au développement de l'unité nationale.

Et les députés se rappellent que lors des travaux du comité, en mai 1966, M. Marc Thibault, chef du service des émissions éducatives et des affaires publiques, avait déclaré: "Je crois tout simplement que, pour Radio-Canada, se faire le promoteur de l'unité nationale, je vous dis un sentiment bien personnel, ce serait le plus mauvais service à rendre à ce pays."

Dans un éditorial, cette semaine, le "Globe and Mail" rejoignait cette opinion en disant que les propositions les plus dangereuses du projet de loi "sont celles qui forceraient les radiodiffuseurs du secteur privé et public à développer l'unité nationale."

Au fond, les députés ne sont pas persuadés que le nouveau système puisse faire respecter la grande déclaration de principes qui se trouve inscrite au début de la loi.

Ils estiment que si la société ne peut s'en remettre à des directives plus précises pour qu'on s'en tienne à la stricte objectivité en matière d'information politique canadienne, ses dirigeants n'auront d'autre choix que d'agir au niveau du personnel, c'est-à-dire d'y faire rouler quelques têtes.

Selon des députés, c'est entre autres choses la perspective de cette opération délicate qui explique que des candidats sérieux aient levé le nez sur les postes importants qu'on leur offrirait à la direction de la société Radio-Canada.

Gagnon nie que la CECM veuille angliciser les Néo-Canadiens

A la suite des incidents répétés qui ont suivi l'ouverture d'une école secondaire de langue anglaise dans le quartier Saint-Henri, le président de la Commission des écoles catholiques de Montréal, M. André Gagnon, a fait jeudi une mise au point sur la politique de la CECM concernant les classes anglaises et la scolarisation des Néo-Canadiens.

M. Gagnon a nié énergiquement que la CECM ait pour dessein d'angliciser les immigrants, mais il a reconnu que la CECM ne pouvait empêcher, dans le contexte actuel, les familles néo-canadiennes de choisir les écoles anglaises plutôt que françaises.

Voici les principaux passages de cette déclaration: "Un groupe non représentatif aurait voulu créer un malaise dans le quartier Saint-Henri en faisant jouer de faux sentiments nationalistes et en pre-

nant prétexte de l'ouverture d'une école secondaire de langue anglaise dans ce secteur. Il est vrai qu'un pourcentage considérable des élèves de l'école James Lyng est constitué de Néo-Canadiens, la plupart d'ailleurs d'origine italienne. Cette constatation est vraie pour l'ensemble des écoles catholiques anglaises, dans tout le territoire où nous avons juridiction. Une catégorie de nos concitoyens saute aux conclusions et nous accuse de vouloir angliciser les immigrants."

"Rien n'est plus faux. Je ne devrais même pas avoir à le dire. Notre devoir, à la Commission des écoles catholiques de Montréal, est d'administrer des écoles catholiques à l'intention d'une population en majorité française et en minorité anglaise. Aucune loi ne nous permettrait d'intervenir dans le libre choix des parents quant au genre d'en-

seignement qu'ils veulent donner à leurs enfants. Nous pouvons déplorer que, pour des raisons économiques surtout, les immigrants choisissent en très grande majorité le système anglais catholique, mais nous n'avons aucune autorité pour intervenir. Ce qui précède ne signifie pas que nous ne sommes pas préoccupés par ce phénomène."

"Au cours des années, nous avons tenté diverses expériences pour attirer — sans forcer leur choix — les Néo-Canadiens vers la culture française. Il faut bien avouer que nos efforts n'ont pas eu des succès éclatants."

"Il est facile de rejeter une responsabilité aussi lourde sur les épaules de l'école. Mais que fait la société montrealaise en général pour se donner des cadres sociaux et économiques qui attireraient les immigrants vers la

culture française? Je n'ai de pierre à jeter à personne mais je constate que la communauté ne nous aide pas. Nous voudrions à la Commission collaborer à un mouvement d'ensemble mais nous ne pouvons absolument pas réussir un tel exercice sans que tous se donnent la main."

"Pour l'instant, notre politique est conforme à l'opinion émise par les membres du Conseil supérieur de l'éducation qui déclare, dans l'avis qu'il a remis dernièrement au ministre de l'Éducation: '... tout corps public auquel l'État délègue une responsabilité dans l'administration scolaire doit, non seulement au plan de l'attitude, mais aussi à celui des faits eux-mêmes, respecter la dualité linguistique et culturelle, qui est l'une des caractéristiques importantes de la société québécoise'."

La peine de mort

La substance du projet de M. Pennell a déjà été repoussée il y a 18 mois

par Gérard Alarie

OTTAWA (PC) — Les Communes ont déjà repoussé il y a 18 mois par une majorité de 105 voix la substance du projet de loi présenté jeudi par le solliciteur général, M. Larry Pennell, qui propose de limiter la peine de mort au Canada aux criminels coupables du meurtre de policiers, de gardiens de la paix ou de gardiens de prison.

Le 5 avril 1966, les Communes ont rejeté par 179 voix contre 74 un projet d'amendement à une résolution visant l'abolition complète de la peine de mort qui anticipait l'essentiel du projet de loi déposé hier par le solliciteur général.

Cet amendement, parrainé par M. Milton Klein L.-Montreal-Cartier proposait le maintien de la peine de mort seulement pour les personnes coupables du "meurtre qualifié d'un officier de police, ou d'un gardien de prison et d'autres personnes employées au maintien de la paix publique."

L'amendement Klein portait sur un projet de résolution présenté par quatre députés, deux libéraux, un conservateur et un néo-démocrate, qui invitait le Parlement à se prononcer en faveur d'une abolition pure et simple de la peine de mort et de lui substituer l'emprisonnement à perpétuité.

Le projet de résolution des quatre députés a été repoussé à son tour, lors d'une mise aux voix faite également le 5 avril 1966, par 143 voix contre 112. Cette mise aux voix avait rangé parmi les abolitionnistes de la peine de mort 18 membres du conseil des ministres, dont le premier ministre, M. Lester B. Pearson, et le solliciteur général, de même que le ministre de la Justice, M. Pierre Elliott Trudeau.

Plusieurs variantes d'une limitation de la peine de mort, par des définitions restrictives de meurtre qualifié aux termes du code pénal, ont été examinées par les Communes lors du débat de cinq jours au printemps de 1966 sur cette résolution. Présentées sous forme d'amendement à la résolution, toutes ces variantes ont été repoussées.

M. Pennell a déclaré hier que son projet de loi cherche à établir "un compromis" dans les positions qui ont été manifestées par les députés dans les votes libres il y a 18 mois sur les amendements et sur la résolution propo-

sant l'abolition de la peine de mort.

Il a déclaré aux journalistes que le projet de loi, comme naguère la résolution et ses projets d'amendement, sera soumis à un vote libre, les députés n'étant pas tenus de respecter les lignes de parti.

Le projet de loi de M. Pennell, qui formule la politique officielle du gouvernement fédéral à l'égard de la peine de mort et qui a reçu hier sa première lecture aux Communes, est promis à des débats animés.

Des sources au sein du gouvernement fédéral, notant hier que depuis 1961 il n'y a eu au Canada aucune pendaison alors que durant la même période il y a eu des meurtres de policiers, notamment dans le hold-up du père Noël en banlieue de Montréal à l'hiver de 1962, ont souligné que le projet de loi de M. Pennell risque de rétablir la peine de mort dans la pratique.

Ces sources ont mentionné que le code pénal devenant explicite quant au recours à la peine de mort contre les criminels coupables du meurtre de policiers ou de gardiens de prison et formulant de fraîche date la volonté du gouvernement et du Parlement canadien, le gouverneur général en conseil, une fois que le projet de loi serait adopté dans sa forme actuelle, sera moins disposé qu'il n'est actuellement d'intervenir en faveur des condamnés à mort pour commuer leur sentence en emprisonnement à vie.

M. Stanfield, un "bon sujet" chez Berlitz

M. Robert Stanfield est retourné à l'école pour y apprendre le français.

Le leader du parti conservateur, qui est âgé de 53 ans, s'est présenté dans une école privée, jeudi, pour la première de six journées de 12 heures d'"immersion totale" dans la langue française.

M. Jean Mattei, directeur de l'école Berlitz, déclare que M. Stanfield est un bon sujet. Il a de la bonne volonté et de l'endurance et arrive avec une certaine préparation. Il lit le français, le comprend et a un accent convenable, mais comme beaucoup d'autres, il manque de pratique.

Le meurtre raciste: sept Blancs ont été trouvés coupables

MERIDIAN (AFP) — Le procès de 18 personnes impliquées dans l'affaire du meurtre en 1964 de trois jeunes militants des droits civiques, deux Blancs et un Noir, s'est terminé hier matin par l'acquiescement de huit d'entre eux, par la culpabilité de sept autres tandis que les trois autres bénéficiaient d'une annulation du procès pour vice de forme.

Le procès a eu lieu devant un tribunal fédéral présidé par le juge Harold Cox tandis que le jury était composé de douze Blancs, sept femmes et cinq hommes.

Les militants, Michael Schwerner, 24 ans et Andrew Goodman 20 ans, tous deux Blancs et James Chaney, 22 ans, jeune Noir du Mississippi, avaient disparu le 21 juin 1964. Ils étaient partis constater un acte de vandalisme perpétré dans une église fréquentée par des Noirs dans les environs de Philadelphia (Mississippi). Arrêtés pour excès de vitesse par M. Cecil Price, le shérif adjoint du canton de Neshoba (où se trouve Meridian), ils furent relâchés quelques heures plus tard. On les vit vivants pour la dernière fois le 23 juin.

Les débris de leur voiture incendiés avaient été retrouvés à une vingtaine de km de Meridian.

Ce ne fut que deux mois plus tard, grâce à une dénonciation anonyme, que leurs corps furent retrouvés, enfouis profondément sous terre, sur les lieux où un barrage était en construction.

La justice du Mississippi n'impliqua personne dans cette affaire mais la justice fédérale entra en action et incrimina, pour avoir privé les trois victimes de leurs droits civiques, en violation de la constitution des Etats-Unis, 19 personnes dont M. Lawrence Rainey, shérif de Neshoba, son adjoint, Cecil Price, et Sam

Bowers, "sage impérial des chevaliers blancs du Ku Klux Klan".

Pendant trois ans, le début du procès fut constamment remis pour vices de procédure dans les inculpations et ce n'est que le 9 octobre, soit plus de trois ans après les meurtres, qu'il put s'ouvrir.

Cecil Price, 29 ans, a été trouvé coupable, de même que Sam Bowers parmi sept accusés. Parmi les huit acquittés se trouve le shérif Lawrence Rainey, 44 ans.

Un inculpé, James Jordan, avait été éliminé de la liste des accusés pour avoir accepté de servir de témoin à charge. Il est sous la protection de la police fédérale.

Enfin, le juge a annulé pour vice de forme le procès de trois autres inculpés.

Les avocats du gouvernement fédéral ont argué pendant tout le procès que Price, en qualité de conspirateur de l'affaire, avait arrêté les trois jeunes gens et les avait détenus le 21 juin jusqu'à la tombée de la nuit afin qu'un groupe de membres du Ku Klux Klan puisse s'emparer après leur remise en liberté.

Schwerner et Goodman, originaires de New York, et le Noir Chaney, furent libérés de la prison vers 10 heures 30 du soir, affirme le gouvernement fédéral qui ajoute qu'ils furent ensuite enlevés par des ravisseurs puis tués à coups de feu sur une route isolée.

Schwerner, représentant du Congrès de l'égalité raciale, travaillait dans la région depuis un certain temps à encourager des activités dans le domaine des droits civiques parmi les Noirs. Les chevaliers du Ku Klux Klan, organisation qui fut créée en 1964 pour résister aux activités des militants des droits civiques venus de l'extérieur, avaient décidé d'éliminer Schwerner, Goodman et Chaney n'étant venus que récemment dans la région.

ARTS et LETTRES

LE DEVOIR



"Le Devoir" publiera son supplément littéraire traditionnel, le 31 octobre

● LITTÉRATURE: bien que la saison marque un léger temps d'arrêt, la vie des Lettres continue. Frye publie à Toronto un magnifique Shakespeare dont parle Naim Kattan; Yves Préfontaine fait sa rentrée poétique. Au chapitre des Lettres françaises nous avons toujours "L'Œil sur les poches" et Jean Ethier-Blais vient de lire les "Antimémoires" de Malraux.

A l'expo67
Vous visiterez Manicouagan 5
au Pavillon des Industries du Québec.



● CINÉMA: André Bertrand fait un tour à Hull et est heureux d'apprendre que le BON cinéma se répand dans la province. Rien à signaler à Montréal mais nous sommes toujours OBJECTIF.

● BEAUX-ARTS: Laurent Lamy revient de la Biennale de Paris, manifestation à laquelle il participait comme juré. Parmi les Canadiens représentés, Saxe.

● CULTURE: Le ministère des Affaires culturelles vient d'acheter des livres dans le cadre de l'aide à la littérature. Laval se taille la part du lion (\$8,725). Fidès suit (\$3,412). En tout, 8,095 volumes acquis pour \$27,965.

"Attention à vos paroles, jeune homme, ça pourrait vous coûter cher; Surtout en ce moment".
(LA MERCIÈRE ASSASSINÉE d'Anne Hébert)

Deux écrivains Prix Molson

Anne Hébert : l'écolière

L'ombre du temps recouvre déjà Anne Hébert. Cette femme gracile et forte aligne les mots lentement, à la suite les uns des autres, comme une écolière appliquée. Mais c'est l'écolière de la mort et du néant. Les marches de son inspiration mènent au tombeau souterrain et à cette lampe gracieuse qui éclaire, sur le mur gris, les squelettes abandonnés. N'est-ce pas ce que nous sommes devenus, masques arrachés à l'Histoire, formes poreuses, amphores retournées? Anne Hébert, sans le dire, comme une visiteuse de notre nuit, éclaire sourdement les plaies de notre cœur sauvage.

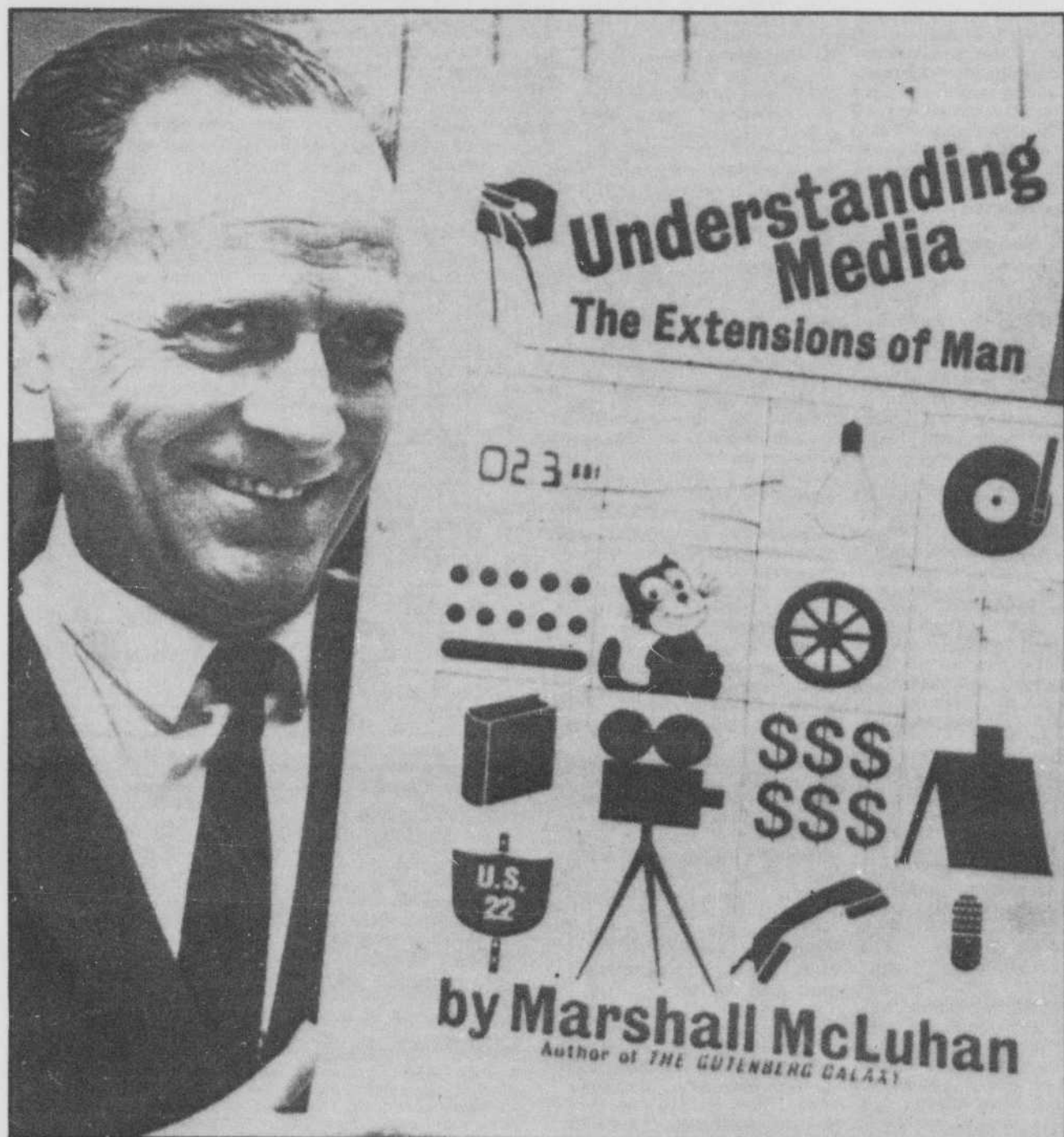
Je la revois. Il y a quatre ans. Je monte dans un autobus et trouve cette femme mince, retranchée, secrète, qui sourit timidement. Nous bavardons quelques instants. Mais pourquoi parler? Il suffit que cette présence rappelle que l'homme est fait pour le renouvellement de la mort. Anne Hébert a le sourire ambigu de la sphinge; elle évoque l'amour tout en pensant à cet autre infini qui transcende notre pauvre temps. C'est cette impenétrabilité, faite de simplicité et d'audace, qui donne à sa poésie sa densité personnelle. Il y est question de rarefaction, d'abandon de l'être, du désespoir solitaire de la vie, et d'un univers qui est celui des familles qui n'ont pas appris à s'aimer. On dira que c'est un monde fabriqué et que les chambres de bois ne sont pas d'ici. Est-ce donc impossible d'être à la fois du Québec et universel? Anne Hébert, en donnant à sa fantasmagorie personnelle la gravité du langage médité à creusé au fond de notre âme un sillon que rien ne pourra recouvrir. Ses femmes recher-

chent l'amour, cet amour qu'aucun homme ne peut donner; parfois elles disparaissent dans la force brute. Est-ce donc assez de dire qu'elles veulent s'anéantir? Non, puisque s'anéantir, c'est aussi renaître. Marie Stuart le savait qui disait que tout commençait à la fin.

Cette femme vouée à la sensibilité du silence nous a appris à descendre au fond de nous-mêmes, malgré nous, et à y retrouver le visage de l'humanité. C'est la première fois, dans notre littérature, qu'un processionnel débouche sur l'universel. Au centre de la terre, une tombe, au centre de la tombe, la mort; au centre de cette mort, vacillante mais impérieuse, trouble mais douce, la lumière, la lumière, la lumière.

Jean Ethier-Blais

- (1) "Les Songes en équilibre", poèmes, éditions de l'Arbre, Montréal, 1943.
- (2) "Le Tombeau des rois", poèmes, éditions du Seuil, Paris, 1953.
- (3) "Les Chambres de bois", roman, éditions du Seuil, Paris, 1958.
- (4) "Poèmes", éditions du Seuil, Paris, 1960.
- (5) "Le Torrent", nouvelles, Éditions du Seuil, Paris, et Éditions HMH, Montréal, 1961.
- (6) "Les invités du procès", "La Mercière assassinée" et "Le Temps sauvage", théâtre réuni en un volume, éditions HMH, Montréal, 1967.



McLuhan: un masseur

"Toute mode est une forme de somnambulisme". Cette phrase de Marshall McLuhan qui vient de recevoir également le prix Molson s'applique à son auteur, ou du moins à ces innombrables "fans" qui ont fait du McLuhanisme la religion des années soixante. Qu'ont-ils de McLuhan tous ces thuriféraires? Ils répètent constamment que l'écrit est dépassé, que nous sommes à l'ère de l'électronique, du visuel, de la tribu mondiale. On n'avait pas besoin de quatre livres, dix articles et cent conférences pour l'apprendre. Un critique new-yorkais, avec un sens du paradoxe que McLuhan saurait apprécier, écrivait à la lecture de "The Medium is the Message" (1): j'ai compris, les livres c'est fini, donc j'ai brûlé le livre de M. McLuhan et je vous engage à ne pas le lire.

La force de McLuhan est d'abord celle du vulgarisateur. Quoiqu'on en dise, ses idées ne sont pas inédites; les citations dont ses livres sont truffés en témoignent. Quand il dit que les techniques sont des prolongements de l'homme et façonnent sa vie, que le contenant est plus important que le contenu ("the medium is the message"), ou que le monde devient un grand village tribal, il évoque tantôt Lewis Mumford, qui dès 1934 ("Technics and Civilization") construisait cette thèse des rapports entre machines et culture, tantôt les structuralistes français ou Teilhard de Chardin. On pourrait longuement faire l'exégèse des équivalences, et des sources de l'œuvre de McLuhan.

Mais plus que d'autres, McLuhan est amusant. A chaque nouveau livre il le devient davantage, et jusque dans le titre de son plus récent ouvrage, "The Medium is the Message" (oui, message, comme dans masseur), sorte de bande dessinée pour adultes avertis. Il use à merveille du paradoxe, du rapprochement inattendu, de l'humour et parfois du sarcasme, pratiquant dans le style cette vision en mosaïque qui lui semble propre à l'âge du circuit électronique, communiquant à ses lecteurs par osmose cette forme nouvelle et "catholique" de pensée.

A ses meilleurs moments, McLuhan est poète bien plus que sociologue ou philosophe. Il a de l'artiste ce pouvoir de révéler sous un jour saisissant l'objet le plus familier. Dans son premier livre, "The Mechanical Bride" (2), illustré d'annonces, de bandes dessinées, de pages de journaux et autres imageries des années cinquante, il donne leurs lettres de noblesse aux signes les plus méprisés et pourtant les plus populaires de notre temps. Il a été l'un des précurseurs de cette nouvelle sensibilité électrique par laquelle l'homme cultivé fait ses joies tant des Beatles que de Bach, de "Peanuts" que de Joyce.

Divertissant, McLuhan est en outre rassurant. Il réconcilie l'homme ballotté par les bruits de 1967 avec les instruments de sa torture. Décrochant que le livre est à l'électronique et à l'image ce que l'auto fut au carrosse ("Les chevaux sont gentils. Les livres aussi"), il ferme la porte sur une tradition d'individualisme, d'intellectualité et de solitude. L'âge de l'électronique, dit-il, c'est celui de la communauté tribale, des élans mystiques, du cœur. C'est aussi l'ère de la gaité: "Les futurs maîtres de la technique devront avoir l'esprit léger". En crescendo, d'une collection d'articles (3) à "Understanding Media" (4) en passant par la "La Galaxie de Gutenberg" (5), le ton et le style tendent à déprécier, parfois à ridiculiser, l'angoisse du penseur solitaire dans lequel McLuhan ne voit qu'un produit de la technique linéaire et visuelle propre à l'imprimerie.

Les crises politiques? Elles sont aussi l'effet de la technique. Les armes nucléaires deviennent pour lui une guerre d'images qui finalement rapproche les hommes. Hitler, créature de la radio, n'aurait guère survécu à la télévision qui a tué le sénateur McCarthy et fait John Kennedy. La confédération canadienne était certes indispensable à l'âge du chemin de fer mais un Québec indépendant est tout à fait concevable à l'heure du circuit électrique.

Tout cela fait un "massage" réconfortant pour les muscles de cerveaux endoloris par les thèmes du désespoir et de l'absurde qui ont marqué la littérature d'après-guerre. Les existentialistes, la "beat generation" et les "angry young men" donnent naissance aux "hippies" avec leurs fleurs, au futurisme optimiste de la revue "Planète", au triomphalisme technologique de McLuhan. L'histoire des lettres et des idées ne manque pas d'expressions géniales de ce perpétuel mouvement du pendule.

Evelyn Dumas-Gagnon

- (1) "The Medium is the Message" (en collaboration avec Quentin Fiore), Bantam Books, 1967.
- (2) "The Mechanical Bride: Folklore of Industrial Man", New York, Vanguard Press, 1951.
- (3) "Explorations in Communications", Edmund Carpenter et Marshall McLuhan, ed. Beacon Press, Boston, 1960.
- (4) "The Gutenberg Galaxy", University of Toronto Press, 1962. Publié en français aux éditions HMH, 1967.
- (5) "Understanding Media", McGraw Hill Paperback Edition, 1965.



Qu'est-ce que le Prix Molson?

Le prix Molson 1967 a été accordé à trois personnalités, la poétesse Anne Hébert, Marshall McLuhan et Arthur Erickson, par exception, puisque d'habitude on le décernait à deux personnalités. En 1965, il honorait Jean Gascon et Frank Scott; en 1966, le R.P. Georges-Marie Lévesque et Hugh MacLennan. Ce prix est d'une valeur de \$15,000.

De l'architecte Arthur Erickson, le président du Conseil des arts, Jean Martineau, a dit que "par son esprit et son travail, il nous ouvre de nouveaux horizons". Puis, rendant hommage à Anne Hébert, il a fait allusion à la "rare exigence" de cette poétesse qu'il qualifie de "poète de la fidélité et du miraculeux approfondissement de la vie". Quant à Marshall McLuhan, il en fait l'explorateur et l'interprète de notre époque.

Le Prix Molson a été institué en 1963 grâce à un fonds de \$600,000 mis à la disposition du Conseil des arts par la Fondation Molson.

Tous pour un
marabout
pour tous

La semaine littéraire

à prix populaire
marabout
en vente partout

L'oeil
SUR
les Poches



Le choix de la semaine

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU, de Don Quichotte à Kafka, essai, par Marthe ROBERT. ("Petite Bibliothèque Payot," No 105).

Marthe Robert peut s'enorgueillir d'un succès de la plus rare espèce: ses livres font l'unanimité en un temps où les querelles d'école vont bon train et où la coupe entre les experts et le grand public est aussi grave que jamais. Ainsi son travail sur "La révolution psychanalytique" (PBP, No 58 et 59) recueille l'approbation des spécialistes de toutes tendances, et réussit auprès des lecteurs comme une vulgarisation aisément accessible. Quant à "L'ancien et le nouveau", il obtient un accord plus exceptionnel encore: il réconcilie les critiques universitaires et la nouvelle critique, les premiers y louant la précision du style et la justesse de la littérature. Livre subtil, ample, neuf et vigoureux, "L'ancien et le nouveau" est une magistrale leçon d'interprétation littéraire. Interprétation, et non biographie, histoire ou compte rendu: la connaissance du sujet est présumée — notamment le "Don Quichotte" de Cervantès, le "Château" de Kafka, ainsi que leur source lointaine "L'Odyssée" homérique, et leurs contextes respectifs. Dans les aventures de K, l'arpenteur comme dans celle de Don Quichotte, Marthe Robert vient en effet dévoiler une même démarche profonde: un héros récapitulatif en lui tout ou partie de la culture livresque de son temps, tente de réconcilier, de confronter ou de plier l'une à l'autre la tradition et la spontanéité, l'art et le réel, les livres et la vie, l'ancien et le nouveau. Écartant toutes les explications antérieures, trop confuses et incertaines, l'auteur élucide avec l'état "l'impossible débat de l'art de la vie." Cette clef, résumée aux derniers mots de l'essai, éclaire deux grands romans par la question du Livre, des livres, de leur place dans le monde et de leur vérité. Finalement, seul compte le désir et le mouvement même qui poussent dans leur pérégrination Don Quichotte et K., comme d'ailleurs Ulysse: "Le meilleur livre du monde est celui qui se fait voir éternellement en quête du vrai, et éternellement fallacieux." Un très remarquable essai, la plus féconde des tentatives récentes pour épurer et renouveler la critique littéraire, "L'ancien et le nouveau" est lui-même un livre d'aventure, à sa façon, qui se lit dans le bonheur constant de la découverte de l'évidence.

Des titres recommandés

LE MAÎTRE DE MILAN, roman, par Jacques AUDIBERTI. ("Le livre de poche," No 2169).

Foisonnante et curieuse histoire d'amour d'une jeune muette et d'un Gouverneur dans une Italie baroque. Le lyrisme d'Audiberti, sa fantaisie épique et quotidienne à la fois, tout ici désigne en lui l'un des auteurs français les plus savoureux.

LES FRÈRES BOUQUINQUANT, roman par Jean PREVOST. ("Le livre de poche," No 2193).

Littérature réaliste, mais fine et généreuse, que celle de J. Prevost. On se souvient parfois de ce Normandien, élève d'Alain et brillant essayiste, tué par les nazis dans le Vercors, mais on le lit trop peu. La réédition de ce livre juste et sensible est la bienvenue.

UN HOMME DE TROP, roman par Jean-Pierre CHABROL. ("Le livre de poche," No 2280).

Merveilleux conteur, esprit courageux et intègre, écrivain vigoureux, Jean-Pierre Chabrol retrace ici un drame comme les maquis de la dernière guerre en ont connu beaucoup. Qu'advient-il de cet "homme de trop"? Un récit sobre et prenant.

Parutions récentes

Pour une meilleure connaissance du théâtre contemporain, on peut lire l'excellent "Brecht" de Camille Demanège ("Théâtre de tous les temps", P. Seghers, No 6), qui analyse chaque pièce, précise les intentions brechtiennes, et offre un bon choix de textes (Inédit). A quoi doit s'ajouter le rappel des premiers titres de l'excellente collection "Théâtre" (au Seuil): "V comme Vietnam" d'Arm. and Gatti, "Monsieur Fugue ou le mal de terre" de Laïane Atlan, et "La butte de Satory" de Pierre Halet, tous trois inédits.

"Les Antimémoires" d'André Malraux

Sous le signe de Zarathoustra

par Jean Ethier Blais

La mémoire de M. André Malraux est une faculté qui oublie tout sauf l'essentiel. C'est ce qui situe ses Antimémoires (1). Ils sont trop et toujours sur les sommets de la culture. Ni trêve ni repos, mais constamment la dissertation (magistrale et sublime, bien sûr) du professeur qui a tout lu, tout assimilé et qui soudain, ouvre la parenthèse la plus brillante de sa carrière. Les Antimémoires, c'est un peu cela: la somme de toutes les parenthèses de génie d'André Malraux. J'ai lu quelque part, que Malraux, jeune, de retour d'Indochine, arrive à Paris: des amis l'attendent. Il sa- lue, serre des mains, se jette dans un taxi, se tourne vers son hôte et commence une longue digression sur la sculpture khmère. Seul l'intéresse l'éternel. Il s'agit de savoir lequel. Les Antimémoires sont, il faut bien le reconnaître, construits autour de la notion de grand homme: le grand-père, Nehru, de Gaulle, Mao, Bouddha, le Christ. Malraux est-il à la recherche du surhomme, qui transcendera la mort? Il y a des tombes dans son livre, depuis celles des Pharaons, depuis les invocations aux morts des Indiens d'Antigua jusqu'à la dalle funéraire de Gandhi (à la recherche de la fosse de Nehru). Parlons de ce livre, en vrac, parce qu'il est trop riche. La personnalité de son auteur y est constamment en vedette, qui enseigne, prolonge sa pensée dans le passé et dans l'avenir, retraçant sur les eaux de la vie le sillage de la mort. Quelle hantise! Au cours d'un interrogatoire, un officier allemand demande à Malraux qui il est. L'oiseau prophète répond, ironiquement, qu'il est professeur, en ajoutant qu'il donnait à ce titre son épaisseur allemande. Il ne croyait pas si bien dire. Le Herr professeur Doktor Nietzsche est passé par là. On le reconnaît à l'exacerbation voluptueuse d'une certaine rhétorique axée sur la Parousie. Et, dans cette optique,

les Antimémoires sont le plus bel hommage qu'ait rendu la littérature française au mythe de l'éternel retour.

La question du Sphinx.

Gertrude Stein allait mourir. Elle avait connu le Paris d'avant la guerre: Picasso, Max Jacob et tous les Grands qui affluaient chez elle. Mais après la guerre, vieille et affaiblie, son influence s'amenuisa. Elle devint légendaire, et on ne parla plus d'elle. Elle allait donc mourir. A son chevet, sa vieille amie Toklas, qui devint célèbre par la suite, à son tour, en écrivant des livres de cuisine. Gertrude Stein se tourne une dernière fois vers Alice et lui dit: "Alors, quelle est la réponse?" Alice Toklas sourit tristement dans le vague. Il n'y a pas de Réponse. Gertrude Stein dit: "Eh bien! quelle est la question?" Et elle meurt. C'est cela, le premier livre d'André Malraux: quelle est la question? Mais c'est le Sphinx qui n'ose pas parler, qui ne peut pas la poser, cette fameuse question, dont nul ne sait la réponse. Car personne ne nous fera croire que la vraie question du Sphinx, c'est celle à laquelle le petit paysan Oedipe a répondu. Dans ce cas, le Sphinx est surtout le précurseur de Massabielle et de Fatima, ce qui dans son univers, se rait sacrilège. Si on le dépouille de son mystère, le Sphinx n'est plus rien. Et c'est ce qu'avait compris Oedipe, qui a sans doute répondu à la question impénétrable par une sentence populaire universelle et ironique, venue de la nuit des labours, se moquant ainsi du Sphinx et lui arrachant son armure de sérieux. Tout devait être dans le style. Lors d'un jeune agrégé se présentait devant le Sphinx, il était ébloui par la beauté de la forme. Il se croyait devant un professeur de la Sorbonne et répondait du tac au tac. Et le Sphinx le dévorait. N'en

est-il pas ainsi des Antimémoires? Malraux se demande quelle est la question fondamentale de l'humanité, celle grâce à laquelle nous existons. En réalité, il s'agit là de l'anti-question par excellence et Pascal l'avait compris. Et c'est sans doute pour quoi, après nous avoir traîné par les cheveux (comme Bruneau) à travers les siècles et les continents à la recherche de cette question, Malraux finit par nous donner une anti-réponse. Il dit que ce pourquoi, c'est le contraire de la torture nazie, le contraire de ce qu'il appelle "l'organisation de l'aviation". On le savait. Mais ce que l'on ne savait pas, ou alors, qui se cachait dans les replis de la conscience et qui, venant d'André Malraux, prend une densité extraordinaire, c'est ceci: "L'ombre de Satan s'est réellement, visiblement, étendue pendant plusieurs années sur le monde, et même ceux qu'elle recouvrait semblaient l'avoir oubliée." Et ceci: "... la vraie civilisation, c'est la part de l'homme que les camps ont voulu détruire. Le chrétien peut offrir sa souffrance, l'ascète peut la nier — à condition de mourir assez vite... Les civilisations tournent comme d'énormes papillons autour de cette ignition." On reconnaît le ton, qui est celui d'Augustin, de Pascal, de Goethe, de Nietzsche, de de Gaulle, de tous ceux qui, à travers les âges de la civilisation occidentale, ont défendu le pessimisme comme une valeur sacrée. Ce qui est surprenant, c'est que les ailes de Satan se soient étendues, sous la forme de Staline et d'Hitler, au-dessus de l'Europe. Voilà une autre question. Pourquoi l'Europe? Le peuple élu, c'est le juif; mais la terre élue, c'est l'Europe. Le Christ, dit-on, est allé aux Indes, y a appris le secret de l'immobilité. Mais il est mort en tournant le dos au Temple, à Aqaba (dont parle Racine dans Athalie), les yeux tournés vers l'Europe violée, enchaînée

à son taureau et bondissant avec lui.

A la gloire du style

Ce qui fait l'Europe, c'est le dynamisme. C'est une terre où tout est mouvement. André Malraux cite les noyers de l'Altenburg, qui deviendront bûche et puis statue. Et cette statue, que deviendra-t-elle, sinon la négation de la mort? Le principe de vie est le plus fort. Saint-Simon, nous dit-il, allait à la Trappe faire retenir tous les ans, se préparer à la mort. Aujourd'hui, la légitimation de la vie, ce n'est pas l'éternité promise, mais l'action. Ou bien encore: "L'Occident ne croit pas que les hommes ont toujours été les mêmes, il croit qu'ils vont le devenir". C'est ce dynamisme qui est à l'origine de notre art éclatant, tout comme c'est de lui que procède le colonialisme, qui n'est que l'une des formes empruntées par l'instinct de supériorité. Nous, au Québec, aurions intérêt, par exemple, à méditer cette parole de Malraux: "Il est vrai que l'Asie a besoin de spécialistes européens; il n'est pas vrai qu'elle doive les avoir pour maîtres. Il suffit qu'elle les paye." C'est là penser comme un sage. Rien ne s'exporte moins bien qu'un homme, sinon le vin. Nous faisons tous les jours la triste expérience de la vérité de cette loi.

J'aurais aimé attendre avant de parler de ce livre, le laisser chamber. Les ailes de la vie m'en empêchent. Mais c'est une oeuvre qu'il faut relire et qui permettra de méditer. Elle est pleine de citations. Je trouve qu'elle en déborde. Il n'est pas séant qu'un homme comme André Malraux fasse étalage de culture. Ainsi, sa conversation avec le comte Ostrogrog est pénible. Tout ce qu'il voit, tout ce qui se passe lui rappelle un mot célèbre, ou un fait bizarre, ou une rencontre. Je veux bien. Mais était-il nécessaire de naître avec le cer-

veau d'André Malraux pour faire montre de sa culture comme Curzio Malaparte? Il est certain qu'il y a des ressemblances profondes entre les deux hommes, depuis l'aventure vécue, la hantise des phénomènes culturels, jusqu'au secret désir de l'anéantissement cosmique. Avec, en plus, quelque chose qui ressemble à du snobisme. Ce que les princes suédois et Himmler sont à Malaparte, Nehru et Mao le sont à Malraux. Ils traitent tous deux leurs "héros" de la même façon: description lyrique dans le genre culturel, avec digressions personnelles en direc-

tion des tombeaux aztèques, et puis, dix ans après la conversation, discussion des événements qui ont eu lieu depuis, comme s'ils allaient avoir lieu. Kaputt aura été la première morture des Antimémoires. Malaparte et Malraux sont allés à bonne école. Ils ont connu Zarathoustra avant qu'il ne donne dans le travers d'embrasser les chevaux. Mais on peut dire que Nietzsche, ce célibataire endurci, a fait des petits.

(1) André Malraux: Antimémoires. Gallimard, Paris 1967.

les MOTS-CROISÉS du Devoir

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

1. Ecrivain canadien français né à Montréal (1852-1923).
2. Divertissait — Etalon.
3. Elle est contraire aux bonnes moeurs.
4. Ville à l'est de Paris — Amas — Phonétiquement: prénom féminin.
5. Cardinaux opposés — Marque le singulier — Attrapé.
6. Variété de pomme — Obligé.
7. Vrais — Employée en teinture.
8. Elle amène un arrêt du train — Vent poétique.
9. Obtenue — Déclara coupable — En Corse.
10. Ville très ancienne — Fait ses dernières volontés.
11. Signe d'un parti controversé au Québec — Pour le doigt — Va au hasard.
12. Sans doute malade — Audacieux.

Verticalement

1. Ecrivain canadien-français né à Québec (1826-1906) — Divinité.
2. Prénom féminin — Epiderme — Lui.
3. Homme d'église affecté à une communauté — Qui s'entend bien.
4. Utilisons — Roi cher à Shakespeare.
5. Parce que — Champion — Particule nobiliaire.
6. Rencontre de deux voyelles — Suit une décision.
7. Il s'oppose au Pacifique.
8. Fin de particule — Ni bruns ni blondes.
9. Récipient de terre cuite — Spécialiste des maladies de l'enfance.
10. Note — Patriote canadien français — Époque.
11. Son huile sert en peinture — Métal — Préposition.
12. Force morale de celui qui ne se laisse abattre par rien.

SOLUTION D'HIER

Horizontalement

1. MARQUETTE - S.
2. ECOURTE - URI.
3. SILENCIEUSES.
4. EDE - E - NN - IM.
5. NE - C - ATTENUE.
6. T - MANQUERENT.
7. E - ODEUR - E - EU.
8. NOLISEE - INRI.
9. TEL - TU - NOE.
10. EVE - OSE - TUE.
11. F - PRETRES.
12. ISSU - SANS - OR.

Verticalement

1. MESENTENTE - I.
2. ACIDE - OEUFS.
3. ROLE - MOLLE - S.
4. QUE - CADI - PU.
5. URNE - NESTOR.
6. ETC - AQUEUSES.
7. TEINTURE - ETA.
8. TRENTÉ - EN.
9. E - U - EREINTES.
10. USINE - NOUS.
11. REMUNEREE - O.
12. SIS - ETUI - R - R.

Retour de Francfort, Hébert aux Français:

"Égalité entre le cheval et l'alouette"

Le Centre de diffusion du livre canadien-français à Paris a été inauguré, mercredi 18 octobre, à l'occasion d'une réception offerte en

l'hôtel Lutétia par la délégation générale du gouvernement du Québec.

Depuis mai 1967, la librairie l'École, 11, rue de Sévres à Paris, diffuse en Europe les ouvrages québécois par l'entremise d'un nouveau département spécial et présente 250 titres dans sa librairie de Paris. Les libraires peuvent s'y procurer les ouvrages cana-

diens-français. Catalogue à Francfort. Le Centre est organisé sous les auspices de l'Association des Éditeurs Canadiens, avec

tion, Jacques Hébert, président de l'Association des Éditeurs Canadiens, a prononcé une allocution où il a rappelé la situation particulière où se trouvent les Québécois au point de vue culturel. Il a souhaité que les liens sentimentaux qui existent entre la France et le Québec se doublent de liens concrets:

le marché français. "Dans ce pâté d'alouette et de cheval, nous souhaitons seulement qu'il y ait au moins une alouette", a dit Jacques Hébert.

ÉDITIONS

H M H

1029, Beaver Hall, Montréal, UN. 6-6255

GALICHET

GRAMMAIRE STRUCTURALE DU FRANÇAIS MODERNE

\$4.50

L'ouvrage fondamental du célèbre grammairien



Deux aspects de la Foire de Francfort

diens-français.

Catalogue à Francfort

Le Centre est organisé sous les auspices de l'Association des Éditeurs Canadiens, avec

ACHÈTE LIVRES

Fonds de Bibliothèque, Collection & Périodiques, Librairie Ancienne, Camille Lavallée, 7480-Dixième Ave., Montréal 38. Tél. 728-9023



Deux aspects de la Foire de Francfort

tion, Jacques Hébert, président de l'Association des Éditeurs Canadiens, a prononcé une allocution où il a rappelé la situation particulière où se trouvent les Québécois au point de vue culturel. Il a souhaité que les liens sentimentaux qui existent entre la France et le Québec se doublent de liens concrets:

Le tout, selon lui, n'est pas que la France nous envoie ses professeurs, nous vende plus de livres, mais qu'elle communique avec nous, qu'elle lise nos livres. D'autant plus que le Québec ne peut guère envahir

ÉDITIONS

H M H

1029, Beaver Hall, Montréal, UN. 6-6255

Le témoignage bouleversant d'un grand poète

LETTRES À SES AMIS

par Saint-Denys

GARNEAU

Collection "Constantes" - 500 pages - \$5.50

La semaine littéraire

"The Fools of Time" de Northrop Frye

Shakespeare est-il tragique?

par Naim Kattan

L'ouvrage qui vient de publier Northrop Frye sur les tragédies de Shakespeare est non seulement une illustration brillante de ses théories et de sa méthode, mais également une analyse pénétrante et originale des pièces tragiques de Shakespeare.

L'œuvre de Northrop Frye est déjà considérable. Avant qu'il ne publie son "Anatomie de la Critique", ouvrage désormais fondamental et qui a soulevé, à cause de sa nouveauté, de grandes polémiques lors de sa parution voici un peu plus de douze ans, Frye avait déjà écrit une analyse, parmi les plus brillantes, de la poésie de William Blake.

L'homme et la nature

Son nouveau livre "Fools of Time" comprend trois études sur les tragédies de Shakespeare. La tragédie, dit Northrop Frye, tourne autour du contrat qui lie l'homme à la nature, contrat accompli par la mort de l'homme, cette mort étant la dette qu'il doit payer à la nature. À partir de cette idée majeure, Northrop Frye classe les tragédies de Shakespeare en trois catégories: la première, c'est la tragédie de l'ordre. Elle englobe Jules César, Macbeth et Hamlet. Ses racines plongent dans l'histoire. Elle a pour thème l'assassinat d'un prince, l'usurpation de sa place par un rebelle et la revanche prise par une troisième personne dont le but est de rétablir l'ordre. Le règne du prince est une continuation de celui de la nature. Il n'est pas question de porter un jugement moral sur le bon droit du prince ou sur son comportement. Son importance tient uni-

quement au rôle qui lui est imparti. Dans sa personne, l'apparence et la réalité se confondent. La vie sociale ne suit pas les dictées de la philosophie ou de la sagesse. Le prince gouverne par sa volonté personnelle. Ce qu'il fait est ce qu'il est. Il épouse l'ordre de la nature. La tragédie surgit du fait que son existence s'inscrit dans le temps. D'une part, l'ordre dont il est l'incarnation et le maître est contesté par la figure du rebelle et, d'autre part, la roue du sort peut ne pas lui être favorable car l'ordre de la nature n'est point immuable et la bonne fortune ne s'attache pas éternellement à la personne qu'elle favorise. Le prince maintient l'ordre mais vit selon ses désirs et ses passions aussi destructrices puissent-elles être. Il est en même temps Apollon et Dionysos. Sur le plan du mythe on peut dire que le prince représente la figure du père.

La passion

La deuxième catégorie des tragédies de Shakespeare comprend les tragédies de la passion: Roméo et Juliette, Antoine et Cléopâtre, Troilus et Cressida. C'est la tragédie de la jeunesse qui se rebelle contre un ordre corrompu et contre la figure du père quand celui-ci représente le mal. Dans cette tragédie, le héros est tiraillé entre le devoir et la passion. L'ordre social et la volonté personnelle se trouvent en conflit. En général, ce sont les forces dionysiaques, celles de la jeunesse qui font les frais de ce conflit. C'est que pour les personnages de Shakespeare, la vie et les relations sociales ne font qu'un. La société

de l'ordre est une société en action. Dès que la passion et le sentiment interviennent, la tragédie éclate puisque des forces contraires à l'ordre se manifestent. Dans la montée héroïque, le jeune rebelle, imbu d'une énergie dionysiaque, est broyé par l'ordre. C'est un dieu immolé qui souffre.

L'isolement

La troisième catégorie que cite Frye, c'est la tragédie de l'isolement: Othello, le Roi Lear, Timon d'Athènes. C'est l'intervention de la conscience qui fait de l'homme à la fois le sujet et l'objet de la tragédie. Le héros est alors isolé de la société. Laisse à lui-même, il est acculé à chercher une identité personnelle. Si sur sa figure s'inscrivent les traits de la lâcheté, ce n'est pas par manque de bravoure. Ce qui fait défaut à ce genre de héros c'est la foi dans le bien-fondé de l'action qui fait tourner la roue de la fortune. Il se situe à l'extérieur d'une humanité qui accepte l'illusion puis qu'elle la confond à la réalité.

La loyauté

Dans les tragédies de Shakespeare, les loyautés sont personnelles. Elles ne s'attachent pas à une idée, une conception ou une éthique. Le héros devient traître non pas parce qu'il veut remplacer le prince mais parce qu'il se situe en dehors du système qui, admet l'existence du prince. Il subit les événements et il n'a aucun contrôle sur la marche de l'histoire. Mais si le traître est une parodie de la figure du rebelle et que le tyran est celle de la figure de l'ordre, les personnages croient que toute revanche

La tragédie sera peut-être le signe distinctif de notre époque. Les uns après les autres, les grands critiques se penchent sur un genre que l'on croyait naïvement désuet. Parmi ceux-ci, le grand théoricien canadien - anglais vient de publier un ouvrage où il analyse, selon ses propres méthodes, les tragédies de Shakespeare. C'est un livre essentiel qui n'est malheureusement pas encore traduit en français.

contre l'assassinat du prince est vaine parce qu'ils ne croient pas en la réalité de l'action représentée la figure de l'homme divisé, isolé par sa conscience, se situant au seuil du néant.

Il existe dans cette attitude une dénonciation de l'hypocrisie de la société qui confond l'apparence avec la réalité.

Le mélodrame

À la fin de son ouvrage, Northrop Frye éprouve le besoin de comparer la tragédie au mélodrame afin de mieux cerner ce qui distingue celle-ci de celui-ci. Le mélodrame réfère à un code moral que le spectateur connaît. Il y a un conflit entre les bons et les méchants et le spectateur applaudit à la victoire des premiers sur les seconds. La tragédie se situe à un autre niveau. C'est l'angoisse de l'homme devant l'absurdité de la vie. Le problème, dit Shakespeare, c'est d'être ou de ne pas être. La seule réponse, c'est la mort. Mais pourquoi poursuivre le chemin. On ne peut épouser l'ordre de la nature sans angoisse. Le spectateur n'est pas rassuré par un tel spectacle. Il n'applaudit pas à la disparition de ceux qui transgressent la loi morale.

Le rêve

Par ailleurs, la comédie ouvre aux spectateurs les horizons du rêve, un ordre nouveau né à la fin de l'histoire. Des rapports humains s'établissent sur une nouvelle base. Ce qui suit est laissé à l'imagination mais le spectateur n'a pas accès à un futur dévolu aux seuls

protagonistes. Dans la tragédie, il ne peut pas se sentir concerné. Le véritable sens de la tragédie n'est pas dans la mort héroïque ou dans la survie ironique mais dans une expérience vécue, fût-ce momentanément. En d'autres termes, chaque spectateur est laissé à lui-même. C'est un individu. L'on s'adresse à lui non pas comme membre d'un groupe mais comme personne.

Y a-t-il un rapport entre la tragédie et le christianisme? Northrop Frye, dès le début de son ouvrage, dit que les trois catégories des tragédies de Shakespeare peuvent être traduites dans des termes chrétiens. Il s'agit alors de l'assassinat du père, du sacrifice du fils et de l'isolement de l'âme. Cependant, à la fin de son ouvrage, il déclare que le christianisme, quand elle est une religion institutionnalisée, est incapable d'une vision tragique puisqu'elle résout par un sanction mystérieuse les angoisses morales de la société. Cependant, comme mythe, le christianisme donne à la tragédie son expression. L'effort héroïque du Christ contre l'ironie du sort et la mort universelle permet la participation dans la passion du héros par la souffrance.

L'ouvrage de Northrop Frye n'entend pas dépasser les limites que l'auteur s'est tracées mais sa richesse est telle que cette réflexion sur Shakespeare devient une profonde réflexion sur le sens de la vie et de la mort.

Fools of Time, par Northrop Frye, University of Toronto Press, Toronto.

Préfontaine publie et réédite:

"Je creuse le mythe du pays"

Arrivé à Montréal deux jours avant de Gaulle, en août dernier, le jeune poète Yves Préfontaine retournera bientôt à Paris poursuivre ses études et achever une thèse de doctorat sur l'écrivain et son image (il s'agit des nouveaux romanciers). Entre-temps, c'est-à-dire vendredi soir, il aura lancé un recueil de poèmes aux Éditions de l'Hexagone, PAYS SANS PAROLE, de même qu'une nouvelle édition de son premier livre, BOREAL, publié par les Éditions de l'Estrel. Le tout avait lieu à la Bibliothèque Nationale, rue Saint-Denis.

Poète, Préfontaine sentait, l'ayant vécu, que le drame de l'écrivain québécois était de se refuser en tant qu'artiste pour se vouer à des tâches plus urgentes, parce que les gens qui devaient jouer un rôle social dynamique ne le faisaient. C'est pour avoir sur la réalité un "regard plus précis" qu'il a entrepris des études anthropologiques.

Un long silence

On sait que Préfontaine a publié son premier recueil, BOREAL, à l'âge de vingt ans. Plus tard, il publiait LES TEMPLES EFFONDRES et un recueil d'aphorismes, L'ANTRE DU POÈME, en 1960. Depuis, un long silence. Mais ce silence ne signifiait pas que le poète s'était endormi. Ce sont ses manuscrits qui dormaient. Il compte faire paraître DEBACLE, poèmes qui forment un tout avec PAYS SANS PAROLE, LES MOTS DE L'HOMME, recueil d'aphorismes, LES EPOUSAILLES, ensemble de manuscrits qui constitue un bloc, LES ECORCHES, recueil de récits. Il travaille également à un roman, qu'il juge très difficile, qu'il considère comme un défi.

Une terre

— PAYS SANS PAROLE, est-ce du symbolisme comme c'était le cas des TEMPLES EFFONDRES?

— Non, c'est tout à fait différent. Je creuse le thème du pays, non pas d'une façon intellectuelle ou systématique, mais d'une façon viscérale. Je parle d'une terre à habiter, à manger. C'est un livre qui aurait pu, qui aurait dû paraître il y a cinq ans, mais je ne crois pas qu'il soit dépassé, parce que je travaille sur l'écriture, le langage qui est à la fois français et américain. Je pense que pour nous il y a une américanité française. Mon écriture est très violente.

— Et la chanson?

— Je suis un musicien avorté. Jeune, je composais de la musique. J'ai longtemps hésité entre la musique et la littérature. Maintenant je pense que la chanson est un bon moyen d'expression. J'en fais depuis 60. Je travaille, actuellement, avec Dompière. J'ai enregistré une dizaine de chansons pour FAIRE SA VIE, à la radio. Ma chanson est très proche du jazz. La chanson me rapproche de la vie. En même temps elle est un réquisitoire. Je jase au piano et ça me vient. Sans en être, ma chanson ressemble à Legrand.

100 ans de littérature canadienne

Il était prévisible qu'en cette année du Centenaire de la Confédération on publie une sorte d'anthologie rassemblant les textes majeurs de la littérature québécoise et de la littérature canadienne-anglaise. C'est une tâche qu'on a confiée à MM. Guy Sylvestre, pour la littérature québécoise, et Gordon Green, pour l'autre littérature.

Commanditée par la Commission du Centenaire, cette édition a été réalisée par les Éditions HMH, de Montréal, et The Ryerson Press, de Toronto.

Il faut convenir que c'est, sur le plan technique, un ouvrage réussi, proprement présenté, solide, très bien relié. M. Sylvestre, nous a déclaré,

au cours du lancement qui avait lieu cette semaine à l'Hôtel Windsor, qu'il ne s'agissait pas d'un choix Sylvestre, mais du choix de plusieurs critiques divisés en plusieurs catégories (poésie, roman, théâtre, critique littéraire, histoire, etc.).

On s'est entendu sur certains auteurs, sur certains textes, en se fondant sur le seul critère de la qualité littéraire, au dire de M. Sylvestre. Si l'on n'a pas tenu compte des opinions politiques des écrivains, il faut dire qu'ils ont parfois tenu compte de leurs opinions, comme c'est le cas des poètes Gaston Miron et Paul Chamberland qui ont refusé tout simplement de voir leurs tex-

tes paraître dans cette anthologie.

Les éditeurs ont décidé de couvrir cent ans de littérature, à compter de 1867, ce qui excluait par exemple Garneau, mais, comme le dit Sylvestre, à part lui, il n'y a pas beaucoup d'écrivains considérables. Dans son introduction, Sylvestre trace un panorama de ces cent ans de littérature. Notons qu'aucun texte n'est traduit: on ne publie que l'original. Deux littératures parallèles.

UN SIECLE DE LITTÉRATURE CANADIENNE - A CENTURY OF CANADIAN LITERATURE, par Guy Sylvestre et H. Gordon Green, Éditions HMH - Ryerson Press, 599 pages, 1967.

Rentrons sous terre avec le souterrain "Logos"



Montréal vient de s'enrichir (si l'on peut dire) d'une nouvelle publication. Son volume, numéro 1, vient de paraître. LOGOS est son nom. La publication est destinée au petit nombre qui se recrutera évidemment parmi les jeunes. Le bilinguisme, hélas, y fait des sien-

nes, ce qui rend son programme encore plus sybillin.

Ce programme, on le peut lire dès la première page: LOGOS est une publication souterraine; malgré ce fait LOGOS n'est ni "hippies" ni "nouvelle gauche"... quoique Logos ne tient pas à se séparer complètement d'eux. Finalement, "LOGOS se compromet à s'étendre vers l'action plutôt que de devenir simplement une extension du présent".

Comprenez qui peut.

Ce premier numéro rassemble des articles sur les camps de déportation nazis, sur Régis Debray, sur les étudiants et l'Université, etc...

Bien que LOGOS ne soit pas "hippies", on y commente la disparition un peu forcée du journal "hippie" de Vancouver "Georgia Straight". On sait que ce journal préconisait ouvertement l'usage de la

marijuana et du LSD (acide) mais le comble fut atteint quand "Georgia Straight" invita les étudiants à se révolter contre leurs maîtres, ce qui provoqua l'injonction.

On comprend que LOGOS regarde avec émotion "Georgia Straight". Le tirage de ce dernier est passé de 2.000 exemplaires pour la première issue en mai dernier, à 60.000 en octobre, au moment de son interdiction.

La route est longue et n'est pas anticonformiste qui veut. Si on en juge par le premier numéro, de souterrain qu'il est il y a encore beaucoup à faire pour que LOGOS soit au plein jour.

Mais il est intéressant de noter que le Disneyland pour artistes bourgeois qu'est en train de devenir Montréal provoque, ici et là, une réaction, aussi modeste soit-elle.

Collection GREVISSE pour l'élémentaire

par JOSEPH PHILIPPART, LUCIEN L'HERMITE, GASTON DROLET et GUY LABELLE.

Nouvelle collection supervisée par le grammairien de réputation internationale, MAURICE GREVISSE, auteur du "Bon Usage".

- Véritable méthode structurale du français qui comprend des ouvrages pour toutes les classes de l'élémentaire. (Manuels et cahiers d'exercices)
- La collection Grevisse pour l'élémentaire fait appel à l'intelligence et au raisonnement de l'élève.
- Fruit d'une collaboration poussée entre auteurs européens et canadiens.
- Nouvelle collection parfaitement adaptée à la pédagogie du Canada français et basée sur une méthodologie qui a fait ses preuves.
- Une progression savamment dosée en fonction de l'âge de l'élève et visant à lui faire assimiler l'essentiel de la langue française durant le cours élémentaire.
- Utilisation maximum des ressources techniques de l'impression (papier, format, mise en page, choix des caractères, illustrations).

PARUS:

1ère année -- Je lis, j'écris, je réfléchis.	Livret No 2 \$1.50 Livret No 2 1.50
2ème année -- Je lis, j'écris, je réfléchis	\$2.25
3ème année -- La phrase, le groupe, le mot	\$2.25
4ème année -- La phrase, le groupe, le mot	\$2.25

DISTRIBUTEUR

La Centrale du Livre, inc.

260 ouest, rue Faillon, Montréal 10

L'Agence du livre français

Coll. Cahiers Libres:

Le pouvoir noir par Malcolm X	\$ 5.15
Hanoi sous les bombes par Wilfrid Burchett	\$ 4.20
Les Québécois - Anthologie Parti Pris	\$ 5.15
La guerre de guérilla "Che" Guevara	\$ 2.45
La révolution aux États-Unis ? par James Boggs et R. Williams	\$ 2.80
Nuremberg pour le Vietnam par Bertrand Russell	\$ 2.70
Récits de la résistance vietnamienne par Vo Nguyen Giap	\$ 2.50
Le pillage du tiers monde par Pierre Jalée	\$ 2.70
La révolution paysanne au Sud-Vietnam par Le Chau	\$ 2.20

Coll. Textes à l'appui:

Thomas Mann par George Lukacs	\$ 4.20
L'imagination sociologique C. Wright Mills	\$ 5.15
Les cols blancs par C. Wright Mills	\$ 6.90
Virgile, son temps, le nôtre par Jean-Paul Brissan	\$ 6.90

1249 ouest, rue Bernard

271-6888

NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU

Collection SANTÉ ET SÉCURITÉ

"TON LIVRE DE SANTÉ"

(Livre 1 - 1ère Année Élémentaire)

Par: Jean-Guy PÉPIN, M. éd. S. Professeur d'Éducation sanitaire à la Faculté des Sciences de l'Éducation, Université de Montréal.

et Gabrielle D'AMOUR, Ex-membre du Bureau du perfectionnement de l'enseignement (français-1er cycle) à la Commission des Écoles catholiques de Montréal.

"La santé et le bien-être de chacun dépendent bien plus des habitudes que l'on développe que des connaissances que l'on peut acquérir dans ce domaine".



- Apprends à connaître ton corps.
- Protège ta santé.
- Soigne ton apparence.
- Cultive de bonnes habitudes.
- Sois prudent.
- Apprécie les amis de ta santé.

72 pages dont 66 illustrées en quatre couleurs

\$1.60

Un guide méthodologique complet sous forme de fiches accompagne cet ouvrage.

Une édition



LIDEC Inc.

1083, avenue Van Horne
Montréal 8, P.Q.
Tél. 274-6521

NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU

Appréciation des films

ACCIDENT (10) En traçant l'étude psychologique d'un véhicule, le film se montre sensible aux débuts de conscience du personnage. L'ensemble se situe dans un milieu aux mœurs libérales et n'est pas exempt de pessimisme.

ALERTE À TOUTES LES POLICES (10) Le film souligne le rôle essentiel d'un policier à sauver un enfant mis en danger de mort par des criminels. Il comporte des scènes meurtrières et de brèves scènes d'humour.

APPELEZ-MOI MATHIEU (10) Situé d'emblée dans le domaine de la farce, ce film constitue un divertissement de bon ton dans son ensemble. Certaines situations équivoques sont désamorçées par le comique comique.

BANNING (10) Le héros de ce film semble retrouver un certain sens de l'intégrité personnelle à travers des aventures assez sordides. L'intrigue se situe dans un milieu peuplé de personnages amoureux et libertins.

BELLE DE JOUR (10) Étranger à la morale, ce film traite de la vie d'une jeune femme mariée qui se laisse aller à un étrange désir d'assouvissement. Le sujet donne lieu à des scènes d'un réalisme sordide.

2 DERNIERS JOURS!

festival des films de JEANNE MOREAU

JULES ET JIM de FRANÇOIS TRUFFAUT

PEAU DE BANANE de MARCEL OPHÜLS

LUNDI

FESTIVAL du film

RUSSE

UNE SÉLECTION DE FILMS PRIMÉS ET REMARQUABLES

10 JOURS / du 23 OCT. au 1er NOV.

CINÉMA 451 OULVY

empire

274-4321

Aujourd'hui dernier jour
homage à
Montgomery CLIFT
"THE DEFECTOR"
de Raoul Lévy

(en couleurs)
avec Christine Delorche
Hardy Krüger et Macho Merz
et la participation de Jean-Luc Godard
à 6.05 et 9.50 seul.

THE MISFITS

Clark Gable, Marilyn Monroe

à 8.50 seulement

DIMANCHE À MERCREDI SOIR

CINÉMA REVOLUTIONNAIRE

JEAN-LUC GODARD

"LE PETIT SOLDAT"

Jean Renoir à 12.40-5.50-7.00-10.00

"LES CARABINIERS"

C. Ribera à 2.15-5.30-8.40

et LA RÉVOLUTION AU QUÉBEC

Chapman Labrecque

d'André Falaris (1967)

Sous la direction de LAURENT 771 400

CINÉMA DE MONTREAL

verdi

le sexe et la jeunesse de la France d'aujourd'hui

JEAN-LUC GODARD

des piseaux petits et gros

(vocalisés à l'ocellini)

— Plan Poulé PASOLINI

— TOTO

— SOUTIÈRE FRANÇAIS

64^e SEMAINE à Montréal

maintenant au

VENDEME

un homme et une femme

— un film de Claude LELUYS

— avec Jean-Paul Belmondo, Genevieve Bujold

— avec Jean-Paul Belmondo, Genevieve Bujold

— avec Jean-Paul Belmondo, Genevieve Bujold

...il y a des voleurs qui prennent mille précautions pour ne pas abimer les meubles. Moi pas!

Jean-Paul Belmondo

Genevieve Bujold

'le voleur'

Horaires: 12.30 - 2.50 - 5.10 - 7.30 - 9.40

CINÉMA ODEON

PLACE DU CANADA

WINDSOR ET LAGARDIÈRE STATIONNEMENT INTÉRIEUR

THE ROYAL BALLET

Margot Fonteyn

Rudolf Nureyev

ROMEO JULIET

MATINÉES Sam. Dim. Lun. & Merc. à 2 h. 15 p.m.

SOIRÉES à 8 h. 15 p.m.

COLOR

SNOWDON

5225 DECARIE 482-1222

CINERAMA

7h. 30 DIM. - 8h. 30 LUN. au SAM

2 h. MER. SAM. et DIM.

OSCAR

Grand Prix

à ne pas manquer

IMPERIAL CINERAMA

1430 Bleury, Mil. - AV. 8-7102 ou 5603

PRO MUSICA

PLACE DES ARTS SALLE PORT-ROYAL

Dimanche à 16 h 30

12 nov. - Quatuor PRO ARTE de Zagreb, et

26 nov. - Quatuor PRO ARTE de Zagreb, et

14 déc. - Quatuor PRO ARTE de Zagreb, et

10 jan. - Quatuor PRO ARTE de Zagreb, et

18 fév. - Quatuor PRO ARTE de Zagreb, et

17 mars - Quatuor PRO ARTE de Zagreb, et

7 avril - Quatuor PRO ARTE de Zagreb, et

Abonnements: adultes, \$25, taxe comprise - étudiants, 6 à 21 ans, \$10 taxe comprise.

Preuve d'âge requise pour une première inscription. Chèques à l'ordre de PRO MUSICA, 1270 O. rue Sherbrooke - Tel. 843-0532. Prière d'inscrire une enveloppe pré-adressée et affranchie pour le retour des billets.

COURS BAYARD

• École primaire française

• Préparation aux études secondaires

• Nombre d'élèves limité à une vingtaine par classe

• Personnel enseignant français, diplômé

• Nouvelle méthode vivante.

3021 Ave Trafalgar Montréal 6, P.Q.

Tél.: 933-3186

ALOUETTE

318 STE-CATH. O. 861-2807

SIEGES RÉSERVÉS - COM. MERCREDI 23 OCT.

"GONE WITH THE WIND"

CLARK GABLE - VIVIAN LEIGH

LESLEY HOWARD

OLIVIA DE HAVILLAND

MATINÉES Sam. Dim. & Merc. 2h.15 p.m. Soirées à 8h.15

Le dimanche au Ritz

BUFFET

SALLE OVALE

TRIO MUSICAL

6 h. à 9 h. p.m.

CAFÉ DE PARIS

Diner et souper

HOTEL RITZ CARLTON

ÉTUDIANTS!

PHILOCTÈTE

de Sophocle

Mise en scène

GILLES MARSOLAIS

avec

Gilles Pelletier
François Tassé
Lionel Villeneuve
Jean-Pierre Masson
Robert Rivard
Bertrand Gagnon
Ronald France
Louis Aubert
Jacques Kanto
Gilles Renaud
Marc Bellier
Guy Paré
Robert du Pard
Armand Labelle

SAISON 67 - 68

Billets de saison 3.25

3 SPECTACLES

Octobre

PHILOCTÈTE

de SOPHOCLE

Janvier

Le Médecin Malgré Lui

La jalousie du bouillonné

de Molière

Mars

LA MOUETTE

d'Anton Tchekov

THEATRE DU GESU

1200 rue BLEURY

866-5957

Renseignements

LE THÉÂTRE LYRIQUE DU QUÉBEC

en collaboration avec la COMMISSION DU CENTENAIRE présente à la Salle Wilfrid-Pelletier les 9, 11 et 12 novembre le célèbre opéra de Jules Massenet

MANON

Colette Boky (9 et 12 novembre)

Jacqueline Martel (11 nov.)

DES GRIEUX

Richard Veau (9 et 11 nov.)

Pierre Duval (12 nov.)

LES CAUT

Robert Savoie

Billets de \$3. à \$8. maintenant en vente à la Place des Arts. Informations et réservations - Téléphone: 842-2112

PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER MONTREAL 18 (QUEBEC), TEL.: 842-2112

ICE CAPADES

Le spectacle rêvé pour toute la famille!

COMMANDEZ PAR LA POSTE MAINTENANT!

Adressez votre commande avant la vente aux guichets

SEULEMENT HUIT JOURS

13 au 20 NOVEMBRE

AVEC MATINÉES

SAMEDI et DIMANCHE à 1 h. 30 et 5 h. 30

ICE CAPADES DE 1968

BON DE COMMANDE POSTALE

LE FORUM

2313 ouest, Ste-Catherine, Montréal, Qué.

Prix - toutes représentations: 2.00 - 2.50 - 3.50 - 4.00 - 4.50

Cinéma \$ pour billets

à \$ pour

1er choix: date heure

2e choix: date heure

NOM

ADRESSE

VILLE

TEL.

P.J.

Assurez-vous des meilleures places - Ne soyez pas déçu - Commandez maintenant!

SOIRÉE D'OUVREURE, LUNDI 13 NOV., RESERVE À STEINBERG

l'œuvre maîtresse Catherine Denève

BUNUEL

BELLE DE JOUR

aussi QUÉBEC...?

10.00 12.25 2.35 4.45 7.00 9.20

CINÉMA LE PARISIEN

Tel. 861.2697. 480. Ouest Ste-CATHERINE

HORAIRES: 10.45, 12.50, 3.00, 5.15, 7.30, 10.00 p.m.

Postez ce coupon d'abonnement et économisez jusqu'à 20% L'ÉGRÉGORE AU GESU

MARCEL DUBÉ

EQUATION À DEUX INCONNUS

ROBERT GURIK

LE PENDU (comédie)

Pièce inédite de FRANÇOISE LORANGER

DOUBLE-JEU

PRIX RÉGULIERS

PRIX D'ABONNEMENT pour les 3 pièces

BON DE COMMANDE 3

NOM:

ADRESSE:

TÉLÉPHONE:

les lundis 27 nov.-12 fév.-29 avril à \$1.00 à \$9.00 à \$8.00 à \$7.00

les mardis 28 nov.-13 fév.-30 avril à " " " " " " " " " "

les mercredis 29 nov.-14 fév.-1er mai à " " " " " " " " " "

les jeudis 30 nov.-15 fév.-2 mai à " " " " " " " " " "

les vendredis 24 nov.-16 fév.-3 mai à " " " " " " " " " "

les samedis 25 nov.-17 fév.-27 avril à " " " " " " " " " "

les dimanches 26 nov.-18 fév.-28 avril à " " " " " " " " " "

Chèque ci-joint mandat-poste ci-joint

ÉGRÉGORE INC. 861-6575

84 OUEST, RUE STE-CATHERINE

TÉLÉVISION

Samedi

Le sigle C marque une émission en couleur.

CBFT 2

9.05 Bonjour Expo

9.15 Cours universitaires "Géographie économique"

10.00 Cours universitaires "Civilisation romaine"

10.45 Cours universitaires "Littérature française"

11.30 Tour de terre

12.00 Pépino

12.30 Histoire d'une ville

1.00 Tennis

1.45 Les quatre saisons

2.00 Cinéma: "Orgueil et passion" - histoire américaine (1958)

4.30 Les coulisses de l'exploit.

5.00 Rue de l'Anse

5.30 Carnet Expo

6.00 Adèle

6.30 Téléjournal

6.35 Langue vivante

7.00 Perdus dans l'espace

8.00 Commando du désert

8.30 Soirée du hockey "Boston à Montréal"

10.15 Les Couches-Tard

10.45 Téléjournal

11.00 Nouvelles du sport

11.10 Football Canadien

CFTM 10

7.30 Mire et musique

7.45 Métro-Matin

8.45 Les p'tits bonshommes

9.00 Télé-bonbon

10.00 La cabane à Midas

11.00 La roulotte du gros Bill

12.00 L'homme à la carabine

12.30 Ciné-samedi: "Le mystère de la jungle" - aventures américaines

1.45 Ciné-samedi: "Trésor de Pancho Villa" - américain - western

3.30 Les trois mousquetaires

4.00 Sur le matelas

5.00 La rampe sportive

5.30 C'est arrivé cette semaine

6.00 Terre des jeunes

7.00 Jeunesse d'aujourd'hui

8.00 Les arpentés verts

8.30 Les grands spectacles: "La captive aux yeux clairs" - western - américain

10.45 Dernière heure et météo

11.00 La ronde des sports

11.15 Ciné-peu: "Napoléon II, l'aiglon" - biographie - français

Dimanche

Le sigle C marque une émission en couleur.

CBFT 2

9.05 Bonjour Expo

9.15 Cours universitaires: "Sciences religieuses"

10.00 Cours universitaires: Initiation aux mathématiques modernes

10.45 Cours universitaires: "Introduction à la psychologie scientifique"

11.30 Le jour du Seigneur

12.30 Lectures du jour

1.00 Panorama

1.30 Football américain: "Green Bay à New York"

4.00 Echos du sport

4.30 Les travaux et les jours

5.00 A la recherche d'un dialogue

5.30 L'heure des quilles

6.30 Terre des autres hommes

7.00 Walt Disney présente: "Eva"

8.00 Les beaux-dimanches: "Eva"

8.30 Les beaux-dimanches: "Au milieu de la course de notre vie"

10.00 Vivre en ce pays

10.30 L'Envers des hommes

11.00 Téléjournal

11.15 Sport dimanche

11.30 D'Hier à demain: "L'âge de fer"

CFTM 10

9.00 Mire et musique

10.00 Regard sur le monde

11.00 Bon dimanche

12.00 Nouvelle édition

12.30 Le coin du disque

1.00 Les hommes de l'avenir

1.30 Dernier recours

2.00 Football: "Ottawa à Toronto"

4.30 C'est votre affaire

5.00 Sur la sellette

6.00 Caisse Boni

6.30 Music-Hall des jeunes

7.00 Le Virgilien

8.30 Chansons à vendre

Mangez du beurre

MY COUNTRY

fabrique par

Laclantia

LA CHANSON de FRIBOURG



CONCERT, Salle Claude Champagne,

par une chorale-pilote de réputation internationale de la Radio-TV suisse.

LA CHANSON DE FRIBOURG, direction Pierre Kaelin AU PROGRAMME:

choeurs classiques et chansons modernes
folklore suisse et étranger
orchestre champêtre

45 chanteurs et musiciens.

Disques: Decca, RCA Victor, Select, S.M. Paris.

DATE: le 22 octobre - 8.30 p.m.

BILLETS: \$3.50

En vente à: Centrale d'Information St-Jacques,
1550, rue Berri, Montréal.
Réservation: Salle Claude Champagne,
Ecole Vincent d'Indy,
200 Bellingham, Montréal.

SÉQUENCES

revue trimestrielle de cinéma
à l'étude en 1967-68: le cinéma canadien
vient de paraître: no 50
(80 pages)
au sommaireHistorique du cinéma canadien - Le couple dans le cinéma canadien -
La Compagnie de cinéma Cooperatio - Le Ve Festival du cinéma
canadien - Analyse du film Départ sans adieu - Interviews avec
Don Owen et Collin Low

et

Joseph Losey à Cannes - Histoire du cinéma d'animation - Le Né-
o-naturalisme américain - Le nouveau cinéma contemporain - Etc. etc.

ABONNEMENT

Ordinaire: \$2.50 - Étudiant: \$2.00
au numéro: \$0.751474 RUE MAISONNEUVE - MONTRÉAL 18
La revue de cinéma au Canada la plus lue et la
plus discutée

DERNIÈRES SEMAINES!

Ces films doivent quitter l'affiche
et ne seront présentés nulle part ailleurs à Montréal

Les films à voir:

5 MILLIONS DE
SPECTATEURS
À TRAVERS LE MONDE
L'ONT DÉJÀ APPLAUDIL'INCOMPRIS
ET VOUS?
SCOPE - EN COULEURS

AUSI: ALERTE À TOUTES LES POLICES

CANADIEN PLAZA JEAN-TALON

DANY CARREL

UN FILM DE
ANDRÉ CAYATTEPiège pour
CendrillonIl est nécessaire
de voir ce film
dès le début
HORAIRES:
17.30-2.45
1.05-7.30-9.40
RÉSERVE aux
ADULTES
18 ans et plus
fleur de lysma sœur...
mon amour

"à voir absolument"

LA CRITIQUE ★★★★★

EN SUÉDOIS - SOUS-TITRES ANGLAIS

EN SEMAINE: 7.30-9.30
DIMANCHE: 1.30-3.30
5.30-7.30-9.30

festival CINÉMA

1204, EST, STE-CATHERINE - 535, EST, STE-CATHERINE

Bientôt LOUIS DE FUNES

OSCAR

LE FILM QUI MÉRITE L'OSCAR DU RIRE!

Le cinéma

par André Bertrand

Les films
nouveaux

Virna Lisi, vedette de THE BIRDS, THE BEES AND THE ITALIANS

De Hull...

Hull est à Ottawa ce qu'Ottawa est à Montréal. Partant, aussi bien dire quelques mots du deuxième festival du film qui vient de s'y dérouler, au cinéma Cartier. (Le Cartier, rue Principale, présentera bientôt un Stanley Kramer LA NEF DES FOUS, et un William Wyler, LES HAUTS DE HURLEVENT). Au cours de la semaine qui s'achève, les gens de la région ont donc pu voir cette CHINOISE de Jean-Luc Godard encore inédite à Montréal, les dernières élucubrations de l'Antoine du cinéma français; SALTO, du Polonais Tadeusz Konwicki; LE 17ième CIEL de Serge Korber; FRANÇOIS D'AS SISES de Liliana Cavani, interprété par Marco Bellochio (Cavani est réputée pour son catholicisme de gauche; IL NE FAUT PAS MOURIR POUR CA de Jean-Pierre Lefebvre; l'excellent KWAIDAN de Kobayashi et AU HASARD, BALTHAZAR de Robert Bresson, un film insidieusement explosif qui attaque autant l'Eglise qu'il la défend. Tous les habitants d'Hull seront heureux d'apprendre par ailleurs que le Ciné-club du Parc de la Montagne, 15 rue Doucet, présentera le 9 mars prochain le chef-d'œuvre d'Eric Von Stroheim, LES RAPACES. D'ici là sont à l'affiche: A NOUS LA LIBERTÉ de René

Clair (le 28 octobre), CARNET DE BAL de Julien Duvivier (le 18 novembre), la JEANNE D'ARC de Dreyer (le 9 décembre, au lendemain de l'Immaculée-Conception), LA REGLE DU JEU de Jean Renoir (le 13 janvier) et MONSIEUR SMITH AU SENAT de Frank Capra (le 10 février). Ici et là, il est réconfortant de constater que le cinéma débouque.

à Montréal

A Montréal, quelques films nouveaux ont fait leur apparition, banals ou médiocres. Au Palace par exemple, THE WAR WAGON. Ce western interprété par John Wayne et Kirk Douglas obéit, comme la plupart des westerns, à la loi des trois unités de temps, de lieu et d'action qui régit l'univers épique et fonde le drame. Tout concourt, depuis les débuts, à cette poursuite finale où une demi-douzaine de cavaliers et mille Indiens s'élancent derrière la diligence d'un riche industriel, Pierce, le tueur, la dévalaison. Élémentaire, cette conception du cinéma séduit par son schématisme, les forces du bien luttant contre les puissances de l'ombre, le surhomme se dressant en face de la crapule sans que les caractères soient le moins nuancés, globalement. Ce manichéisme est sans doute une vue de l'esprit mais cette vue de l'esprit est à l'origine de nombreux monuments. Passons.

A l'Atwater, LUV, une comédie sur les moeurs, le mariage, le divorce, etc. Passons.

Au cinéma de la Place Ville-Marie (se caler les fesses dans un fauteuil moelleux et dormir, dormir, dormir), une oeuvre hybride de Pietro Germi, THE BIRDS, THE BEES AND THE ITALIANS. Ce film est une succession de trois histoires mal raccordées: la première sur les mésaventures cocasses d'un impuissant, la seconde sur un couple adultère que rejette la petite société d'un village, la dernière sur les grands de cette même société qui tous abusent d'une mineure, sont traduits en cour et s'en tirent. Morale: garder coïte que coûte les dehors de la respectabilité. Par moments, et particulièrement au cours de l'épisode initial où des salons servent de théâtres, Germi décalque servilement le Fellini de LA DOLCE VITA: hommes et femmes se roulent par terre les uns sur les autres (le sommet de l'art italien style), pêle-mêle et cul par-dessus tête. Misère. Aucun des poncifs de l'érotisme cinématographique n'échappe à l'auteur, la baignoire, le petit doigt de l'actrice (Virna Lisi) dans une petite bouche en coeur, de telle sorte qu'il pourrait dire avec Bloy: "J'entrerais dans le paradis avec une couronne d'étrons". Là, dans quel monde ne sommes-nous pas tombés!

Objectivement vôtre...

	André Bertrand	Léo Bonville	Emmanuel Cocke	Michèle Favreau	Guy Jousset	Jean Mitry	Claude Nadeau	François Salvas	Roland Smith	Patrick Straram	MOYENNES en %
Belle de jour	***	*	***	***	***	***	***	*	***	***	77
Blow-Up	***	***	***	***	***	***	***	*	***	*	70
Des oiseaux petits et gros	●	**	*	***	***	***	***	***	*	***	70
Masculin-Féminin	●	*	●	***	***	*	***	***	●	***	61
Bonnie and Clyde	●	**	***	***	***	***	***	***	***	●	54
Thoroughly Modern Millie	●			**						**	44
Grand-Prix	* *	**				*				●	42
Un homme et une femme	●	***	●	***	***	***	●	●	*	●	42
Piège pour Cendrillon	*		***		*	*				●	40
Ma sœur, mon amour	*	*	**	**	**	*	●	●	●	*	36
Two For The Road	●				*			**		*	33
Le Voleur	●	**	*		*					●	27
La Curée		*	●	●	*	*	●	●	●	●	13
The Birds, The Bees and The Italians	●			●	*	●		●		●	6
The Family Way	●								●		
Romeo and Juliet	●					●					

*** À voir absolument ** À voir * À voir à la rigueur ● Médiocre

Les disques classiques

par Jacques Thériault

la
gravure
de la semaine

● BRUCKNER: "Symphonie No. 2" par l'Orchestre Symphonique de la radio bavaroise sous la direction d'Eugen Jochum... Sté-rio-139132 DEUTSCHE GRAMMOPHON

● BRUCKNER: "Symphonie No. 3" par l'Orchestre Symphonique de la radio bavaroise sous la direction d'Eugen Jochum... Sté-rio-139133 DEUTSCHE GRAMMOPHON

● BRUCKNER: "Symphonie No. 4" (Romantique) et 5 motifs: "Graduale Locus iste", "Ave Maria", "Antiphon Tota pulchra es Maria", "Alleluia-versus Virga Jesse" et "Graduale Ecce sacerdos" par l'Orchestre Philharmonique de Berlin et le Choeur de la radio bavaroise pour les motets la direction d'Eugen Jo-

chum... Sté-rio-139134/35 DEUTSCHE GRAMMOPHON

Le public des concerts supportait difficilement Bruckner; aujourd'hui, il commence à reprendre la place qui lui revient sur la scène musicale internationale. Son compatriote autrichien, Gustav Mahler, connaît également cette soudaine renaissance. Et ce n'est pas un hasard, si l'on a gravé six nouvelles versions de la septième symphonie de Bruckner, depuis janvier dernier.

Au pupitre de l'Orchestre Symphonique de la radio bavaroise ou de la Philharmonique de Berlin, Eugen Jochum aura bientôt enregistré l'intégrale des symphonies de Bruckner; on ose espérer qu'il nous donnera sous peu les symphonies No. 0 et No. 5. Ce qu'il fera ensuite? Qui sait s'il n'a pas déjà un oeil Mahler!

La deuxième symphonie, dite "Symphonie des silences", a été remaniée pour la troisième fois en 1877, soit six ans après la version originale. Si Bruckner a eu tort de réduire la partition, Jochum aurait dû choisir la version de 1871. Il est regrettable que l'andante soit amputé de 22 mesures, bousculant quelque peu la logique interne du mouvement. Il faut accepter les longueurs de cette symphonie, qui donnent à l'oeuvre son ampleur.

Mesurée à la deuxième, la 3e symphonie se caractérise par l'abondance de ses traits violents et progressifs; c'est celle-là que Wagner préférait jugeant la 2e trop docile! Lorsque le compositeur lui montra les partitions en 1873. Dans la

version originale, on reconnaît des emprunts à "Tristan", la "Walkyrie" et "Tannhäuser", qui furent éliminés en partie dans la deuxième version (1878). Bruckner n'avait-il pas dédié cette symphonie à Wagner?

La quatrième symphonie est jouée dans sa version originale (1874): "c'est la plus intelligible de mes oeuvres" disait Bruckner. C'était aussi la première oeuvre symphonique composée sur un mode majeur. Non moins importante, la quatrième face rassemble 5 oeuvres spirituelles au mode d'écriture rigoureux et combien expressif.

L'Orchestre Symphonique de la radio bavaroise joue avec beaucoup de conviction et sa puissance orchestrale est efficace, autant dans les passages lyriques que dramatiques. La Philharmonique de Berlin (qu'il dirige aussi dans la 1er, 7e, 8e et 9e symphonie) a toutes les caractéristiques de l'orchestre précédent, mais peut-être est-il moins nerveux sous la baguette du chef, plus rigide d'autre part face à la partition.

Les motets (il faut à tout prix entendre le "Graduale Ecce Sacerdos" pour choeur à 7 voix, trois trombones et orgue en la mineur) sont interprétés avec gravité et ferveur mystique.

Si Bruckner ne vous a pas encore séduit, écoutez les interprétations de Jochum (commencez par la "Symphonie No. 3"); peut-être vos nuits seront-elles moins longues mais... La gravure de ces quatre microsillons est exemplaire.

● TCHAIKOVSKY: "Symphonie No. 4" et "Symphonie No. 5" (deux disques vendus séparément); Herbert Von Karajan dirige la Philharmonique de Berlin. Sté-rio... 139017 et 139018 DEUTSCHE GRAMMOPHON

Exemple frappant de la double personnalité de Karajan, voici sans doute la meilleure version que nous connaissions de la quatrième symphonie de Tchaïkovsky et une des plus malhonnêtes versions de la cinquième.

Il traduit la quatrième symphonie avec beaucoup de retenue (Ceux qui aiment les interprétations tumultueuses du chef ne seront pas déçus: l'oeuvre est suffisamment excitante en elle-même!); sous sa baguette, l'oeuvre affirme sa maturité, ses vraies couleurs et ses véritables valeurs.

On l'a dit, la 5e est moins heureuse à cause des nombreuses exagérations dans le surissement des masses sonores (les cuivres en particulier); personnellement, je préfère, jusqu'ici, l'enregistrement de Klemperer sur Angel.

● BEETHOVEN: "Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, Op. 61"; violoniste: Christian Ferras. La Philharmonique de Berlin est dirigée par Herbert Von Karajan... Sté-rio-139021

Ce soir jusqu'au 27 octobre
au Jardin des Étoiles de La Ronde,"Prestige
de Paris"La revue parisienne par excellence,
avec les chansons, la gaieté et
évidemment les plus belles filles de
Paris, de vraies parisiennes!

En vedette:

Mick Michey - Les Doriss Girls

Bernard Dheran, Michel Renault
Daniele Fuger, Les MarthysDeux représentations chaque soir:
20h et 22h15 BILLETS: \$2.50, \$3.00, \$3.50
Réservations Téléphoniques 397-2622/2623expo67
Festival Mondial
DES SPECTACLES

JACK LEMMON
LUV
La grande pièce à succès
du Broadway!
AU RHYTHME DU MÉTRO
ODEON ATWATER
ALEXIS NIHON PLAZA
STE-CATHERINE ET ATWATER STATIONNEMENT INTÉRIEUR 935-4246

HORAIRE
1.20
3.20
5.25
7.30
9.30

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES
PLACE DES ARTS • SALLE WILFRID-PELLETIER
PREMIÈRE MARDI ET JUSQU'AU 28 OCTOBRE
LE BALLET NATIONAL DU CANADA
Directeur artistique: CELIA FRANCA
MARDI ET MERCREDI A 8 H. P.M.
"ROMEO ET JULIETTE"
PROKOFIEV
JEUDI A 8 H. P.M.
"LA PRIMA BALLERINA"
"BAYADERNA"
27-28 OCTOBRE A 8 H. P.M.
MATINÉE 28 OCTOBRE A 2 H. 30 P.M.
"LE LAC DES CYGNES"
TCHAIKOVSKY
Soirées: \$2.50, \$3.50, \$5.50, \$6.50, \$7.50
Matinée 28 oct: \$2, \$2.50, \$3.50, \$4.50, \$5.50
BILLETS MAINTENANT EN VENTE
Aux bureaux des billets de la Place Ville-Marie, 357-2410
PLACE DES ARTS, 175 ouest, Sainte-Catherine, VI 2-2112
BILLETS ÉGALEMENT EN VENTE À LA PORTE
ET À CANADIAN CONCERTS & ARTISTS
932-2171 - 1822 OUEST, SHERBROOKE

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES
PLACE DES ARTS
THÉÂTRE MAISONNEUVE 2 h. 30 et 8 h. 15 p.m.
NATIONAL THEATRE OF GREAT BRITAIN
DIRECTEUR: LAURENCE OLIVIER
SOIRÉES A 8 H. 15
"DANSE DE MORT" Strindberg Mardi et jeudi
"LOVE FOR LOVE" Congreve Samedi, mercredi et 28 oct.
"A FLEA IN HER EAR" Feydeau Ce soir et 27 oct.
MATINÉES A 2 H. 30
"A FLEA IN HER EAR" Feydeau Aujourd'hui et 27 oct.
"LOVE FOR LOVE" Congreve Samedi et 28 oct.
BILLETS DISPONIBLES POUR MATINÉES SEULEMENT
PLACE DES ARTS
SALLE WILFRID-PELLETIER 8 h. p.m.
CANADIAN OPERA COMPANY
Directeur: HERMAN GEIGER-TORRE
Demain à 8 h. p.m.
"LES CONTES D'HOFFMANN" OFFENBACH
Avec: TURP, BOKY, MITTELMAN
Otto Werner-Mueller, chef d'orchestre
"LOUIS RIEL" Harry Somers
CE SOIR A 8 H. P.M.
Avec: BERNARD TURGEON Victor Feldbrill, chef d'orchestre
BILLETS: \$4., \$5., \$7., \$10., \$12.
PLACE DES ARTS
THÉÂTRE PORT-ROYAL A 8 H. 30 P.M.
Lundi et jusqu'au 28 oct.
BALLET ROLAND PETIT
DIRECTEUR ARTISTIQUE: ROLAND PETIT
avec l'ORCHESTRE ARS NOVA
DIRECTEUR ARTISTIQUE: MARIUS CONSTANT
"OCTANDRE" Varèse
"L'ÉLOGE DE LA FOLIE"
MATINÉE LE 28 OCTOBRE A 2 H. 30
SOIRÉE: \$3.50, \$4.50, \$5.50
MATINÉE: \$2.50, \$3.50, \$4.50
BILLETS MAINTENANT EN VENTE
Au bureau des billets de la Place Ville-Marie, 357-2410
PLACE DES ARTS, 175 ouest, Sainte-Catherine, VI 2-2112
BILLETS ÉGALEMENT EN VENTE À LA PORTE
ET À CANADIAN CONCERTS & ARTISTS
(SAUF POUR LA POUBRIÈRE)
932-2171 - 1822 OUEST, SHERBROOKE

Condition féminine

Un mémoire discuté aux Communes recommande d'importants changements aux lois sur l'avortement

Les lois canadiennes actuelles sur l'avortement sont désuètes et obligent celles qui ne veulent pas d'enfants à les subir. Il faut abolir la loi actuelle qui oblige les femmes à remettre leur sort entre les mains d'avorteurs illégaux. Ces derniers disparaîtraient si les recommandations du mémoire présenté et discuté, jeudi devant le comité des Communes sur la santé, étaient adoptées, selon son auteur le Dr Henry Morgentaler, praticien de médecine générale de Montréal.

C'est la description qu'a donnée le médecin, ancien président de la Humanist Fellowship of Montreal pour appuyer la demande de cet organisme qui réclame des changements importants à la loi et dans l'attitude de la population en ce qui touche l'avortement.

L'organisation montréalaise a proposé que toute femme ait la permission de subir une intervention chirurgicale dans un hôpital pour mettre fin à une grossesse au cours des trois premiers mois, simplement en acceptant par écrit la responsabilité de cette opération et en assumant les risques possibles. Après les trois premiers mois de grossesse, et jusqu'à cinq mois, une femme devrait pouvoir obtenir la permission légale de se faire avorter si sa demande est approuvée par le bureau médical d'un hôpital enregistré, déclare la HFM dans son mémoire.

Des appuis importants

Le Dr Morgentaler a déclaré que le mémoire avait reçu l'appui de plusieurs groupements humanitaires de Toronto et de Victoria.

Il a expliqué que l'organisation était un groupe éducatif, basé sur les valeurs éthiques de la dignité de l'individu et sur les droits à rechercher le bonheur.

Il a déclaré que c'était une organisation religieuse dans le sens qu'elle reconnaissait une échelle de valeurs mais pas dans le sens qu'elle croyait en Dieu.

100,000 avortements au Canada

Le médecin a affirmé qu'environ 100,000 Canadiennes se faisaient avorter illégalement chaque année, et que de ce nombre il était probable que quelque 800 en mouraient et que beaucoup d'autres restaient infirmes pour la vie à la suite des blessures ou des infections.

Chez certaines de ces femmes, la grossesse est survenue "à la suite d'un accident" résultant d'un

qui naîtra ne sera pas normal par suite de maladies ou de l'absorption de certains médicaments. Bien que toutes ces femmes veulent mettre fin à

M. O'Keefe a déclaré que des médecins avaient enregistré les pulsations du cœur chez un embryon de 14 semaines. "Cet enfant n'est pas un

Le médecin a répondu que ce n'était qu'un seul des buts. L'Eglise catholique ne soutient plus que la procréation est le principal but de la vie sexuelle, mais ad-



Le Dr Henry Morgentaler à gauche discutant des réformes probables que subiront les lois de l'avortement au Canada avec le président du comité des Communes sur la santé, le Dr Harry Harley à droite, député libéral de Halton.

acte sexuel. D'autres femmes craignent que l'enfant leur grossesse, "il est impossible de le faire avec un personnel médical compétent, avec un minimum de risques, étant donné que la loi stipule que c'est un crime de pratiquer un avortement dans ces circonstances."

Des enfants désirés et acceptés

La loi actuelle qui permet l'avortement dans un hôpital seulement dans les cas où la vie de la mère est en danger ne permet pas réellement l'avortement légal puisque, à la suite des progrès de la médecine, la vie de la mère est maintenant rarement menacée.

"Avec le résultat, qu'avec la loi actuelle, un grand nombre de femmes, particulièrement celles qui ne peuvent payer le prix d'un avortement, supportent leur grossesse et mettent au monde des enfants dont elles ne veulent pas."

"C'est un fait bien établi et étayé par des faits qu'un enfant accepté à beaucoup plus de chances de se développer normalement du point de vue émotif qu'un enfant non désiré."

"Dans une société soucieuse des êtres humains, de leur santé et de leur bien-être, il est important de faire en sorte que le plus grand nombre possible d'enfants soit des enfants acceptés."

M. Joseph O'Keefe, député libéral de St-Jean a contredit le Dr Morgentaler qui avait dit qu'au cours des premiers mois de la grossesse, l'avortement ne signifiait pas qu'on tuait une vie humaine, que c'était "la terminaison d'une vie humaine possible".

pâté de gélatine que vous pouvez détruire" a dit M. O'Keefe. "C'est un enfant, pouvez-vous en conscience accepter de le détruire?"

Le Dr Morgentaler a déclaré qu'il n'était pas d'accord qu'un enfant vivant existait déjà à ce stade. Le fœtus ne peut vivre en dehors de la mère avant l'âge de six ou sept mois.

Au cours des trois premiers mois, l'avortement est une opération relativement simple lorsqu'elle est faite avec des soins nécessaires. Depuis la fin du troisième mois jusqu'à la fin du cinquième mois, une opération plus compliquée est nécessaire. D'où la recommandation qu'un bureau médical étudie la requête de la femme au cours de cette période.

On devrait fournir à la femme, sans frais sous l'empire du régime d'assurance-santé, les services médicaux, spirituels ainsi que les conseils psychologiques qui la guideront pour prendre sa décision.

C'est à la mère de décider

Mais "c'est la décision prise par la femme qui devrait être observée et honorée par l'Etat".

Après le cinquième mois, l'avortement ne devrait être permis que dans des "circonstances inusitées".

Le Dr Morgentaler a déclaré que la HFM cherche à obtenir par ses recommandations que tous les enfants soient des enfants acceptés et qu'aucun ne naîtra "à la suite d'une sorte d'accident".

M. Jean-Paul Matt, libéral de Champlain s'est informé si le Dr Morgentaler croyait que le but des activités sexuelles était la procréation.

met que c'est un de ses buts.

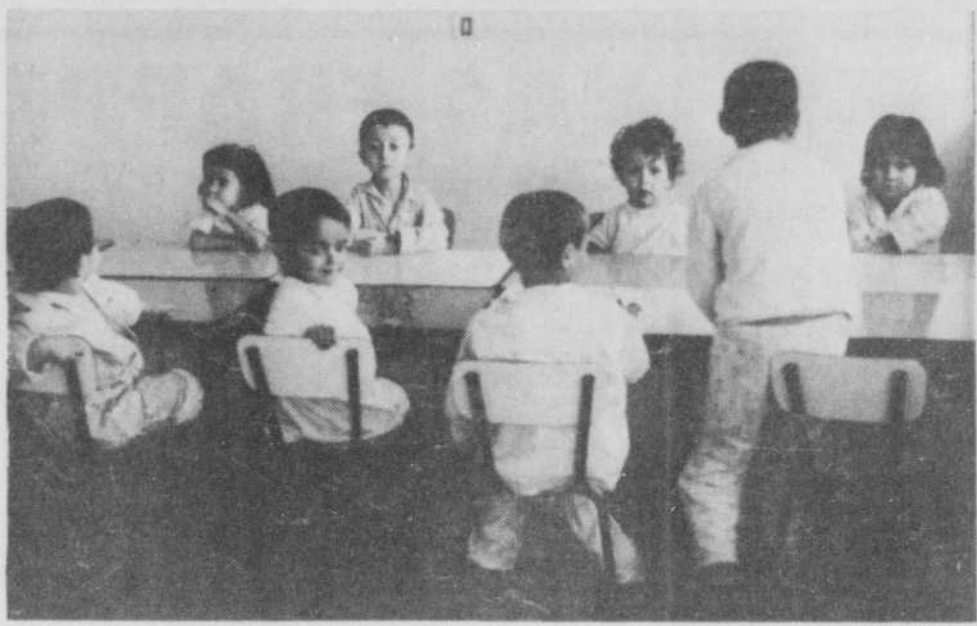
"Aucun médecin refuserait d'accorder ses soins à un patient qui s'est brisé une cheville en ski, parce que le fait d'aller en ski procurait un certain plaisir à ce patient," a dit le médecin.

Interrogé relativement aux "circonstances inusitées" qui pourraient permettre un avortement après le cinquième mois, le Dr Morgentaler a expliqué que certains accidents ou développements pouvaient survenir, à la suite desquels on est certain que si l'enfant naît, il ne vivra pas. Un bureau médical pourrait aider à décider si on doit recourir à une naissance prématurée ou à une terminaison de la grossesse.

Rien à voir avec l'euthanasie

Le Dr Morgentaler a nié l'allégation de M. Michael Forrestall, député conservateur de Halifax, prétendant que la conclusion logique des recommandations de la HFM serait de permettre éventuellement l'euthanasie. Cela n'a rien à voir avec l'euthanasie a dit le Dr Morgentaler; tout ce que la HFM cherche à obtenir, c'est l'abolition de la loi actuelle qui oblige les femmes à remettre leur sort entre les mains d'avorteurs illégaux. Il a soutenu que les avorteurs illégaux disparaîtraient si les recommandations étaient adoptées.

D'autres mémoires seront présentés incessamment sur le même sujet visant à amender les lois actuelles sur l'avortement.



Quelques enfants du centre pédiatrique de Bab-Saadoun, en Tunisie.

De retour de Tunisie, le Dr Royer souhaite que les autochtones prennent la relève

une entrevue de Renée Rowan

Le taux de mortalité et de maladie infantiles est très élevé à Tunis. Parce qu'ils souffrent de sous-alimentation et surtout de malnutrition, les enfants des villes en particulier résistent mal aux infections n'ayant pas les réserves nécessaires pour les combattre.

En 1960-61, le gouvernement tunisien faisait construire à Tunis un hôpital pour enfants. A cause d'un manque de personnel qualifié, l'institution ne devait ouvrir ses portes que l'an dernier, grâce à l'aide du Canada.

Le Dr Albert Royer, directeur des services pédiatriques de l'hôpital Ste-Justine et directeur du département de pédiatrie de l'université de Montréal est de retour dans la métropole après un séjour d'un an en Tunisie où il a installé et dirigé la mission de coopération canadienne, la plus considérable que le Bureau de l'aide extérieure du Canada ait jamais envoyée à l'étranger.

La Tunisie, explique le Dr Royer, demeure encore très déficiente quant à son personnel médical: pour une population de 4,500,000 habitants, on ne compte que 232 médecins et 280 médecins de diverses nationalités, salariés de l'Etat, comparé à 7,000 médecins au Québec où l'on a en plus 30,000 infirmières.

A la fin de l'année 65, le gouvernement tunisien faisait appel au gouvernement du Canada lui demandant de l'aide pour ouvrir l'hôpital pédiatrique de Bab-Saadoun. En février 1966, le Dr Royer se rendait une première fois à Tunis pour étudier la situation et à son retour faire des recommandations au Bureau de l'aide extérieure à Ottawa. Les besoins furent jugés réels et pressants et on procéda à l'élaboration d'un projet quinquennal.

Une somme de \$500,000 a déjà été allouée à cette aide d'envergure et 52 personnes du corps médical québécois y travaillent: pédiatres, techniciens de laboratoire, physiothérapeutes, radiologues, biologistes, infirmières et puéricultrices.

Le rôle de la mission médicale canadienne était de participer à cet ample projet mettant à la disposition du gouvernement tunisien le personnel spécialisé et environ \$10,000 de matériel d'appoint dont il avait besoin pour assurer le fonctionnement efficace du nouvel hôpital et l'enseignement pédiatrique à tous les niveaux du personnel médical.

Pénurie de personnel médical

J'ai beaucoup insisté sur cet aspect du projet, nous dit le Dr Royer. Aller uniquement faire du service pour une période de temps indéterminée n'aurait pas aidé à solutionner à la base le problème majeur de la Tunisie sur le plan médical; un manque de personnel qualifié. Notre aide devait viser surtout à la formation pédiatrique d'un personnel médical et para-médical tunisien de sorte que lorsque le moment sera venu pour la mission canadienne de quitter le pays, à la fin des 5 ans, il y ait les effectifs locaux nécessaires pour assurer la bonne marche de l'hôpital.

Le progrès de l'enseignement médical universitaire en Tunisie a amené l'institution de Bab-Saadoun à jouer, en outre, le rôle très important "d'hôpital universitaire". Le médecin en chef de la mission canadienne en Tunisie est également devenu professeur de pédiatrie à la nouvelle faculté de médecine à Tunis.

L'hôpital pédiatrique de Bab-Saadoun compte 280 lits où en principe on admet les enfants de la naissance jusqu'à douze ans, mais on a de plus en plus tendance à les recevoir jusqu'à la fin de l'adolescence.

Le personnel de la mission canadienne en Tunisie est de langue française et a été recruté en grande partie dans le Québec. La moyenne d'âge est de 25 ans environ, mais il y avait une jeune fille aussi jeune que 18 ans et

une autre personne aussi âgée que 55 ans. Le contrat initial était d'un an, mais des 47 volontaires de la première heure, 28 ont renouvelé leur contrat pour une deuxième année.

Les effectifs canadiens à l'hôpital pédiatrique de Bab-Saadoun diminueront constamment jusqu'à la fin du projet dans quatre ans. On avisera à ce moment-là si l'on a ou non besoin de prolonger l'aide canadienne quelque temps encore, surtout en ce qui concerne le personnel spécialisé.

Vie familiale riche de souvenirs

A cause de ses obligations professionnelles tant à l'hôpital Ste-Justine qu'à l'université de Montréal, le Dr Royer a dû rentrer au Canada en septembre dernier. Le Dr Gloria Jellu, une de ses assistantes, professeur agrégé d'université, le remplace cette année à la tête de la mission canadienne à Tunis.

Ma femme et mes enfants ne voulaient pas revenir et c'est avec regret que nous sommes tous rentrés au Canada.

Le Dr Royer a cinq enfants de 18 à 3 ans.

Ce fut, pour les aînés surtout, une expérience très enrichissante. L'adaptation sur le plan scolaire a peut-être été la plus difficile pour eux parce qu'ils n'étaient pas familiers avec le système français, mais à part l'école, ce fut, selon leur propre expression "le paradis".

Le problème le plus ennuyeux fut celui du logement. Le système de chauffage central est à peu près inexistant; le thermomètre descend rarement en bas de 50, mais c'est très humide. Des souliers laissés dans un placard étaient mouillés quand on a voulu s'en servir un mois plus tard.

Du point de vue de l'alimentation, on finit par se débrouiller et même très bien.

Nous étions décidés ma femme, mes enfants et moi à vivre au rythme du pays. C'est, je crois, la seule façon de profiter d'une expérience comme celle-là, explique le Dr Royer. La Tunisie est un pays très civilisé, même dans le bled: les gens sont polis, très hospitaliers. C'est aussi un pays riche en archéologie et toute ma famille est intéressée par cette science. Du point de vue touristique, il y a beaucoup à visiter et les plages sont magnifiques.

Quant le Dr Royer parle de "sa" famille, il parle de sa femme et de ses enfants, bien sûr, mais aussi de sa grande famille canadienne, des 50 avec qui il a vécu très étroitement pendant un an.

Nous avons servi, ma femme et moi, de père et de mère à plusieurs d'entre eux. A Noël et à Pâques, nous les avons tous réunis. Les plus jeunes venaient chez nous tricotier ou faire de la couture: c'était une occasion de discuter de leurs petits problèmes avec ma femme. Ces contacts ont permis à plusieurs de passer certains moments difficiles au début du séjour.

Au terme de cette entrevue, le Dr Royer nous signale qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir pour la mission canadienne en Tunisie.

Ce n'est qu'après un an

A.I.V.Q.

Docteur Albert E. Sloane sera l'invité de l'Aide aux Insuffisants Visuels du Québec à la réunion spéciale qui aura lieu lundi le 23 octobre à 20h à la Bibliothèque Atwater, entrée: 4023, rue Tupper. Sa conférence est intitulée: "Comment faire face aux problèmes de la Déficience Visuelle." L'entrée est libre. Interprétation simultanée de l'anglais ou français.

Le Dr Lizotte prévoit des changements dans les soins à domicile

QUEBEC — Le ministère provincial de la Santé étudie la possibilité de former un comité qui verrait à déterminer l'orientation des services de soins à domicile et à coordonner l'action de ces mêmes services dans le Québec.

C'est ce qu'a révélé hier le Dr Laurent Lizotte, sous-ministre adjoint de la Santé, alors qu'il s'adressait à quelque 160 médecins et membres d'organismes de santé participant à une session d'étude à la Maison Montmorency, près de Québec.

Le Québec est à la tête de l'Amérique du nord, dans l'organisation des services de soins à domicile, a dit le Dr Lizotte, puisqu'il subventionne présentement 25 projets, alors que les 9 autres provinces du Canada ne comptent que 15 de ces services et les Etats-Unis 60.

Faisant allusion aux changements susceptibles de se produire dans les ententes fédérales provinciales, le Dr Lizotte a fait savoir que le gouvernement n'avait pas l'intention de laisser tomber un seul des services existant déjà et que les subventions continueraient d'être versées aux services qui se conforment aux normes prescrites.

FB Vente à l'enchère FB de grande importance

comprenant une riche consignment de beaux meubles antiques français, anglais et d'autres pays européens et d'œuvres d'art

En provenance de diverses successions, sociétés de Trust et autres intéressés

7 SÉANCES D'ENCAN PAR CATALOGUE :

Jeudi, 2 nov. à 19 h. 30
Vend., 3 nov. à 13 h. 30
(Vente spéciale de tapis orientaux)
Vend., 3 nov. à 19 h. 30
Sam., 4 nov. à 13 h. 30
Jeudi, 9 nov. à 19 h. 30
Vend., 10 nov. à 19 h. 30
(Vente spéciale des œuvres d'art)
Sam., 11 nov. à 13 h. 30

MEUBLES FRANÇAIS

Mobilier de salon Aubusson Louis XVI de 3 articles (feuilles d'or), mobiliers de salon Louis XV et XVI de 5 articles, garnis de tapisserie (feuilles d'or), mobiliers de salon Louis XVI en noyer sculpté à la main. Paire de bergères Louis XV en noyer et autres paires de fauteuils, fauteuils seuls; magnifique collection de chef-d'œuvre Boulle en parfaite condition soit 2 piédestaux élevés, le dessus en marbre, petit secrétaire monté en bronze et table à 3 étagères en forme de haricot; tables Louis XVI avec dessus en marbre, consoles avec miroirs, vitrines ornées de feuilles d'or; vitrine incurvée; ensemble de 6 chaises cannelées de salle à manger Empire; écran Empire en soie.

MEUBLES ANGLAIS, ETC.

Piano à queue automatique "Mason & Risch", caisse en noyer pâle, 2 pianos droits à demi-queue "Mason & Risch" et 1 piano d'appartement, caisse en acajou; vitrine Chippendale en acajou, vitrine d'angle Sheraton en bois satiné de l'Inde, petit cabinet d'angle à bibelots en bois de rose incrusté de l'époque des Edouard, psyché en acajou, sofas et fauteuils rembourrés, etc; tables et chaises de salle à manger et de fantaisie, etc.

BEAUX-ARTS

Peintures à l'huile, aquarelles, pastels, eaux-fortes par des artistes canadiens réputés: Paul Caron, Suzor-Côté, Clarence Gagnon, Rita Mount, Henri Masson, Adrien Hébert, Alfred Mickle, Mabel May, Narcisse Poirier, Normand Hudon, René Gagnon, Rodolphe Duguay, Bruni, Burton, Salvati, Brymmer, Émile Lemieux; ainsi que collection de chromos anciens.

SCULPTURE

Importante collection de bronzes de grande valeur des écoles française, italienne et d'autres renommées (plusieurs œuvres signées), soit des statues, bustes, groupes, ensembles d'horloges et chandeliers, appliques, etc. etc.

OBJETS D'ART

Grandes urnes de Sèvres et piédestaux, collection de statuettes orientales en pierre, statuette nègre, urnes et piédestaux en faïence, jardinières en porcelaine de Paris, vase en argile cuite, figurines Bisque Chantilly.

PORCELAINE ET VERRERIE

Service de 64 morceaux Royal Crown Derby No. 1128 et un autre service de 6 tasses et soucoupes, porcelaine de Limoges, Jacob Petit, Paris, Copeland et autres, figurines et bibelots, etc. Coupes en cristal taillé et une vaste collection de compotiers Baccarat, etc. etc.

TAPIS ORIENTAUX

Kashan en soie, Boukhara, Kerman, Tabriz, paire de tapis Kashan, Afshar, Bakhtair, chinois, indiens, Zoramin, Dozar, Zoroqart, Belouchistan et autres tapis persans.

ARGENTERIE SOLIDE ET PLAQUÉE

Collection de choix d'argenterie antique soit cuillers en argent canadien, anglais, irlandais, américain, paire de soupieres viennoises, couteillerie, chandeliers, plats de service, cruches, compotiers, lampes-tempête, vases, cabarets, etc.

INSPECTION :

Jeudi, le 26 oct. 18 h. à 21 h.
Vendredi, 27 oct. 9 h.30 à 21 h.
Samedi, 28 oct. 9 h.30 à 17 h.
Lundi, 30 oct. 9 h.30 à 17 h.

FRASER BROS. Ltd.

4950, rue de la Savane et 5025, rue Paré

Grand stationnement gratuit - Tél. 342-0050

Commissaires-priseurs depuis 1880

Pour vos CADEAUX, pour votre CAFE, pour votre TABLE...

Le ROYAL DE NEUVILLE



Code 542-F Code 542-G

\$3.25 la bouteille
Mis en bouteilles par la Maison De Neuville - France
Faites-en aussi votre vin du dimanche et des jours de fêtes
C'est le vin du sourire et de la joie
Représenté par

Gabriel Boussion
Montréal

NETTOYEUR
P.M.

Service d'une heure au comptoir

Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322



Lithines 33
En boîtes économiques de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau minérale
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Conférence des infirmières de salles d'opération

Les infirmières de salles d'opération du Québec, sous-comité de l'association des infirmières du Québec, tiendront leur neuvième conférence annuelle du 7 au 9 novembre prochain à l'hôtel Skyline de Montréal.

Parmi les exposés, il y a au programme une conférence du Dr Lise Fortier, gynécologue, intitulée: "L'infirmière face aux problèmes de la régulation des naissances". On étudiera les sujets suivants, en session: "Nouveaux horizons en anesthésie" et "surveillance et soin du malade à la salle de réveil".

Il y aura traduction simultanée à toutes les séances.

Conférence du Dr A.E. Sloane

L'Aide aux insuffisants visuels du Québec a invité le Docteur Albert E. Sloane de Boston comme conférencier à une assemblée spéciale de cet organisme. Le Dr Sloane, ophtalmologiste de renommée mondiale, est le fondateur du mouvement de réhabilitation et les traitements à donner aux déficients visuels.

Les ophtalmologistes, éducateurs, orienteurs, travailleurs sociaux, médecins et infirmières hygiénistes ainsi que les parents et amis de personnes atteintes de basse vision sont particulièrement invités à cette conférence intitulée: "Comment faire face aux problèmes de la déficience visuelle".

La réunion aura lieu en la salle de conférences de la Bibliothèque Atwater, 4023 rue Tupper, lundi le 23 octobre, à 20h. L'entrée est libre. Il y aura traduction simultanée de l'anglais au français.

LIMONADE
ASEPTA
REDONNE
L'ENTRAIN
Agriéable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE

LE CHÂTEAU DU BOIS DE BOULOGNE

Résidence de distinction pour:

DAMES ET MESSIEURS

10,620 Bois de Boulogne.

Ascenseur - Chapelle - Tous les services - Repas.

2 Étages additionnels disponibles

en octobre et novembre

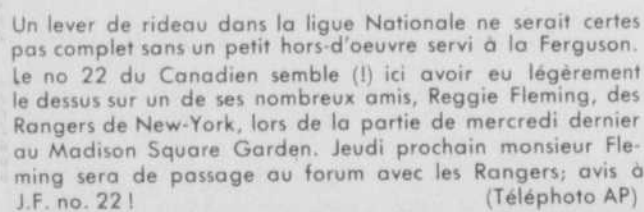
Vous pouvez réserver la chambre ou suite de votre choix. Visites de 2 à 5 hres tous les jours, le soir sur rendez-vous.

331-8442

CHASSEZ CES "PETITS" DÉMONS

Soulagez ces tiraillements et ces picotements, grâce à OPTREX, le bain d'yeux qui calme vite l'irritation des yeux, l'inflammation des paupières, les sensations de brûlures et de picotement, tout en rendant à vos yeux leur fraîcheur et leur éclat naturels.

OPTREX
"le confort des yeux"



HOUSTON — Des réactions mitigées ont été enregistrées à Houston après la déclaration à l'effet que la prochaine édition de la coupe Ryder puisse opposer une équipe américaine à une sélection du golfeurs du Commonwealth Britannique.

Fred Corcoran, un membre de la P.G.A. et directeur des matchs de la Coupe du Monde, est un partisan de cette formule qui ajouterait de l'intérêt à cette compétition, qui est dominée par les Américains qui

Un programme spécial de 15 semaines a été organisé pour les hôtes de l'Expo 67, qui désirent se trouver une position dans le monde des affaires. En combinant l'entraînement au secrétariat du collège O'Sullivan avec leur récente expérience de contacts humains, ces étudiantes trouveront que ces deux facteurs sont indispensables pour réussir dans le monde des affaires.

Ce Cours spécial de secrétariat vous procurera un entraînement intensif vers le secrétariat et une préparation adéquate dans les disciplines suivantes:

- Secrétaire-comptable,
- Communications commerciales,
- Théorie de Sténographie
- Vitesse en dictée et transcription
- Dactylographie
- Transcription à la machine (Dictaphone et I.B.M.)
- Études spéciales en procédures et administration de bureau.

Des classes spéciales de langues peuvent être aménagées pour les hôtesse étrangères qui désirent améliorer leurs connaissances dans la langue anglaise ou française, avant de s'enregistrer au cours de secrétariat.

Pour plus amples informations

**TÉLÉPHONEZ - ÉCRIVEZ -
OU RENDEZ-VOUS AU**

1191 Rue DE LA MONTAGNE 866-1629

BOSTON — Le puissant co-
gneur et habile volleur Carl
Yastrzemski, dont les exploits
cette saison ont valu aux Red
Sox de Boston leur premier
championnat de la Ligue Amé-
ricaine en 21 ans, aurait si-
gné hier, un contrat de \$100,
000 pour la prochaine saison
de baseball.

Jours un salaire annuel de
quelque \$125.000.

Détenteur de la triple cou-
ronne dans la Ligue Améri-
caine, Yastr fut le meilleur
frappeur avec une moyenne
de .326 et 121 points produits
et fut ex-aquo avec Harmon
Killebrew, des Twins de Min-
nesota, pour le nombre de cir-

Le gérant général des Red Sox, Dick O'Connell a déclaré qu'en vertu de ce nouveau contrat "Carl devient l'un des joueurs les mieux rémunérés dans les annales des Red Sox."

De dire Yastrzemski: "Je suis on ne peut plus heureux de signer ce contrat." Son salaire en 1967 aurait été de l'ordre de \$45.000.

Yastrzemski devient donc le deuxième porte-couleurs des Sox de tous les temps à dépasser le cap des \$100.000. Seul Ted Williams le dépasse, ayant obtenu durant ses beaux

TORONTO Après la disparition des Maple Leafs de Toronto de la ligue Internationale de baseball, la seule unique ville canadienne représentée dans le baseball professionnel reste Vancouver qui possède une franchise dans la ligue de la côte du Pacifique. Les Mounties de Vancouver sont affiliés aux Athletics de Kansas City qui viennent de transférer leur franchise à Oakland.

La franchise de Toronto a été transférée à Louisville dans le Kentucky, la ville où se dispute le célèbre Derby et les cent mille spectateurs qui assistent annuellement à cet événement représentent 19 mille spectateurs de plus que ce que les Leafs ont attiré à Toronto en 1967.

SAMEDI

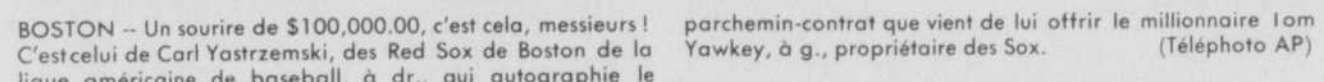
PREMIERE COURSE		TROT - CONDITIONS		BOURSE: \$1.00	
5	Paris Demon	D. MacTavish		Du double	1-1
5	Paris Demon	J. C. Martineau		Peut aussi être là	7-2
1	Duchess Song	P. Caldwell		Un essai	1-1
8	Major Law	R. Grandmison		Pa la loi	9-2
3	Charmante Windoor	M. Hébert		Joli nom	6-1
3	Ackerman Tryax	A. Deguise		Mince chances	8-1
4	Skeeter Davis	R. Michelin		Pas dans le coup	8-1
4	Jackpot	A. Hanna		Porte pas son nom	10-1
Aussi eligible - Potomac Beauty - B. Côté					
DEUXIEME COURSE		AMBLE - A RECLAMER		BOURSE: \$1.00	
5	Lira M. Votian	J. C. Martineau		L'autre moitié	7-2
1	Indian Volo	R. Boathillier		Bonne position	1-1
3	Richard	G. Lachance		Avec veine	6-1
6	Arnelia Adams	C. Poulin		Va de Charles	9-2
6	Rock Cook	A. Boucher		A surveiller	4-1
2	Nettie Herbert	C. Rocheleau		Bah!	8-1
7	Honeyville Mist	C. Fisher		Pas sa voix	10-1
3	Cavalcade Mike	M. Turcotte		Bien longue route	10-1
Aussi eligible - Yankee's Bride - G. Hess					
Sumet Precise - R. Baudier					
TROISIEME COURSE		AMBLE - CONDITIONS		BOURSE: \$1.70	
5	Star Ace	B. Côté		Excellent choix	3-1
3	Pat Philbrick	G. Beauchemin		Une position	7-2
4	Perfect Wave	R. White		Entre autres maîtres	4-1
6	Jackie Wayne	D. Lachance		Des chances, même de là	9-2
2	Armbo Hazard	Pa nommé		Un hazard?	6-1
6	Shadytale Counsel	D. MacTavish		Une tentative	6-1
3	George	Pa nommé		Même pas de là	10-1
7	Camp Out	M. Turcotte		Une autre fois	10-1
QUATRIEME COURSE		AMBLE - A RECLAMER		BOURSE: \$1.00	
1	Esquire Queen	T. Turcotte		Tous les autres	3-1
6	Gard Scott	H. Philion		De la qualité	7-2
3	Show Boy	G. Côté		La roulette	4-1
6	Hi Hematite	G. Lachance		A surveiller	9-2
5	Admiral Pick	A. Deguise		Une choix avec risque	6-1
7	Fiddler's Green	C. Belanger		Vert et 7 chances?	8-1
8	Dapper Grattan S.	S. Grise		De loin	8-1
1	Millon Harver	R. Baudier		Trop peu	10-1
Aussi eligible - Drummond Chief - P. Smead					
CINQUIEME COURSE		AMBLE - A RECLAMER		BOURSE: \$1.00	
5	J. S. Dale	G. Lachance		Alexis	2-1
6	Jack Thursday	C. Beaudry		Gros samedi aussi?	7-2
1	Little Dandy	B. Côté		La pôle	4-1
3	Admiral Richelieu	A. Bedard		Un coup d'oeil	9-2
4	Sunny Bubble	G. Baillarge		De 6 balouses	9-2
2	Lord Richelieu	R. Boathillier		Avec prudence	8-1
8	Farway	J. C. Martineau		"Fore"	8-1
7	Poplar Fortia	Y. Desjardins		Pasrait gros prix	10-1
Aussi eligible - Melody Smoky - J. Hébert					
Mary Volo - S. R. Caldwell					
SIXIEME COURSE		AMBLE - A RECLAMER		BOURSE: \$1.00	
2	Mar's Law	G. Lachance		Sans protestation?	1-1
4	Will Travel	L. Bourque		Un mot à dire...	7-2
3	Ararawana Scott	B. Côté		Attention	4-1
1	Quick Adios	G. Beauchemin		Bien au départ	9-2
5	King of Magic	K. Galbraith		Des écuries occultes?	8-1
6	Topaz Duke	M. Gingas		Pas de surprise	8-1
7	Musledman	Pa nommé		Sans pilote	10-1
8	Burdensley Sally	S. Grise		Pas de chance	10-1
Aussi eligible - Harry Johnston - Y. Plouffe					

6	John's Joy	M. Turcotte	La juie de certains	9.7
7	Mac-Tavish	D. Mac-Tavish	Peut tenir le coup	9.8
8	Dell Cash	G. Côté	Lait assés	9.9
9	Armbrø Exploriter	M. Lefebvre	La pôle	9.9
5	Just Joe	M. Turcotte	Bien juste	9.9
8	Hearty Dares	G. Lachance	De trop loin.	10.0
7	Diamond Way	C. Bélanger	Oubliez-le	10.0
Aussi élighies: Page Mar Mic - G. Pilon				
Dennis Genie - Pas nomé				
HUITIEME COURSE				
3	Dicky Dares	Pa nomé	Bien place	\$11.30
4	Tranquility	J. G. Lareau	Sans fruit	10.0
6	Gen Direct	M. Lefebvre	Dans la course	10.0
7	Niagara Chance	J. J. Martineau	Peut tout prendre	10.0
8	Dean Leo	J. G. Broseaux	Attention à vous	10.0
9	Play Rough	A. Bédard	Devra batailler ferme	10.0
8	Ruthen Man	A. Boucher	Long chemin	10.0
5	Justice Hanover	G. Lachance	Une loi!	10.0
Aussi élighies: Meadow Zealand - G. Pilon				
Bower Scott - B. Côté				
NEUVIEME COURSE				
AMBLE 3 ANS - FUTURITE 13				
2	Autumn Frost	J. Finlay	Pa seul	\$11.67
3	Shary N Smart	J. Hayes	Solide opposition	10.0
4	Toukeuge	J. Jodoin	Aura sa chance	10.0
5	Northend Freddie	K. Waples	La clôture pour lui	10.0
6	Pa P	R. Boudhiller	Autant de chances	10.0
7	Nester Adios	M. Giguere	Avec difficultés	10.0
8	Colonel Drummond	A. Veilleux	Trop demander	10.0
9	Kent La Bantier	J. J. Martineau	Si peu, ça	10.0
DIXIEME COURSE				
AMBLE - CONDITIONS				
3	Hellion Pick	A. Hanna	Exaceta	\$1.00
4	Lively Pick	M. Pears	Peut tout remporter	10.0
6	Total Yankee	A. Bédard	Sud ou Nord?	9.9
5	Lily Vanian	J. J. Martineau	Mince part	9.9
4	R. S. M.	F. Leboeuf	Des miertes	9.9
1	Shed Bark	Pa nomé	Avec la chance?	9.9
7	Highbinder	M. Turcotte	Pa pasé estime	10.0
8	Perennial	K. Galbraith	Oups... passons	10.0
Aussi élighies: Syrac Dream - J. Quenell				
David C - G. Lachance				

ANGLAIS
ESPAGNOL
ALLEMAND

LEÇON GRATUITE
866-9731

1 PLACE VILLE MARIE - SUITE 1538



Un cheval qui n'a gagné que \$10 comme juvénile, mais qui depuis a porté son total de gains à \$57,087 depuis les deux dernières années, sera le pré-favori pour remporter les honneurs de l'épreuve principale, à Blue Bonnets demain après-midi.

vori à 2-1. Andy's Son, l'as des Maritimes, sera l'aspirant à 5-2, suivi de Blossom Time à 4-1.

Les autres seront Senator Burton, Sergeant Dares et Gay Parader.

Aussi demain, l'événement principal pour trotteurs sera Hayes, représentera sa principale opposition. Les autres aspirants seront Northwood

Freddie, R.P.M., Touskege, Nester Adios, Koni Lu Bunter et Colonel Drummond.

COMPTABLES AGRÉÉS

Il s'agit de Score Time, un rejeton de quatre ans de Good Time, propriété de M. Allen Leblanc de Québec. Score Time n'a rien fait qui vaille à l'âge de deux ans, mais la saison dernière il a porté une fiche de 9-1-2 en 14 départs à son

crédit, pour des gains de \$14, 241. Toutefois, cette année, il s'est réellement retrouvé et compte parmi les meilleurs ambassadeurs canadiens. En 20 courses, il présente un record de 5-6-3, pour des gains de \$32, 8-46.	Ce soir, quelques ambassadeurs prometteurs de trois ans se feront la lutte, tentant de s'approprier la grosse part d'une bourse de \$11,637 dans le Futurité no.13 de Blue Bonnets. Autumn Frost, qui sera conduit par le Dr. John Findley,	2345 est. Bélanger Montréal 729-5226 PROVOST & PROVOST Comptables agréés ROGER PROVOST, C.A. JENNIFER PROVOST, C.A.	276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194 VIAU & ROBIN Comptables agréés LUCIEN D. VIAU, C.A. H. LIONEL ROBIN, C.A. JACQUES B. CHADON, C.A.
--	--	---	---

Il a réussi deux milles miracles en moins de deux minutes, cette saison, l'un à Blue Bonnets, l'autre à Hollywood Park. Lors d'une autre tentative, il a été vaincu par un cou en 1:58,2 à Hollywood Park.

sera le choix populaire.

Autumn Frost a terminé 16 fois dans l'argent en 20 départs cette année, pour gagner \$21.062, la plupart du temps contre de plus solides adversaires. Raresment il a affronté des chevaux de son âge, mais cette

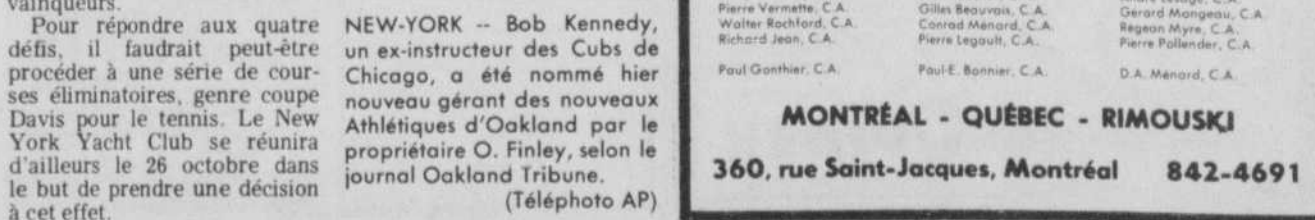
Das l'amble de demain, d'un enjeu de \$6,000, l'handicapeur Léon Bouchard a établi Score Time, avec Roger White, fois il sera favorisé en mesurant à sept autres trois ans.

MEXICO - Le Néo-Zélandais principal adversaire sera son co-équipier l'Australien Jack Brabham qui compte 42 points au classement; de toutes façons le titre ne pourra pas échapper à l'écurie Brabham Repco V8. Une place de

John Ouelley, C.A.	Yvon Normandin, C.A.	Paul André Lachance, C.A.
Louis P. Marin, C.A.	Michel Morin, C.A.	Gaston Robitaille, C.A.
Pierre J. Séguin, C.A.	Paul E. Mallette, C.A.	Jacques René de Cotret, C.A.
André Giroux, C.A.	Robert B. Normandin, C.A.	Robert B. Morand, C.A.
Bernard, Proulx, C.A.	Paul René de Cotret, C.A.	André Roussel, C.A.
Jacques Lefrançois, C.A.	Leopold Beauchemin, C.A.	Jean J. Leclavallier, C.A.
Jacques Carrière, C.A.	André Massé, C.A.	Guy Lefebvre, C.A.

1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal - 866-2891

NEW YORK - C'est le 26 octobre que le New York Yacht Club se réunira pour dresser les plans en vue de répondre aux challenges qu'il a reçus pour l'America's Cup qui aura lieu en 1970 dans l'Atlantique, au large de Newport, dans l'Etat de Rhode Island.



BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE Comptables agréés ALAIN BELZILE, C.A. PIERRE CARDINAL, C.A. CLAUDE ROY, C.A. 2345 est, Bélanger Montréal 779-5226	Lucien Dahmé, C.A. Comptables agréés 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194
--	--

PROVOST & PROVOST Comptables agréés ROGER PROVOST, C.A. Syndic Licencié ROLAND PROVOST, C.A. 928 est. boul. St-Joseph 526-1661	VIAU & ROBIN Comptables agréés LUCIEN D. VIAU, C.A. H. HONÉ ROBIN, C.A. JACQUES R. CHADLON, C.A. ARMAND H. VIAU, C.A. J. SERGE GÉRALDIS, C.A. 4926 ave. Verdun, Verdun 769-3871
--	--

COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

René de Cotret & Cie

Comptables agréés

Jean Orligny, C.A.	Yvon Normandin, C.A.	Paul André Lachance, C.A.
Louis P. Poirier, C.A.	Michel Morand, C.A.	Gaston Robitaille, C.A.
Pierre J. Seguin, C.A.	P. E. Mollette, C.A.	Jacques René de Carlet, C.A.
André St-Arnaud, C.A.	Gilles R. Normandin, C.A.	Robert R. Ménard, C.A.
Bernard Proulx, C.A.	Paul Robitaille, C.A.	André Roussel, C.A.
Jacques Lachance, C.A.	Leopold Beauchemin, C.A.	Jean J. Levesville, C.A.
Jacques Corièrie, C.A.	André Massé, C.A.	Guy Lefebvre, C.A.

1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal - 866-2891
Ottawa - Québec - Drummondville - Nicolet
Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

Incorporant

AIMÉ GALARNEAU & CIE

Comptables agréés

R. J. R. Dawson, C.A.	J. F. Lewis, C.A.	C. A. Poissant, C.A.
D. Atkins, C.A.	J. D. Hogg, C.A.	A. Gosselin, C.A.
D. M. Long, C.A.	A. C. Shackell, C.A.	H. J. Garbecq, C.A.
W. G. Hogg, C.A.	E. G. Ward, C.A.	P. Gouveau, C.A.
L. Groves, C.A.	L. A. Wright, C.A.	D. Huard, C.A.

Conseil: R. S. Sabler, C.A.
800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011
 Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

*Samson, Bélair, Côté, Lacroix
et Associés*

Comptables agréés

Maurice Lamoignon, C.A.
 Jean Sannex, C.A.
 A. Dollard-Lévesque, C.A.
 Albert Gagnieu, C.A.
 Benoît Sylvestre, C.A.
 Dennis Lavoie, C.A.
 Raymond Côté-Lauré, C.A.
 Marcel Durbois, C.A.
 Gilles Lefebvre, C.A.
 Emile Mollette, C.A.
 Emilien Gauthier, C.A.
 Bertrand Laroche, C.A.
 Pierre Pharaand, C.A.
 Roland Lévesque, C.A.
 Robert Blanchette, C.A.
 Jean Yvonne Trempe, C.A.
 Pierre Blanchette, C.A.
 Walter MacKinnon, C.A.
 Richard Jean, C.A.

Lucien P. Bédard, C.A.
 Lionel Roussin, C.A.
 Robert Fortin, C.A.
 Clément Primeau, C.A.
 Pierre Lesage, C.A.
 Daniel Gauthier, C.A.
 Gilles Trépan, C.A.
 Marcel Macleir, C.A.
 Robert Gauthier, C.A.
 Robert Gordiepy, C.A.
 A. Mathé Gauthier, C.A.
 Robert Trépan, C.A.
 Clément Duchesne, C.A.
 Yves Beaulieu, C.A.
 Robert Lajoie, C.A.
 Jean Foucher, C.A.
 Gilles Beaudin, C.A.
 Robert Trépan, C.A.
 Pierre Legault, C.A.

Léon Goss, C.A.
 Hensley Bourgeois, C.A.
 Percy Angier, C.A.
 Michel Lemieux, C.A.
 Vianney Fargat, C.A.
 Pierre Barry, C.A.
 Adrien Cloutier, C.A.
 Jean-Paul Boyer, C.A.
 René Jager, C.A.
 Roger Barbeau, C.A.
 Jacques Miller, C.A.
 Jean-Paul Gauthier, C.A.
 Paul A. McDonald, C.A.
 Denis Manard, C.A.
 Robert Gauthier, C.A.
 André Lesage, C.A.
 Gérard Mongeau, C.A.
 Robert Ays, C.A.
 Pierre Pollender, C.A.

Paul Gauthier, C.A.
 Paul-E. Bonnier, C.A.
 D. Manard, C.A.

MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI

360, rue Saint-Jacques, Montréal 842-4691

Devant la gravité des conflits sociaux, Wilson envisagerait de proclamer l'état d'urgence en GB

Londres, (AFP) M. Harold Wilson pourrait proclamer l'état d'urgence comme il l'avait déjà fait l'an dernier, lors de la grève des gens de mer, si aucun accord n'intervenait lundi après les conversations qu'auront les syndicats de cheminots et le bureau des chemins de fer Britanniques. C'est ce qui ressort de déclarations qu'ont faites au début de l'après-midi M. Ray Gunter, ministre du travail, et le secrétaire général du syndicat national des cheminots, après les entretiens du ministre avec les principaux responsables des cheminots. Le gouvernement montre ainsi qu'il est parfaitement déterminé à mettre fin à la paralysie du pays.

D'autres mesures moins spectaculaires, mais qui risquent d'aggraver le mécontentement des travailleurs des chemins de fer, pourraient être décidées, telles que la suspension de la "semaine de garantie": cela revient à priver de son salaire un employé non gréviste mis au chômage forcé par la grève. Toutefois, avant d'en arriver là, le gouvernement souhaite qu'une solution puisse être trouvée à l'augmentation de salaires réclamée par les chefs de train au cours des conversations de lundi.

En attendant, le trafic ferroviaire continue d'être très sérieusement perturbé un peu partout dans le pays et si, dans la région de Londres 50% des services sont assurés, ailleurs ce pourcentage tombe à 20 ou 25%.

L'état d'urgence permettrait au gouvernement britannique, une fois la proclamation ratifiée par la reine en conseil privé, de prendre toutes les mesures nécessaires au maintien des services essentiels pour la vie du pays sans passer par le parlement.

Parmi ces mesures, figure notamment le recours à la troupe comme main-d'œuvre pour remplacer les grévistes et la possibilité de décerner des billets de logement à ces militaires, le blocage des prix de denrées alimentaires, le renforcement des lois en vigueur, le contrôle de la fourniture au public de l'essence, du gaz, de l'électricité, la réquisition des véhicules ou des bateaux, des restrictions dans les services des postes, télégraphes, téléphones.

Toutes ces mesures sont prises par décret, mais elles ne sont valables qu'un mois, à moins qu'une nouvelle proclamation ne soit faite. Depuis la fin de la guerre, l'état d'urgence a été décrété quatre fois en 1948, 1949, 1955 et en mai 1966 lors de la grève des gens de mer.

Les conservateurs: l'adhésion à la CEE est impérative

BRIGHTON — (De l'envoyé spécial de l'AFP, Boni de Tournon). Les deux impératifs de la politique étrangère britannique sont l'adhésion à la communauté économique européenne et le maintien des obligations de la Grande-Bretagne à l'est de Suez, a déclaré hier en substance Sir Alec Douglas-Home, ancien premier ministre, qui faisait devant le congrès du parti conservateur à Brighton, le bilan de l'un des principaux thèmes de ces assemblées.

"Il n'y a pas de moyen plus sûr et plus rapide d'augmenter notre puissance que l'intégration de notre économie à celle de l'Europe, a-t-il dit, pas plus qu'il n'y a de moyen plus sûr de parvenir à l'unité de l'Europe que la participation de la Grande-Bretagne aux décisions politiques de l'Europe".

En ce qui concerne la politique britannique à l'est de Suez et au Moyen-Orient, Sir Alec a déploré le "renoncement apparent" du gouvernement à ses engagements envers les Etats du golfe de Bahrein, qui ont demandé la protection de la Grande-Bretagne, ainsi qu'à l'égard de la Malaisie et de Singapour. Quant au rôle du gouvernement dans la situation actuelle au Moyen-Orient, l'ancien premier ministre s'est attaché à minimiser les résultats de la mission de Sir Dingle Foot en Egypte. Il a exprimé l'espoir qu'aucune aide financière ne serait accordée à la R.A.U. qui, a-t-il dit, s'est mise dans la situation où elle se trouve par "sa guerre de provocation contre Israël".

Auparavant le congrès avait abordé les questions sociales, à la lumière de la crise actuelle entre employeurs et syndicats et même entre les syndicats et leurs militants. Parlant pour le "cabinet fantôme", M. Robert Carr a demandé que le gouvernement impose une "trêve sociale" de deux mois afin de régler les problèmes en suspens et de mettre fin aux grèves "illégalles".

Café The Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY L^{re}
MONTREAL

Chine: la révolution culturelle céderait le pas à un ordre nouveau

par René Flipo, de l'AFP

PEKIN — "Après un an et demi, la révolution culturelle est entrée dans une nouvelle phase et il s'agit maintenant d'établir un ordre nouveau", déclare avec insistance depuis le 1er octobre toute la presse officielle chinoise. Il semble qu'on assiste à l'aboutissement d'une campagne visant à transformer prochainement l'aspect de la révolution culturelle.

Différents avis et directives publiés dernièrement et adressés au pays tout entier permettent aux observateurs de définir avec une certaine précision la nature de cet "ordre nouveau" que les autorités centrales voudraient voir s'établir en Chine.

Il s'agit de trois choses essentielles: premièrement, réintégrer dans la vie nationale la grande majorité des anciens cadres dont "l'éducation par la révolution culturelle est censée être terminée", deuxièmement, de redonner aux cadres et masses en général les fonctions et positions qu'ils doivent occuper selon les structures précédemment établies dans l'industrie, le commerce et l'administration, troisièmement, de poursuivre dans l'avenir, et de façon permanente, l'éducation politique des individus.

PREMIER POINT:

"Les cadres doivent d'eux-mêmes se proposer pour remettre la machine en marche. Cela constitue pour eux un "test de socialisme". S'ils ne se soumettent pas à ce test, ils retomberont dans la voie capitaliste", déclarait hier l'éditorial du Wen Hui Pao. Or, si l'on considère les conséquences auxquelles on s'expose en Chine en suivant "la voie capitaliste", cet appel revêt pratiquement l'aspect d'un ultimatum.

Pour illustrer le bien-fondé de la ré-utilisation des anciens cadres, un autre journal, Jen Min Jih Pao citait récemment l'exemple d'une usine de coton de Kwei Yang dont la gestion fut reprise par 95% d'anciens cadres et dont la production devint dès lors "excellente".

Il semblerait donc que pour des raisons d'efficacité et de compétence, les anciens cadres soient appelés progressivement à retrouver leurs places dans la vie nationale.

DEUXIEME POINT:

Les cadres et masses en général devront regagner les unités de travail et postes qui leur sont imposés par leurs fonctions et devront accomplir leurs tâches professionnelles et leur travail politique dans ce cadre unique. L'éditorial du "Jen Min Jih Pao" déclare que "le respect des rapports entre supérieurs et inférieurs et entre les cadres et les masses est le seul moyen de consolider le sens prolétarien d'organisation et de discipline afin de coordonner toutes les activités sous une direction unique et d'accomplir dans chaque unité les tâches de révolution, de production, d'éducation et de travail".

TROISIEME POINT:

Les cadres et masses de-

SEOUL (AFP) — Deux soldats sud-coréens ont été tués et quatre autres blessés au cours d'une attaque surprise jeudi soir contre un avant-poste sud-coréen dans la partie orientale de la frontière centrale entre les deux Corées. Les Nord-Coréens ont attaqué le poste avec des obus, détruisant une caserne.

MADRID (AFP) — Huit membres des "commissions ouvrières" parmi lesquels M. Clavo président du syndicat provincial des transports de Madrid, ont été arrêtés jeudi soir dans la capitale.

A la veille de la semaine "d'actions de masse" organisée par les "commissions ouvrières" pour protester contre la hausse du coût de la vie, une intensification des conflits du travail est enregistrée à Madrid.

La fin du "Vénus-4"

MOSCOU, AFP — Il semble, d'après les déclarations de savants publiées par l'agence Tass, que "Vénus-4" ait surtout émis pendant sa descente en parachute sur la planète, aussitôt après avoir été éjectée de son véhicule, à l'entrée dans l'atmosphère. L'émission a duré une heure et demie.

D'après les premières constatations, "Vénus-4" aurait émis plus que prévu, ce qui serait dû en partie à deux facteurs:

1- La descente a été plus longue que ce qui était prévu, surtout dans sa phase finale: "En quelques minutes de descente, la station n'enregistrait plus d'augmentation de la pression atmosphérique et de la température", écrit l'agence Tass, ce qui tendrait à prouver que "pendant l'atterrissage, la capsule s'immobilisait en quelque sorte de temps en temps".

2- La capsule semble avoir "résisté" plus longtemps que prévu aux dures conditions thermiques (de 40 à 280 degrés) de l'atmosphère vénusienne.

On peut donc supposer que "Vénus-4", en fin de compte soit au sol, soit en fin de descente, a "succombé", comme prévu, mais un peu plus tard, à la terrible chaleur de la planète.

L'atterrissage lui-même a dû se faire en douceur, car à la fin de son trajet la capsule est restée parfois presque immobile suspendue dans l'air par son parachute. Mais, malgré toutes les précautions des savants pour la rendre "insubmersible ininflammable et indestructible", il y a néanmoins de fortes chances pour que "Vénus-4" n'ait pu résister longtemps au "milieu" dans lequel elle a terminé sa longue course.

"L'énergie dépensée par un être humain pour déployer un

journal est de beaucoup supérieure à l'énergie du signal émis sur la terre par "Vénus-4", déclarent pour leur part les "Izvestia", qui relatent les difficultés qu'ont eu à surmonter les savants soviétiques pour capter les signaux lancés par la station soviétique au moment de son atterrissage sur Vénus.

Les signaux sonores captés par le radio-télescope, qui maintient la liaison avec la station soviétique étaient tellement faibles, indique le journal, que la chaleur moléculaire des installations du radio-télescope lui-même aurait suffi pour brouiller les signaux de l'engin, sans un système spécial de refroidissement du radio-télescope par l'azote liquide.

Les "Izvestia" qui publient la photo des immenses installations du radio-télescope soviétique, constitué de huit antennes paraboliques de 16 mètres de diamètre, orientables verticalement et horizontalement, ajoutent que pour la première fois les techniciens soviétiques ont dû faire face à des problèmes qu'ils n'avaient pas encore eu l'occasion d'aborder dans la pratique: calculer en un laps de temps très court, avant l'atterrissage de Vénus-4, le changement d'orbite et de vitesse de l'engin.

En fonction de ces calculs, corriger le programme des

paramètres de réception du radio-télescope.

Ces corrections, indique le journal, étaient nécessaires, car les fréquences d'émission des deux émetteurs de bord changeaient automatiquement avec la vitesse de l'appareil.

Cependant, déclarent les "Izvestia", les moments les plus difficiles ont été: celui de la séparation de l'engin porteur de la capsule, celui de l'arrêt de l'émetteur contenu dans l'engin porteur, et la mise en marche de l'émetteur de l'engin lui-même au moment de l'atterrissage en douceur sur Vénus.

Les difficultés résidaient, souligne le journal, dans le fait qu'il fallait coordonner les deux actions et fréquences de l'appareil de réception du radio-télescope, afin de ne pas perdre une seconde des informations précieuses transmises par les appareils de bord.

CAIRE (AFP) — Mme Indira Gandhi, premier ministre indien, a déclaré vendredi au cours d'une conférence de presse que sur les pays non-alignés avaient été soumis à certaines "pressions" en relation avec la crise au Moyen-Orient, annonce Radio-Le Caire.

AUJOURD'HUI AU PAVILLON DU CANADA

Le Katimavik: une immense pyramide reposant sur sa pointe; magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants: ressources et énergie; communications et transports; temps nouveaux.

Ciné-carrousel: films dramatiques sur la croissance du Canada, présentés dans cinq cinémas tournants.

Grimpez dans l'Arbre des Canadiens.

La galerie des arts, peintures, dessins et gravures, métiers d'art.

Le Centre d'activité créatrice, pour enfants de 3 à 11 ans, permet aux petits de se divertir sous la surveillance de personnes expérimentées. Musique, art, dramatique, arts, école maternelle, terrain de jeu... tout est gratuit. De 10h a.m. à 6h p.m.

Restaurant, cafétéria, casse-croûte.

THÉÂTRE

midit
Bernard Lagacé,

organiste montréalais

2 h, 30 p.m.
Léopold Simoneau, célèbre

ténor montréalais

3 h, 45 et 5 h p.m.
Les Feux Follets

relâche le lundi

6 h, 15 p.m.
Katimavik-Revue,

une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne & Shuster mise en scène de Alan Lund relâche le lundi.

A NOTER

Toutes les représentations au théâtre sont GRATUITES mais il faut se procurer des billets. Les BILLETS pour les DEUX représentations des Feux Follets seront distribués le jour même des représentations (guichet face au théâtre) à partir de 2h 45 de l'après-midi.

Les BILLETS pour "Katimavik-Revue" seront distribués le jour même de la représentation (guichet face au théâtre) à partir de 5h 15 de l'après-midi. Il est interdit de photographier et d'enregistrer les spectacles.

KIOSQUE À MUSIQUE

2 h, 30 p.m. et 5 h p.m.

musique de pavillon

sous la direction de

Edmund Assaly

3 h, 45 p.m.

Tommy Common

chanteur de folklore



SOLIDAIRES SUR LA TERRE DES HOMMES, RASSEMBLONS LE PEUPLE DE DIEU.

L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

175 est, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL 18

TÉL. 845-1342

COURS DE CONVERSATION

ENGLISH ESPAÑOL ITALIANO РУССКИЙ 日本語 Deutsch FRANÇAIS

Berlitz

Langues Vivantes

mettent à votre disposition
90 années d'expérience
de recherches
et d'expansion
BÉNÉFICIEZ
DE CETTE GARANTIE UNIQUE

Leçons Particulières — Cours Collectifs
Inscrivez-vous dès maintenant
De 9 heures à 21 heures.

Pour renseignements composez:

MONTRÉAL 288-3111
QUÉBEC 529-6161
TROIS RIVIÈRES 278-2811
SHERBROOKE 879-8197
OTTAWA 232-5343

Egalement — Chicoutimi — Rimouski — Montmagny —
Shawinigan — Joliette — Sorel — St. Hyacinthe — Drummondville
— Granby — Repentigny — Beloeil — Châteauguay — St. Jean —
Valleyfield — St. Jérôme — Ste. Thérèse — Rouyn — Val d'Or —
Toronto — Edmonton — Calgary — Vancouver — Halifax.